N

M. C.-F. PAINCHAUD

FONDATEUR DU

COLLÈGE DE SAINTE-ANNE

FETES

A L'OCCASION DE LA TRANSLATION DE SES
RESTES MORTELS DE L'ILE-AUX-GRUES
A SAINTE-ANNE, LES 21, 22
ET 23 JUIN 1891

QUÉBEC
IMPRIMERIE LÉGER BROUSSEAU
11 et 13, rue Buade

1891

R.4

R. M. l'abbé Ba[illegible]
Hommage de l'auteur
N. E. Dionne

Chl.s Fr.s Bernhard

M. C.-F. PAINCHAUD

FONDATEUR DU

COLLÈGE DE SAINTE-ANNE

FÊTES

A L'OCCASION DE LA TRANSLATION DE SES RESTES MORTELS DE L'ILE-AUX-GRUES A SAINTE-ANNE, LES 21, 22 ET 23 JUIN 1891

QUÉBEC
IMPRIMERIE LÉGER BROUSSEAU
11 et 13, rue Buade
1891

LE3
S246
D5

INTRODUCTION

Le titre de cette brochure indique assez le sujet qu'elle traite. La circonstance qui a donné lieu à cette publication, a revêtu un tel caractère de solennité, qu'il eût été vraiment déplorable de confier à la tradition et à quelques journaux le soin d'en perpétuer le souvenir à travers les âges futurs. Aussi a-t-il été facilement réglé à l'unanimité des suffrages, que l'on mettrait sous une forme accessible à toutes les bourses, le récit des événements relatifs à la translation des restes vénérés de M. Painchaud. C'est le livre que nous présentons aujourd'hui à nos anciens confrères et aux élèves actuels du Collège de Sainte-Anne, avec

l'espoir bien légitime de le voir accueilli avec faveur. Pour ceux qui ont eu l'avantage d'être présents aux fêtes du 22 et du 23 juin dernier, comme pour les autres que des raisons particulières ont privés de ce bonheur, ce compte-rendu deviendra un document des plus agréables à conserver.

Notre *Alma Mater* n'a jamais eu de plus belles pages à enregistrer dans ses annales. Jamais, croyons-nous, la reconnaissance de ses anciens élèves ne s'est manifestée aussi gracieusement. Dans l'espace de quelques semaines une souscription généreuse a suffi pour couvrir les dépenses d'un monument coûteux. Un seul appel a réuni dans ces murs chéris, deux cents élèves venus de tous les coins du pays. Cette souscription quasi spontanée, cette assistance nombreuse prouvent une fois de plus la force du lien qui unit à leur collège les enfants

formés à l'école des Mailloux, des Pilote, des Gauvreau, des Pelletier, des Buteau, des Trudelle et des autres vénérables supérieurs. Les pages qui suivent ne seront que l'écho de la manifestation de leur attachement à cette maison bénie de Dieu et des hommes, et de leur gratitude envers le prêtre héroïque qui l'a assise avec tant de solidité sur le vieux rocher de Sainte-Anne.

M. PAINCHAUD

Esquisse biographique

1782-1838

M. Charles-François Painchaud naquit à l'île-aux-Grues, le 9 septembre 1782, du mariage de François Painchaud et de Geneviève Drouin. Il était encore bien jeune, quand ses parents quittèrent leur paroisse natale pour aller fixer leur résidence à Québec. Plusieurs enfants vinrent bénir cette union, et quand le chef de la famille mourut, le jeune François n'avait pas encore atteint sa douzième année. La veuve restait avec neuf enfants à soutenir; c'était plus que ses moyens lui permettaient. Touché de compassion au spectacle de cette famille ainsi privée de son unique

soutien, M. l'abbé J. O. Plessis, alors curé de Québec, prit cette famille sous sa protection, et il retira bientôt Charles-François du petit séminaire pour le confier à M. l'abbé Jean Raimbault, curé de l'Ange-Gardien. Ce digne prêtre prit un grand plaisir à enseigner les mathématiques au jeune favori du futur évêque de Québec. Il avait un autre élève distingué, M. Henry Hardinge, qui plus tard fut créé vicomte, puis feld-maréchal et parvint au commandement des forces en Angleterre. M. l'abbé Raimbault composa spécialement pour eux des traités d'algèbre et de géométrie. C'est le même savant précepteur qui, en 1806, entrait au séminaire de Nicolet comme supérieur, pour y exercer cette charge jusqu'en 1841.

Ses études terminées, M. Painchaud embrassa l'état ecclésiastique, entra au grand séminaire de Québec pour y faire sa théologie, et, le 7 octobre 1801, il recevait la tonsure. Sir Robert Shore Milnes, gouverneur du Canada, s'étant

adressé à Mgr Plessis dans le but d'obtenir un bon professeur d'histoire et de mathématiques pour ses enfants, M. Painchaud fut aussitôt désigné comme précepteur, et il remplit cette charge avec une habileté qui lui valut la confiance et l'amitié du gouverneur.

M. Painchaud entra dans les ordres sacrés le 14 octobre 1804. N'étant que diacre, il reçut un jour l'invitation de prêcher à la cathédrale, et l'on assure qu'il se montra en tous points digne de la confiance que Mgr Plessis avait placée en lui dans cette occasion.

M. Painchaud fut ordonné prêtre le 21 septembre 1805, dans la paroisse de son ancien professeur, M. l'abbé Raimbault, qui était encore curé de l'Ange-Gardien. L'ordination fut très solennelle, et l'histoire rapporte que les curés ainsi que les habitants de la côte de Beaupré y assistèrent en foule.

Mgr Plessis plaça d'abord le jeune prêtre au vicariat de Notre-Dame de

Québec. Mais ayant deviné en son protégé des aptitudes spéciales pour le gouvernement des âmes, une grande prudence alliée à une charité parfaite, et par dessus tout un zèle insurpassable, Mgr Plessis lui confia sans hésiter les missions de Ristigouche et de Carleton, dans la baie des Chaleurs. Ce fut sur ce vaste théâtre que M. Painchaud sut déployer pendant huit ans toute l'ardeur de son apostolat Tout en se vouant au salut des âmes, il suivait du fond de ces missions lointaines et difficiles, les événements de la vie politique et religieuse. Peut-être rêvait-il déjà, à cette époque, la fondation d'un collège pour la jeunesse canadienne, dont une bonne partie se trouvait privée du bonheur de s'instruire, faute de maisons d'éducation à sa portée. M. Painchaud a laissé un excellent souvenir de son séjour à la baie des Chaleurs. Les sauvages de Ristigouche, entre autres, des Micmacs, conservent encore précieusement la mémoire de M. le curé Painchaud. Pendant qu'il était curé de Sainte-Anne, ces braves Indiens, allant

en pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré, s'arrêtaient au cap Martin, et allaient visiter leur missionnaire, qui les recevait chez lui, et quelquefois pendant plusieurs jours.

En 1814, Mgr Plessis retira M. l'abbé Painchaud de ses pénibles missions, et lui confia la paroisse de Sainte-Anne la Pocatière. C'est ici que, pendant les 24 dernières années de sa vie, il donnera toute la mesure de son talent et de son énergie pour le bien de son troupeau et pour la cause de l'éducation. Les obstacles, les difficultés ne comptent pas à ses yeux. Aussi quand il fut question d'ériger un collège dans le comté de Kamouraska, malgré l'opposition qu'il rencontra à droite et à gauche de la part de personnes influentes qui auraient voulu obtenir pour leur paroisse la faveur d'une semblable fondation, il remua ciel et terre afin de ne pas se laisser enlever un privilège qu'il considérait être le sien, et il finit par rester vainqueur dans la lutte. Mais qui pourra

nous raconter tout ce que cette fondation coûta à M. Painchaud de fatigues, d'inquiétudes, de voyages et de veilles ? Obligé de voir à tout, de pourvoir à tout, de répondre à tout, il trouvait encore le temps de suffire au ministère de sa cure, de faire des voyages indispensables à Québec, au nord du fleuve, dans les paroisses voisines, de passer des journées dans la forêt ou dans les champs, travaillant autant, sinon plus, que le simple journalier, excitant, encourageant ses collaborateurs, ne se donnant enfin aucun repos. Il faut dire aussi que la nature l'avait doué d'une santé robuste. Mais ce travail excessif, auquel il n'était pas habitué, a dû contribuer et a contribué de fait à épuiser ses forces et à abréger ses jours. (1)

---

(1) Ces derniers renseignements ont été extraits de notes laissées au collège par feu M le grand-vicaire C. Gauvreau. Ce vénérable prêtre remplit d'abord la charge de directeur des ecclésiastiques de 1841 jusqu'à sa mort, le 9 juin 1862. Il fut supérieur pendant six ans, de 1847 à 1853. C'est sous la sage direction de ce pieux serviteur de Dieu que se sont formés plus de la moitié des prêtres qui sont sortis du collège de Sainte-Anne. Sa mémoire est restée en grande vénération dans tout le bas du fleuve.

Le 4 juillet 1827, M. Painchaud assistait, avec ses paroissiens, à la pose de la première pierre de son collège (1). Cinq jours plus tard il écrivait dans les journaux de Québec : " La paroisse de Sainte-Anne a déjà souscrit pour le montant de £600 à £700, tant en argent qu'en matériaux. La main-d'œuvre nous en coûtera pour le moins autant, et c'est cependant ainsi que nous osons commencer, munis de l'encouragement pressant de nos supérieurs ecclésiastiques et de ceux de nos amis laïques qui ont la bonté d'être envers nous aujourd'hui, ce que nous nous proposons d'être un jour envers leurs enfants."

Ces belles paroles démontrent que M. Painchaud comptait surtout sur la Providence pour mener son œuvre à bonne fin. Quoique jouissant lui-même d'un assez bon revenu, il n'avait cependant pas thésaurisé, et quand il commença son collège, il était dénué de

(1) Ce fut M. Louis Brodeur, curé de Saint-Roch des Aulnaies, qui présida à cette cérémonie, à la suite d'une messe solennelle du Saint-Esprit.

ressources financières. Mais il était écrit que le collège serait bâti, et avec l'aide de ses paroissiens, le digne curé de Sainte-Anne vit s'élever en deux ans la maison depuis si longtemps rêvée. Le premier jour d'octobre 1829, les portes s'ouvraient pour y laisser entrer une quarantaine d'enfants recrutés un peu partout, mais surtout à Sainte-Anne et dans les paroisses voisines. Un prêtre, trois ecclésiastiques et un professeur laïque formaient le personnel enseignant (1).

---

(1) Le directeur ou principal était M. Etienne Chartier, qui, en 1837, prit part au mouvement insurrectionnel, à côté de W. Nelson, L. J. Papineau, G. E. Cartier, L. Duvernay. Les autres professeurs et régents étaient ; M. Godefroy Tremblay, ecclésiastique, S. Bernier, eccl., Giblen, ecclésiastique et Clément Hudon, instituteur.

Les élèves du premier cours sont presque tous disparus de la scène du monde, mais la mémoire de plusieurs d'entre eux est restée chère à bien des cœurs. C'étaient : MM. Alexis Bélanger, prêtre ; L. E. Bois, ancien curé de Maskinongé ; Tobie Boivin, notaire ; Godefroy Deschênes, médecin ; Henri Deschênes, médecin ; Télesphore Dénéchaud, notaire ; Edouard Dénéchaud, employé public ; Eugène Doucet, avocat ; Edmond Donnelly, médecin ; Charles Duchesnay, C. F. Dionne, marchand ; William Dunn, prêtre ; Andrew Donnelly, médecin ; Honoré Fortin, instituteur ; Joseph Fraser, cultivateur ; Narcisse Faucher, avocat ; Clovis Gagnon, prêtre, ancien curé des Eboulements ; Olivier Gauvreau, Narcisse Gauvreau, notaire ; François Gagnon, agri-

A partir de 1830, le collège prit un plus grand essor ; les cours aussi se régularisèrent. Le directeur, M. l'abbé Louis Proulx, qui fut plus tard curé de Québec, était un homme remarquable par ses vertus, son érudition, et ses bonnes manières (1). En 1834, M. l'abbé Al.

---

culteur ; Jean Gauvreau, médecin ; J. B. Gagnon, prêtre, ancien curé des Trois-Pistoles ; Firmin Hudon, cultivateur ; Antoine Langlois, dominicain ; Cyprien Lebel, prêtre ; Antoine Lebel, prêtre ; Frs Marmeau, marine ; Ovide Martineau, notaire ; André Michaud, instituteur ; Auguste Mercier, marchand ; J. B. Ouellet, cultivateur ; Damase Ouellet, cultivateur ; Clovis Potvin, cultivateur ; Firmin Potvin, cultiv. ; Laurent Paradis, Alexis Painchaud, marine ; Julien Rioux, prêtre ; Louis Roy, François Richard, Edouard Richard, prêtre ; Paul Sirois, William Stewart, médecin ; Olivier Sirois, Adrien Théberge, prêtre.

Voilà pour les morts. Parmi les survivants nous ne connaissons que Mgr C. Tanguay, auteur du *Dictionnaire généalogique*, M. l'abbé J. B. Pelletier, ancien curé de l'île-aux-Coudres, et vicaire-général de Mgr de Chicoutimi, Pierre Ouellet et Etienne Bois, résidant à Sainte-Anne. M. J. B. Ouellet, que nous avons mis dans la liste des défunts, était encore plein de vie, lors des fêtes du mois de juin ; il nous a quittés depuis. Quatre seulement survivent sur les 48 élèves de M. Chartier.

(1) Pendant les cinq ans de sa direction, M. Proulx eut comme collaborateurs, M. J. E. Turcotte, eccl., qui, plus tard, devint orateur de l'Assemblée législative, sous l'Union ; M. L. E. Bois, eccl., qui vient de mourir, après avoir laissé des travaux nombreux sur l'histoire du Canada ; M. Jos. Laurin, eccl., qui fut député de Lotbinière, et notaire, à Québec.

Mailloux succéda à M. Proulx comme directeur, (1) M. Painchaud cumulant toujours les fonctions de curé de Sainte-Anne et de supérieur. Dans sa sollicitude il trouvait moyen de donner des leçons d'Ecriture Sainte à travers les nombreuses occupations de son ministère paroissial. Le cours classique était alors le seul existant, et il durait six ans, comme aujourd'hui. Ce ne fut qu'en 1842, avec l'arrivée de M. l'abbé T. B. Pelletier, que l'on vit inaugurer le cours commercial (2). Mais M. Painchaud était déjà disparu de la scène terrestre depuis quatre ans, quand se fit cette heu-

(1) M. Mailloux fut directeur jusqu'à la mort de M. Painchaud, et puis supérieur jusqu'en 1847, sans interruption.

(2) Le 8 mai 1841 eut lieu la bénédiction de la première pierre de l'édifice destiné au cours commercial, par M. l'abbé C. Bégin, curé de la Rivière-Ouelle. C'est M. F. X. Delâge, curé de l'Islet, qui fit le discours de circonstance. Le 11 août de l'année suivante, la bâtisse était terminée, et la bénédiction en fut faite par M. F. Boissonnault, curé de Saint-Jean Port-Joli, le jour de la distribution des prix.

M. T. B. Pelletier, arrivé au collège dans l'automne de 1838, y demeura jusqu'en 1849. Ce prêtre, aussi modeste qu'érudit, contribua pour une large part à l'inauguration de ce nouveau cours.

reuse innovation. Notre vénéré fondateur était mort entouré de sa petite famille collégiale, qui le pleura amèrement. Les fatigues qu'il s'était infligées pour construire son collège, et encore plus les contrariétés inséparables d'une telle œuvre, avaient miné sa santé. Après avoir tenu le lit pendant trois semaines, —il était tombé malade vers la fin de décembre,—il expira, muni des secours de l'Eglise, le vendredi, 9 février, à 3 heures de l'après-midi, à l'âge de 55 ans et demi.

Le 5 septembre 1837, comme s'il eut pressenti sa fin prochaine, M. Painchaud, jouissant encore en apparence d'une bonne santé, donna tous ses biens au collège et lui en remit l'administration. Malgré cet acte de libéralité, qui dénotait chez M. Painchaud un dévouement complet à son œuvre de prédilection, il avait fait insérer dans son testament une disposition dans laquelle il exprimait l'intention, catégoriquement formulée, d'être inhumé à l'île-aux-Grues, sa paroisse

natale. Ce vœu sacré reçut son exécution au pied de la lettre, et quelques jours après, les directeurs du collège accompagnaient la dépouille funèbre de M. Painchaud jusqu'à sa dernière demeure.

Cette mort causa une consternation générale dans tout le pays. L'Eglise du Canada perdait en lui un de ses prêtres les plus distingués, et la jeunesse canadienne un de ses plus généreux et de ses plus fidèles amis. La presse lui consacra des articles très élogieux.

Au lendemain de cette perte nationale, le *Canadien* disait : " Voilà les hommes à qui l'on doit élever des monuments. " De son côté, la *Gazette de Québec* écrivait : " M. Painchaud, dont la mémoire sera toujours environnée de la reconnaissance et de l'amour des Canadiens, doit être placé au nombre des bienfaiteurs de son pays. Né avec de grands talents qu'il sut cultiver, il ne se distinguait pas moins par l'étendue de ses connaissances que par la vivacité et l'agrément de son

esprit. Doué d'une âme ardente, forte et courageuse, d'un cœur sensible, compatissant et généreux, il se montra toujours zélé pour les œuvres de bienfaisance, les nobles entreprises, et capable de les faire réussir. Toutes ces belles qualités étaient soutenues et ennoblies en lui par une religion profonde, par une piété tendre et sincère. Le collège florissant qu'il lègue à son pays, collège qu'il entreprit et qu'il éleva pour le bien de l'éducation, est un noble monument de son amour pour Dieu, sa religion et ses frères ".

Depuis 1838 le nom de M. Painchaud a retenti bien des fois dans le sanctuaire de la science qu'il avait érigé de ses propres mains, au prix des plus pénibles labeurs. Chaque année, à la distribution des prix, l'élève qui est chargé de faire au nom de ses confrères les adieux des finissants, n'oublie jamais de rappeler le souvenir de cet homme éminent, dont la vie n'a été qu'une longue suite de sacrifices pour l'éducation de la jeunesse et

la sanctification du peuple. Pas une fête où son nom ne soit mentionné, et son image évoqué comme l'un des plus grands grands bienfaiteurs de l'éducation. Son ombre plane sans cesse sur cette maison qu'il a tant aimée et pour laquelle il a tout sacrifié sans hésitation et sans arrière-pensée.

De leur côté, les anciens élèves, dispersés un peu partout dans le Canada, depuis Terreneuve jusqu'au littoral du Pacifique, n'oublièrent jamais le Fondateur de leur maison. En 1872, un certain nombre d'entre eux décidaient d'élever un marbre sur sa tombe, dans l'église de l'île-aux-Grues. Jusque-là il n'y avait pour rappeler la mémoire de ce prêtre distingué, qu'une petite poésie manuscrite, tribut de l'affection fraternelle, déposée par feu le docteur Painchaud, de Québec (1). Une circulaire fut dressée et envoyée aux anciens

(1) L'inscription qui se lit sur le marbre, fut composée par le révérend F. Buteau, alors supérieur du collège de Sainte-Anne. La voici :

élèves, dont un bon nombre répondirent à l'appel par de généreuses contributions (1).

Ces témoignages de gratitude, renouvelés de génération en génération d'éco-

---

D. O. M.
Hic jacet
Illustr. ac Rev : CAROLUS FRANCISCUS PAINCHAUD
Hujusce filius Insulæ,
Q. postquam presbyter factus
In variis locis ejus curæ commissis,
Semper fuit patriæ et religionis gloriæ
Verus amator.
At zelo præsertim pro juvenum educatione zelatus
Innumeris difficultatibus superatis,
Tandem in Sanctæ Annæ parochiâ,
Quam fauste per vigenti et tres annos rexit,
Collegii fundamentum jecit,
Die IIa juli A. D. 1827
Cujus demum studiosæ juventuti portas aperuit
Die Ia oct. A. D. 1829
Hanc institutionem nascentem sudoribus rigabit
Crescentem indesinenter laboribus coluit,
Patrimonio ditavit et vitâ,
Donec revocatus ad Deum
Die IXa Febr. A. D. 1838, ætatis suæ LVI
R. I. P.
Almo Patri
Memores discipuli, quos caritate perpetua dilexit,
Hoc pium monumentum erexerunt
Die mensis A. D. 1872.

(1) Cette circulaire était signée par l'honorable Luc Letellier de Saint-Just, sénateur ; M. le docteur J. E. Landry ; l'honorable M. Elisée Dionne, C. L ; M. L. H. Blais, avocat, député à l'Assemblée Législative ; et le révérend M. Ed. Fafard, curé de Saint Sylvestre.

liers depuis cinquante ans, ont été couronnés par une démarche qui devait prouver que les élèves de Sainte-Anne savent manifester l'expression de leur reconnaissance autrement que par des paroles ou des discours, qui ne laissent que peu de traces. Nous voulons parler de la translation des restes de M. Painchaud. Pour arriver à ce résultat, il fallait surmonter plusieurs obstacles sérieux et ne froisser aucune susceptibilité. L'entreprise était ardue, et sans le bon vouloir des intéressés, nous pouvons le proclamer tout haut, sa mise à exécution eût été presque impossible.

L'idée de ramener les ossements du fondateur du Collège remonte aussi haut que l'année même de leur inhumation. Cependant elle dut être refoulée dans les cœurs qui auraient voulu la voir réaliser. Dix-neuf ans après la mort de M. Painchaud, alors que nous entrions dans la vie collégiale, nous avons entendu des prêtres déplorer cet éloignement. Plus tard nous avons connu un ancien

élève, curé dans une des paroisses du comté de Kamouraska, qui ne pouvait comprendre que l'on ne tentât point quelque effort pour rapatrier cette précieuse dépouille. " Vais-je donc mourir, disait-il dans un certain moment d'expansion, avant de voir mettre à exécution ce projet, qui pourtant me paraît réalisable ? " Ce brave prêtre du Seigneur est entré dans la tombe avant d'éprouver cette consolation. Mais qu'il a dû tressaillir d'allégresse, lorsque, le 18 juin dernier, les directeurs et élèves du collège rapportaient triomphalement le corps de leur fondateur, qui, depuis cinquante-trois ans, reposait dans un coin obscur du cimetière de l'île-aux-Grues.

Quel beau jour en effet que celui de cette première translation ! Dorénavant la famille sera complète ; plus de séparation possible. Les enfants vivront à côté de leur père ; l'élève ornera sa demeure des plus belles fleurs de son jardin ; souvent il ira s'agenouiller sur

sa tombe ; le soir des jours de congé, quand la cloche sonnera huit heures, il courra s'agenouiller sur les marches de la petite chapelle mortuaire, et adressera au Tout-Puissant de ferventes prières pour ceux qui prennent soin de son intelligence et de son cœur.

L'ancien élève ne pourra visiter son collège sans faire un court pèlerinage au petit cimetière. Auprès de cette tombe il recueillera les souvenirs du passé, de ces années heureuses dont il n'a jamais aussi bien compris le charme que depuis le jour où il faisait ses adieux à son *Alma Mater*. Ce modeste champ de la mort lui rappellera ses jeux d'enfance, ses travaux horticoles, ses conversations dans le vieux balcon au toit de chaume, et enfin les prières du soir au pied de la Madone, qui du haut de son piédestal domine tout le panorama.

Mais laissons là ces douces pensées et reprenons le fil des événements, pour nous reporter à cette heure où M. Painchaud, mû par des motifs qu'il

serait peut-être téméraire de vouloir apprécier, déclarait expressément dans ses dispositions testamentaires qu'il voulait être inhumé dans sa paroisse natale. Cette clause, très formelle, fut respectée comme elle devait l'être, et M. Painchaud alla reposer de son dernier sommeil dans la petite église qui était restée chère dans son cœur. Beaucoup d'élèves se demanderont peut-être pourquoi notre fondateur prit une semblable détermination. L'on s'accorde à croire que ce fut à la suite de certains malentendus entre lui et M. Mailloux, au sujet de la régie interne du collège. M. Mailloux avait ses vues particulières, et l'on sait qu'elles étaient toutes dirigées vers Dieu, pour sa plus grande gloire. De son côté, M. Painchaud tenait à ses préférences, et comme supérieur avait sans aucun doute le droit de s'objecter aux innovations, aux réformes. Le supérieur et le directeur n'agissaient cependant que dans un but louable, qui était l'avancement spirituel et temporel du collège ; mais chacun croyait y

arriver plus promptement, par des voies peut-être plus opposées en apparence qu'en réalité.

Ces différends étaient la répétition, sur une plus modeste échelle, de ceux qui s'étaient fait jour entre Mgr de Laval et Mgr de Saint-Vallier. Le premier évêque de Québec avait fondé l'Eglise du Canada, et, en cette qualité, il avait organisé les cures de manière à favoriser l'extension du nom de Dieu dans les paroisses, sans préjudice à l'œuvre de son séminaire. Le système inauguré par le vénérable évêque avait sans doute sa raison d'être, au début de la colonie. Mais lorsque Mgr de Saint-Vallier reçut les rênes administratives, les événements avaient marché, les paroisses s'étaient agrandies et multipliées. Aussi le successeur de Mgr de Laval jugea-t-il à propos de réformer l'organisation primitive, afin de procurer aux habitants plus de facilité pour le service de Dieu. Les deux prélats, comme on voit, travaillaient en vue du bien, mais chacun croyait arriver au même but par des procédés différents.

C'est ainsi que M. Painchaud et M. Mailloux cessèrent de s'entendre, du moment qu'il fut question de changer le système suivi pendant les six ou sept premières années du collège. La nature humaine se passionne aisément, même lorsqu'il s'agit de petits détails, comme ceux de l'administration intérieure d'une institution, et quand M. Painchaud signa son testament, s'il avait pardonné du fond du cœur à celui qui, inconsciemment sans doute, avait été la cause de ses chagrins, il faut croire qu'il n'avait pu oublier tout à fait les contrariétés dont il avait été l'objet. De son côté, M. Mailloux n'avait pas gardé en son âme l'ombre d'un ressentiment, comme le prouvent les belles paroles qu'il prononça sur la tombe du Supérieur.

Près de cinquante-et-un ans s'étaient écoulés depuis la mort de M. Painchaud, lorsqu'à la date du 17 décembre 1889, à une réunion de prêtres, anciens élèves, qui avaient été invités à assister

à la fête du Directeur du collège, M. l'abbé C. A. Collet, il fut résolu d'adresser une requête à Son Eminence le cardinal Taschereau, le suppliant de permettre l'exhumation des restes du Fondateur, pour les transférer dans une chapelle que l'on construirait expressément à sa mémoire.

Les raisons, à part celles qu'évoquaient naturellement la piété filiale et la reconnaissance, étaient bien de nature à assurer le succès de cette démarche : par suite de la construction d'une nouvelle église, le corps de M. Painchaud ne se trouvait plus dans l'église, mais dans le cimetière de la paroisse de l'île-aux-Grues ; les dernières volontés de M. Painchaud avaient été mises à exécution pendant plus d'un demi-siècle ; les noms des fondateurs de maison d'éducation sont du domaine de l'histoire, leurs corps appartiennent aux institutions qui leur doivent l'existence. Voici du reste cette requête, qui fut dressée en comité spécial :

REQUETE

A

Son Eminence le Cardinal Taschereau

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

L'humble requête des soussignés, le Supérieur, les Directeurs et les anciens élèves du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, expose respectueusement à Votre Eminence :

1° Que depuis la mort du révérend Messire Charles-François Painchaud, arrivée, il y a cinquante-et-un ans, en février 1838, les directeurs et les anciens élèves du collège de Sainte-Anne ont toujours regretté vivement de ne pas posséder le tombeau de leur vénéré Fondateur ;

2° Tout en reconnaissant que par son testament le révérend C. F. Painchaud a expressément demandé que son corps fut inhumé dans l'église de sa paroisse natale, l'île-aux-Grues, cependant il est constant que, aujourd'hui, par suite de la construction d'une nouvelle église à l'île-aux-Grues, le corps du dit défunt ne se trouve plus inhumé dans l'église, mais bien dans le cimetière du lieu ;

3e Que le testament du dit révérend C.-F. Painchaud a été exécuté pendant cinquante-et-un ans ;

4o Que son nom est acquis à l'histoire par son titre de Fondateur du collège de Sainte-Anne et que, en cette qualité son tombeau doit appartenir à l'institution qui lui doit son existence ;

5o Que le collège de Sainte-Anne a déjà obtenu de l'autorité ecclésiastique la permission d'ouvrir sur ses terrains un cimetière pour y inhumer les prêtres, les ecclésiastiques, les élèves et les amis de cette maison.

6o Qu'il plaise donc à Votre Eminence de permettre l'exhumation des restes du révérend M. Charles-François Painchaud, de les transférer à Sainte-Anne de la Pocatière pour y être réinhumés dans une chapelle funéraire que les anciens élèves se proposent de construire à sa mémoire, comme un monument de leur piété filiale et de leur reconnaissance envers ce grand ami de son peuple, ce prêtre qui a doté l'Eglise de Québec d'une de ses plus belles institutions, le Fondateur enfin de leur *Alma Mater*.

Et vos requérants ne cesseront de prier.

Fait et passé au collège de Sainte-Anne

Ce 27 décembre 1889.

C. E. Poiré, C. F., Supérieur du collège et curé de Sainte-Anne.
H. Têtu, P. D., Procureur de l'archevêché.
Ths E. Beaulieu, chapelain, Hôtel-Dieu, Québec.
F. Fafard, curé de Saint-Joseph de Lévis.
G. S. Beaulieu, curé de Saint-Onésime.
E. V. Dion, curé de la Rivière-Ouelle.
Jos N. Sirois, curé du Cap Saint-Ignace.
Ac. Vallée, curé de Saint-Flavien.
Eug. Frenette, curé de Saint-Jean-Port-Joli.
Ant. Gauvreau, curé de N.-D. de Lévis.
Oct Soucy, curé de Saint-Roch des Aulnaies.
Mag. Moreau, curé de N. D. du Mont-Carmel.
J. R. Desjardins, curé de Sainte-Louise.
Hosp. Desjardins, curé de St-David de l'Auberivière
P. S Hudon, curé de Rockland, Ottawa.
C. A. Collet, directeur du collège de Sainte-Anne.
Emile Dionne, collège de Sainte-Anne.
Ls Tremblay, collège de Sainte-Anne.
Ad. Michaud, collège de Sainte-Anne.
Ls Lessard, collège de Sainte-Anne.
Dom. Pelletier, collège de Sainte-Anne.
A. Têtu, collège de Sainte-Anne.
Frs Têtu, collège de Sainte-Anne.
Geo. Goudreau, collège de Sainte-Anne.
Ferd. Chabot, collège de Sainte-Anne.
Geo. Miville, collège de Sainte-Anne.
Jos. Richard, collège de Sainte-Anne.
Ed. Richard, collège de Sainte-Anne.
Jos. Levasseur, vicaire à Lotbinière.
P. Grondin, vicaire à Saint Raphaël.
Ls Bacon, vicaire à l'Islet.
Geo. Têtu, vicaire à la basilique de Québec.
C. Luc. Gauvreau, de N. D. de Lévis et quelques autres.

Son Eminence répondit à cette requête par le document qui suit, daté du 2 janvier 1890 :

ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU

Cardinal prêtre de la Sainte Eglise Romaine, du titre de Sainte-Marie de la Victoire, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, archevêque de Québec.

Aux membres de la Corporation du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nous avons reçu une requête signée de vous tous et d'un grand nombre de prêtres anciens élèves du collège de Sainte-Anne, Nous exposant le désir de voir le corps du révérend Charles-François Painchaud reposer près de cette institution qu'il a fondée au prix de tant de sacrifices.

Considérant : 1° que l'ancienne église de l'île aux-Grues a été remplacée par une autre située de l'autre côté du chemin et que le corps de ce vénérable prêtre se trouve maintenant dans le cimetière ;

Considérant qu'il est convenable de lui donner une sépulture plus digne et dans les environs de ce collège qui lui doit son existence ;

Par ces présentes Nous vous permettons de faire exhumer le corps du dit révérend Chs-Frs Painchaud du cimetière de l'île-aux-Grues pour l'ensevelir dans un cimetière spécialement destiné aux membres de la corporation du susdit collège et dont nous nous réservons le droit de choisir la place et les dimensions sur le terrain du collège.

Nous ordonnons que ce cimetière soit béni et entouré de mur ou de palissade solide que le collège devra entretenir et renouveler au besoin.

Et comme la loi civile exige, outre la permission de l'évêque, l'autorisation d'un juge de la cour supérieure, pour exhumer un cadavre, Nous recommandons d'observer cette loi.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de notre Secrétaire, le deux janvier mil huit-cent quatre vingt-dix.

(Signé) E.-A., Card. TASCHEREAU,
Arch. de Québec.

(L. † S.) Par Son Eminence,

(Soussigné) C.-A. MAROIS, Ptre,
Secrétaire.

Afin de se conformer à cette partie du document épiscopal qui recommandait aux requérants d'obtenir l'autorisation d'un juge de la cour supérieure pour exhumer les ossements de M. Painchaud, ils s'adressèrent à Son Honneur M. le juge H. C. Pelletier, qui se rendit de bonne grâce à cette demande, et quelque temps après, ils reçurent le permis d'exhumation, ainsi formulé :

Vu la requête de la Corporation du collège de Ste-Anne de La Pocatière, représentée par Louis Philippe Sirois, notaire public de la cité de Québec, tendant à l'exhumation du corps du Révérend Charles-François Painchaud, maintenant dans le cimetière de l'île-aux-Grues, pour l'enterrer dans le cimetière destiné à l'inhumation des membres de la corporation requérante et le placer à l'endroit à être désigné par l'ordinaire du diocèse, la permission des autorités ecclésiastiques ayant au préalable été obtenue,

Vu la dite permission de l'autorité ecclésiastique, nous accordons les conclusions de la dite requête pour les fins mentionnées en icelle requête. Et en conséquence nous ordon-

nons l'exhumation du corps du Révérend Charles-François Painchaud du cimetière de l'île-aux-Grues pour être enterré de nouveau dans le terrain de la Requérante, dans un cimetière spécial choisi et désigné comme susdit.

(Signé) : H. Cyrias Pelletier,
J. C. S.

Tout étant réglé, tant au civil qu'au religieux, il ne restait plus qu'à obtenir le consentement des paroissiens de l'île-aux-Grues et de quelques parents qui, comme on peut facilement se l'imaginer, avaient un peu raison de vouloir garder auprès d'eux la dépouille de ce prêtre remarquable, l'honneur de leur île. Après quelques pourparlers, l'entente fut bientôt générale, et les anciens élèves qui avaient lancé le mouvement, ne se trouvèrent bientôt plus qu'en face d'un dernier problème à résoudre : la construction d'une petite chapelle destinée à recevoir les restes du Fondateur. C'est alors que l'on vit se former un comité, mi-ecclésiastique mi-laïque, composé de MM. E. Fafard, curé de Saint-Joseph de

Lévis, T. E. Beaulieu, chapelain de l'Hôtel-Dieu de Québec, A. Gauvreau, curé de Notre-Dame de Lévis, l'honorable C. A. P. Pelletier, sénateur, L. P. Sirois, N. P. et Thomas Chapais, directeur du *Courrier du Canada*, de Québec. Ce comité décida de faire un appel à la générosité des anciens élèves. Le coût d'une chapelle mortuaire devant être assez élevé, — on l'estimait à environ deux mille piastres, —il fallait de toute nécessité avoir recours à ceux qui avaient reçu leur éducation au collège de Sainte-Anne. Une lettre ou circulaire fut en conséquence adressée à tous, indistinctement. En voici la teneur :

Circulaire du Comité aux anciens élèves

Québec, 29 avril 1891

MONSIEUR,

En décembre 1890, à une réunion d'anciens élèves du collège de Sainte-Anne, nous, soussignés, avons été nommés membres directeurs d'un comité chargé de préparer au fondateur

de notre *Alma Mater*, le révérend Charles-François Painchaud, un tombeau digne de lui et de ses enfants. Après bien des démarches et des pourparlers, nous avons le plaisir et le bonheur de vous annoncer que, avec l'entière approbation de Son Eminence, la translation des restes de Monsieur Painchaud se fera du cimetière de l'île-aux-Grues, dans un cimetière préparé au Collège de Sainte-Anne, le 22 ou 23 juin prochain, coïncidant ainsi avec le triduum du centenaire de saint Louis de Gonzague et le cinquantenaire de l'établissement de notre Congrégation de la Sainte-Vierge.

Ne sera-ce pas vraiment une belle et solennelle circonstance que celle où il nous sera donné de voir tous les élèves de Sainte-Anne, prêtres et laïques, réunis autour de leur vénéré fondateur !

Pour rencontrer le désir exprimé à notre réunion, et qui est celui de tous, nous en sommes sûrs, nous avons résolu de construire sur le tombeau de M. Painchaud une chapelle dans laquelle il sera permis de célébrer les saints mystères. Il va sans dire que pour réaliser ce vœu il nous faut le concours unanime et généreux de tous les anciens élèves. Si nous calculons juste, d'après les informa-

tions reçues, les dépenses requises pour cela s'élèveraient à deux ou trois mille piastres.

Veuillez, s'il vous plaît, faire parvenir, le plus tôt possible, à l'un des soussignés, le montant de votre souscription, car les travaux commenceront incessamment.

Nous comptons que tous les anciens élèves se feront un plaisir et un pieux devoir d'assister à cette fête du cœur, qui, avec le concours des prêtres du Collège et de leurs élèves, promet d'être brillante.

Nous avons l'honneur d'être,
Monsieur,
Vos très humbles serviteurs,

E. FAFARD, Ptre.,
Curé de St-Joseph, Lévis.

C. A. P. PELLETIER,
Sénateur, Québec.

T. E. BEAULIEU, Ptre,
Ch. Hôtel-Dieu, Québec.

L. P. SIROIS,
Notaire, Québec.

ANT. GAUVREAU, Ptre.
Curé de N.-D. de Lévis.

THOMAS CHAPAIS,
Journaliste, Québec.

L'appel fut entendu, et comme on pourra s'en assurer à la lecture du rapport fourni par M. l'abbé Fafard, la souscription, à la date du 23 juin, couvrait presque la somme des dépenses.

Depuis lors, de nouvelles souscriptions sont arrivées, qui comblent le léger déficit alors existant. La chapelle est donc terminée et payée. Il ne reste plus que l'érection d'un autel à l'intérieur et le clôturage du cimetière que les anciens élèves s'empresseront sans doute de faire construire à leurs frais. Ce sera le complément de l'œuvre qu'ils ont si généreusement entreprise.

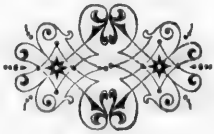

TRANSLATION DES RESTES

DE L'ILE-AUX-GRUES A STE-ANNE

Samedi, le 13 juin, avait lieu à l'île-aux-Grues, l'exhumation des restes de M. Painchaud, en présence de Mgr Têtu, procureur de l'archevêché de Québec, des révérends M. Godin, curé de la paroisse, M. J. R. Desjardins, curé de Sainte-Louise, M. A. Michaud, procureur du collège de Sainte-Anne, M. F.-X. Laplante, vicaire au faubourg Saint-Jean de Québec, de M. Chs Painchaud, George Painchaud, M. Lachaîne, parents du défunt et de plusieurs autres paroissiens.

Après la grand'messe du lendemain, tous les paroissiens furent admis à contempler une dernière fois les ossements de cet illustre enfant de l'île-aux-Grues.

Lundi matin, un service solennel fut chanté dans l'église de cette paroisse, par Mgr Têtu, assisté des Révérends MM. C. A. Collet, vice-supérieur du collège de Sainte-Anne, et A. Michaud,

procureur de la même maison. Les élèves finissants, arrivés la veille, s'étaient chargés de la partie musicale, sous la direction de M. l'abbé Emile Dionne. Avant l'absoute Mgr Têtu adressa à l'assemblée une allocution touchante, dans les termes suivants :

Allocution de Mgr H. Têtu

" *In memoria æterna erit justus.*

Le jour de la mort d'un homme illustre est toujours un jour de deuil pour ses parents, pour ses amis, pour ses concitoyens. Ce fut un jour de tristesse et de deuil, à Sainte-Anne, quand M. Painchaud, curé de la paroisse et fondateur du collège, rendit le dernier soupir, car il était aimé de ses paroissiens, bien-aimé de ses ecclésiastiques et de ses écoliers. Et l'on avait bien raison de le regretter : l'on perdait un bon pasteur et un bon père, un bon prêtre, un homme distingué par l'étendue de ses connaissances, par ses belles manières, par les qualités de son cœur et de son esprit. Ce fut un jour de deuil pour la famille Painchaud, qui voyait disparaître l'un de ses membres les plus justement aimés, et celui qui lui a

fait le plus d'honneur. Ce fut un jour de deuil pour l'île-aux-Grues qui voyait mourir le plus illustre de ses enfants, et un enfant qui aimait sa paroisse de l'amour le plus tendre ; il mettait ses délices à la revoir et il voulut même y reposer après sa mort. Ce fut un jour de deuil pour le pays tout entier ; car ce grand citoyen avait rendu des services éminents non seulement à l'Eglise, mais encore à l'Etat, et le collège qu'il a laissé après lui est un monument impérissable de son zèle à servir la patrie aussi bien que la religion. On peut donc le proclamer bien haut, M. Painchaud fut pleuré à l'heure de sa mort, et il fut longtemps et universellement regretté.

Mais le temps du deuil est passé. Du moins, au sentiment de la tristesse doit se joindre aujourd'hui le sentiment de la joie, du triomphe et de la gloire. Cinquante ans se sont écoulés. C'est le temps de rappeler de nouveau les vertus et les œuvres admirables de M. Painchaud, et de nous réjouir à la pensée que depuis de longues années il est en possession de la récompense céleste.

C'est le temps aussi pour le collège de Sainte-Anne de donner un éclatant et solennel témoignage de sa reconnaissance et de son amour à celui qui fut son fondateur et son

père. Oui, tous les élèves de Sainte-Anne sont heureux aujourd'hui d'ajouter, s'il est possible, à la gloire de leur bienfaiteur, en transportant ses restes vénérés auprès de la maison qu'il a élevée au prix de tant de sacrifices et de tant de larmes, et en les plaçant dans une chapelle spéciale qui sera un monument durable de leur gratitude. Car nous avons appris à aimer M. Painchaud, nous, élèves du collège de Sainte-Anne, nous l'aimons depuis nos plus tendres années. Les prêtres qui lui ont succédé nous ont enseigné à bénir et vénérer cet homme de Dieu : et je me rappelle l'indicible émotion qui remplit nos cœurs et les applaudissements dont nous fîmes retentir le collège, lorsqu'un jour, l'un des élèves de M. Painchaud, un de ceux qui l'avaient connu, qui avaient été témoins de son dévouement, nous parla éloquemment de notre père à tous, nous fit connaître comme il était bon pour ses chers écoliers, et combien grands étaient les sacrifices qu'il s'était imposés pour assurer l'existence de son collège.

C'est donc le sentiment de la reconnaissance qui a amené les élèves de Sainte-Anne à l'île-aux-Grues. Ils sont venus vous dire : nous voulons les restes de M. Painchaud, nous sommes ses enfants, confiez-nous les ossements

bénis de notre père. Nous comprenons, M. F. ce que cette proposition a pu avoir de pénible pour vous, nous nous expliquons parfaitement le grand désir que vous aviez de garder la tombe de l'auguste défunt dans les caveaux de votre église où il reposait depuis cinquante ans. Ces sentiments vous honorent, ils font l'honneur de tous les paroissiens de l'île-aux-Grues. Mais vous avez compris aussi, qu'avant tout, vous deviez chercher la gloire de M. Painchaud, et que le meilleur moyen de la procurer, était de consentir volontiers à la translation de ses restes à Sainte-Anne. Et vous travaillez en même temps à l'honneur de sa famille, à l'honneur de votre paroisse elle-même. Et vous faites le plus sensible plaisir à Son Eminence le Cardinal Taschereau, qui a manifesté plusieurs fois en ma présence le grand désir qu'il avait de voir se terminer heureusement cette importante affaire. Ce sera une grande consolation pour vous, M. C. F. d'avoir fait en cela la volonté de votre vénérable archevêque, et de ne l'avoir pas contristé par votre résistance. Il n'est jamais bon de causer du chagrin à son évêque, surtout quand cet évêque a les cheveux blancs et qu'il joint à la dignité de la pourpre romaine l'éclat de la science et l'auréole de la vertu.

Vous avez admirablement interprété les sentiments de M. Painchaud lui-même à l'égard de son premier supérieur ecclésiastique, car c'est lui qui disait en parlant de Mgr Plessis : " Si j'avais offensé cet homme-là, je consentirais à me traîner sur les genoux, depuis mon presbytère jusqu'à Québec, pour lui demander pardon de ma faute."

Le Cardinal sera donc heureux d'apprendre qu'il n'y a plus qu'à se réjouir et à remercier la divine Providence d'avoir ménagé un si beau jour de gloire au fondateur du collège de Sainte-Anne. Nous aussi, remercions Dieu, M. F., des grâces et des talents qu'il avait accordés à M. Painchaud et des grandes choses qu'il lui a permis de faire durant sa vie. Si cette grande âme avait encore besoin de nos prières pour passer au séjour de l'expiation à celui de la jouissance, ne les ménageons pas ces prières, faisons comme l'Eglise qui prie longtemps pour ses enfants défunts, tant qu'elle ne les a pas placés sur ses autels. Pendant que les élèves de Sainte-Anne prieront pour leur insigne bienfaiteur dans la chapelle élevée à sa mémoire, vous continuerez à prier ici pour votre illustre co-paroissien, et tous ensemble nous nous efforcerons de marcher sur ses traces ; nous tâcherons de remplir comme

lui tous nos devoirs, envers notre patrie, et surtout envers notre sainte religion, afin de partager un jour sa glorieuse récompense au ciel.

Après l'absoute, le cortège se mit immédiatement en marche dans l'ordre suivant : le cercueil, renfermant les restes placés sur un brancard richement orné, était porté sur les épaules des élèves du collège venus pour assister à cette imposante cérémonie ; les prêtres, au nombre de huit, venaient ensuite ; puis les paroissiens, qui, pour la plupart, se rendaient à pied jusqu'au lieu d'embarquement, distance de deux milles. On peut se figurer l'émotion de ces bons paroissiens de l'île-aux Grues, en voyant s'éloigner pour toujours ces restes vénérés dont ils avaient eu la garde depuis cinquante-trois.

Aussi lorsqu'ils virent partir le bateau qui les portait, ils ne purent contenir les sentiments qui remplissaient leurs cœurs et manifestaient par des signes non équivoques la légitime douleur dont ils

étaient pénétrés. La traversée à St-Thomas fut des plus heureuses. Là encore, les écoliers reprirent sur leurs épaules leur précieux fardeau, et le portèrent alternativement avec quelques uns des paroissiens de l'île-aux-Grues. Il se fit un cortège vraiment imposant pour accompagner les restes jusqu'à l'église. Touchante coïncidence : M. le notaire Stanislas Vallée qui était rendu à la rencontre du corps de M. Painchaud partant de l'Anse-à-Gilles pour l'île-aux-Grues, il y a cinquante-trois ans, se trouvait à sa rencontre au quai de Montmagny. Un libera solennel fut chanté à l'église de cette ville par M. E. Fafard, curé de Saint-Joseph de Lévis, ayant MM. A. Michaud et A. Talbot pour l'assister, comme diacre et sous-diacre. L'église était tendue de noir et l'assistance nombreuse ; on y voyait les élèves des frères du Sacré-Cœur et des sœurs de Notre-Dame, les sœurs de l'Hôpital et les premiers citoyens de la paroisse. Une députation des citoyens de Ste-Anne de la Pocatière, avec le maire

à sa tête, s'était rendue jusqu'à Saint-Thomas, pour accompagner le convoi. Depuis l'église jusqu'à la gare, une foule nombreuse suivait les restes de M. Painchaud.

Une démonstration les plus imposantes devait avoir lieu à Ste-Anne. Toute la paroisse, les élèves du collège avec leur fanfare, les ecclésiastiques et les prêtres de cette maison, et un grand nombre de curés des paroisses voisines avec quelques-uns de leurs paroissiens, se développèrent en une procession vraiment grandiose jusqu'à l'église, où le vénérable curé, Monseigneur Poiré, reçut avec émotion son illustre prédécesseur, et présida à l'absoute qui fut immédiatement chantée. M. A. Gauvreau, curé de Lévis, faisait diacre, et M. J. R. Desjardins, curé de Sainte-Louise, sous-diacre. De la gare du chemin de fer jusqu'à l'église, on remarqua que le maire et les notables de la paroisse se disputaient l'honneur de porter la dépouille mortelle de leur ancien curé. Enfin le vénérable

M. Painchaud allait revoir la maison qu'il a construite au prix de ses sueurs et l'on peut dire de sa vie. Il est entré par cette porte du cours latin qu'il a franchie tant de fois et au dessus de laquelle se lit une inscription (1) en

---

(1) Le marbre qui porte cette inscription fut placé le 13 août 1840.

D. O. M.

IN MEMORIAM

REV. C. F. PAINCHAUD

Hujusce collegii fundatoris, necnon hujus parochiæ [pastoris,
Viri exima animi fortitudine, variisq. ingenii dotibus [eminentis
Qui institutionem hanc religioni, bonisq. artibus deditam
Prope inops, strenue cœpit
Ac ipse incumbens operi ad finem usque conduxit anno [MDCCCXXIX.
Laboribus et curis exhaustus
Ante diem e vita cessit ætatis anno LVI
Sal. reparatæ MDCCCXXXVIII.

———— o ————

A la mémoire du Révd Chs-F. Painchaud, fondateur de ce collège et curé de cette paroisse.

M Painchaud était remarquable par une force d'âme peu ordinaire, et par les plus belles qualités de l'esprit.

Presque entièrement dépourvu de moyens, il forma le hardi projet d'élever ce bel édifice, consacré à la Religion et aux beaux arts.

Et se mettant lui-même à l'œuvre, il le vit achevé en l'année 1829.

Epuisé par ses travaux, et par une infinité de soins, M. Painchaud est mort prématurément, à l'âge seulement de 56 ans, en l'année de Notre-Seigneur 1838.

son honneur, inscription qui rappelait en peu de mots ce qu'il fut pour Ste-Anne. On la déposa dans la chapelle du collège où un service solennel fut chanté pour le repos de son âme. C'était là le prélude des fêtes que l'on préparait et qui eurent lieu au collège de Ste-Anne le 23 du même mois.

Les anciens élèves et les directeurs de la maison qui ont conçu le projet de cette translation des restes de M. Painchaud, ont dû être heureux du succès qui jusqu'alors avait si bien couronné leurs efforts. Et les témoignages de respect et de vénération rendus à M. Painchaud tout le long du trajet de l'île-aux-Grues jusqu'à Ste-Anne, faisaient voir que sa mémoire est encore vivace dans le souvenir de tous, et que les organisateurs de cette démonstration avaient été vraiment bien inspirés.

LE 21 JUIN

Troisieme centenaire de saint Louis de Gonzague

—

Le programme complet de la fête devait être rempli en trois jours, dont le premier tout entier était consacré à la célébration du troisième centenaire de saint Louis de Gonzague, patron de la jeunesse chrétienne, et patron spécial du collège de Sainte Anne : double raison pour célébrer avec la plus grande pompe possible ce jour solennel, que Léon XIII, dans sa sagesse profonde, avait indiqué aux fidèles du monde entier comme un jour spécial de bénédiction et de salut.

A l'archiconfrérie, il y eut d'abord le panégyrique du Saint par Mgr Henri Têtu, puis la conversation dialoguée des élèves au Sacré-Cœur de Jésus, et enfin la bénédiction du très saint-Sacrement qui termina le programme de la partie religieuse.

A 7½ heures, les membres de la Société Saint-Louis de Gonzague firent les frais d'une séance solennelle à laquelle assistait un nombreux auditoire. En voici le programme :

" *Non, non, la gloire n'est pas vaine* "..... Par le Chœur de la Société.

Rapport. — Promotions. — Fable déclamée par M Achille Esnouf.—Remerciements en anglais, par M. JOSEPH DEMERS.

TAQUINET ou le " Panier de figues. "

Petite pièce comique jouée par MM. Nap. Bolduc, Jean Leclerc, Joseph Lafrance, Jules Langlais, Albert Demers, Ludger Bernier, Hector Fillion, Arthur Beaudoin, Honorius Deschênes et Emile Pelletier.

VIVE LA REINE !

Union Musicale.

LES FETES DU 22 ET DU 23 JUIN

Les fêtes qui, le 22 juin au soir, réunissaient les élèves anciens et nouveaux du collège de Ste-Anne dans une grandiose démonstration en l'honneur de leur fondateur, ont été un immense succès.

Jamais l'*Alma Mater* n'avait vu pareil concours, jamais ses enfants ne lui avaient donné le spectacle d'un si vif élan et d'un si chaud enthousiasme.

Des drapeaux flottant sur le collège, des arcs de triomphe érigés à la barrière et à la porte principale du collège, les avenues balisées et décorées de drapeaux redisaient la joie du collège à revoir ses anciens élèves, dispersés un peu partout dans le monde, revenus pour honorer la mémoire de leur père.

Dès lundi matin, les trains venant de l'Est et de l'Ouest amenaient de toutes parts ceux que la voix de la reconnais-

sance et de la piété filiale appelaient au foyer où leur intelligence puisa la science et la foi.

A mesure que les groupes se rencontraient, que les anciens camarades se retrouvaient, quelles bonnes poignées de mains, quelles gaies histoires, quelles joyeuses réminiscences. C'était un feu roulant ininterrompu.

Ah ! qu'il fait donc bon d'avoir, de temps à autre, de ces heures dans la vie ; ce sont des oasis que la Providence nous réserve pour nous délasser des combats et des épreuves de l'existence.

Nous allons tâcher, dans les lignes qui vont suivre, de donner une idée aussi exacte que possible, de ces belles et inoubliables fêtes.

§ 1. LE CINQUANTENAIRE DE LA CONGREGATION

A 7 heures du soir, le lundi, les anciens élèves, étant rangés en demi-cercle devant le corps central du collège, M. Auguste Boulet, l'un des assistants de

la Congrégation de la Sainte-Vierge, s'avança et lut l'adresse suivante de bienvenue des congréganistes actuels à leurs frères aînés.

Adresse aux anciens Congréganistes

MESSIEURS,

Les congréganistes actuels du collège de Sainte-Anne sont heureux de souhaiter la bienvenue à leurs frères aînés. Ils ont cru devoir vous inviter à vous joindre à eux pour offrir à la Reine des Anges un témoignage solennel de reconnaissance, pour les grâces sans nombre dont elle a comblé ses dévots enfants de Sainte-Anne, depuis cinquante-quatre ans que sa congrégation est établie au collège.

Vos cœurs sont encore remplis de pieux souvenirs de votre vie de congréganistes sous le toit béni de votre Alma Mater ; vous me permettrez cependant de vous rappeler quelques faits qui ont signalé l'existence de notre congrégation.

Le 18 décembre 1837, M. Alexis Mailloux, de pieuse mémoire, alors directeur des écoliers, obtenait de Mgr Signay un décret érigeant

notre congrégation. A cette époque, le collège possédait encore son illustre fondateur, et ce fut sans doute, pour son cœur de père, une bien sensible consolation de savoir que ses chers enfants allaient s'enrôler d'une manière spéciale sous la bannière de la Vierge pleine de grâces. C'est par une heureuse coïncidence que les restes vénérés de M. Painchaud viennent reposer auprès de son collège au jour où nous célébrons le cinquantenaire de l'affiliation de notre société à la Prima primaria de Rome.

Ce ne fut cependant que le huit mars 1838 que le Révérend M. F. Pilote, qui avait succédé à M. Mailloux dans la direction des écoliers, réunit pour la première fois le conseil de la congrégation. Le lendemain vingt-six élèves se faisaient recevoir congréganistes. Enfin le 21 juillet 1840, le T. R. P. Roothaau, général de la compagnie de Jésus, donnait à Rome le diplôme d'affiliation à la Prima primaria à la congrégation du collège de Sainte Anne. C'est le cinquantenaire de cette affiliation que nous devions célébrer l'année dernière, mais les circonstances nous ont forcés à remettre à ce jour notre fête de famille.

Du 9 mars 1838 au 21 juin 1891, 966 élèves ont été reçus congréganistes, et sur ce nombre

221 sont devenus prêtres. Ces chiffres prouvent éloquemment la dévotion que les élèves du collège de Sainte-Anne ont toujours eue pour la sainte Vierge ; ils témoignent de la protection de Marie sur ceux qui veulent l'honorer et la servir dans sa congrégation.

Plusieurs d'entre nos frères ont reçu de sa main maternelle des grâces de choix ; et parmi les saints que l'Eglise a placés sur ses autels, il y en a vingt qui furent congréganistes ; parmi eux, nous voyons briller notre glorieux patron, saint Louis de Gonzague.

Réunis dans quelques instants au pied de cet autel de Marie, où tour à tour nous avons psalmodié ses louanges, faisons monter vers son trône l'expression de notre gratitude. Que notre amour pour elle aille toujours en s'accroissant, et que les liens qui nous unissent dans son cœur immaculé se ressèrent de plus en plus.

Il nous reste à offrir nos plus sincères remerciements aux congréganistes qui ont bien voulu contribuer à doter notre chapelle du nouveau tapis que nous y voyons aujourd'hui. Nous en remercions spécialement deux, dont l'un nous a fait cadeau d'une belle chasuble blanche brodée d'or, et l'autre d'une jolie

paire de candélabres. La Reine du Ciel saura les récompenser de leur don filial, et nous conserverons longtemps le souvenir de leur générosité.

M. l'abbé Frénette, curé de Saint-Jean-Port-Joly, répondit en termes très heureux, rappelant tout ce que la Mère de Dieu a fait pour le collège qu'elle a visiblement protégé en maintes circonstances.

Réponse de M. Frénette

Si jamais il pouvait m'être permis de m'enorgueillir de mon titre d'ancien directeur de la congrégation du collège de Ste-Anne, ce serait bien en cette circonstance où ce titre me vaut l'honneur d'être appelé à répondre à votre aimable adresse de bienvenue. Cependant je dois avouer que je ne puis me défendre d'un certain sentiment de confusion, en prenant la parole au nom de tant d'amis, qui pourraient vous dire bien mieux que je ne puis le faire, les douces émotions que fait naître dans nos cœurs cette réunion de frères sous le toit béni qui abrita notre enfance. Aussi vais-je me borner à ne faire que ce qu'on

m'a demandé : " Vous n'aurez, me disait le très-estimable confrère qui m'invitait à répondre à votre adresse, vous n'aurez qu'à laisser parler votre cœur et il trouvera facilement deux mots à nous dire et cela suffira." En effet, ces deux mots, mon cœur les place sans effort sur mes lèvres. Et il me semble qu'ils expriment bien les sentiments qui vibrent dans le cœur de tous ces amis auxquels vous souhaitez la bienvenue : Merci et Reconnaissance. Oui merci, merci d'abord à tous les dignes prêtres qui dirigent avec tant de zèle et d'habileté notre cher et bien aimé collège de Ste-Anne. Merci, MM., pour la bienveillante invitation qui nous procure la joie de cette belle réunion de famille. Merci à vous, nos jeunes amis, qui avez su si bien embellir ces lieux qui nous sont chers. Et la joie qui rayonne sur vos fronts nous persuade que vos jeunes cœurs sont à l'unisson avec nos cœurs déjà un peu vieillis, il faut l'avouer, mais rajeunis pour la circonstance ; tous nous pouvons d'accord chanter avec le prophète : "*Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum* ". Reconnaissance. Reconnaissance au vénéré fondateur de notre *Alma Mater*. Une voix p'us éloquente que la mienne vous redira les titres que cet insigne bienfaiteur de notre

jeunesse a à cette reconnaissance. Reconnaissance surtout à la Vierge Marie qui protégea et bénit notre enfance.

Dans quelques instants nous irons nous agenouiller aux pieds de son autel pour y célébrer par nos pieux cantiques le 50me anniversaire de la fondation de notre congrégation. Il semble que ce sera un spectacle agréable au cœur de notre bonne Mère de voir toutes les générations de ses enfants de Ste-Anne réunies ce soir dans son sanctuaire, pour y prier et pour y entendre une voix amie nous parler des grandeurs et des bienfaits de Marie. Puisse cette pieuse réunion resserrer de plus en plus les liens de la charité qui doivent nous unir, comme des frères, dans le cœur de celle que tous nous choisîmes dès notre jeune âge pour notre Mère du ciel.

Aussitôt après, les élèves anciens et nouveaux se rendirent à la chapelle pour assister à l'Archiconfrérie, destinée à célébrer le cinquantième anniversaire de l'affiliation de la congrégation à la *Prima Primaria* de Rome. La chapelle était somptueusement décorée. Des inscriptions de circonstances se détachaient des galeries : *Louis aimable et doux modèle*,

A Jésus, gardez, gardez nos cœurs. Ave Maria, gratia plena. Partout des drapeaux, des tentures multicolores, des festons de verdure.

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Charles Richard, curé de N.-D. de la Garde. Le texte seul : *Ecce quam bonum, et quam jucundum habitare fratres in unum*, indique que l'orateur a développé cette idée sublime de fraternité qui doit exister entre les membres d'une même famille. M. l'abbé Richard a eu des mouvements très heureux, et les souvenirs religieux qu'il a évoqués à plusieurs reprises, ont fait verser des larmes d'attendrissement à plus d'un auditeur.

Sermon de M. l'Abbé C. Richard

CURÉ DE NOTRE-DAME DE LA GARDE

Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum ! Ps. 134—vs. 1er.

Un sentiment bien doux animait le Roi Prophète, lorsque, réuni avec les lévites autour de l'arche sainte, et l'âme toute débor-

dante de reconnaissance et d'amour au souvenir des bienfaits de Dieu, il saisissait sa lyre et il chantait : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.* Or, c'est ce même sentiment qui fait palpiter nos cœurs en ce beau jour de fête, et, nous aussi, nous sentons le besoin de dire à Dieu une hymne d'actions de grâces. Aussi serait-il cruel autant qu'injuste de comprimer par de longs discours l'idée des âmes qui veulent s'élancer vers le ciel et chanter leur prière.

Cependant, mes chers amis, je ne puis m'empêcher de vous répéter ici, que vous avez touché la fibre la plus sensible de notre cœur, que vous nous avez attirés par le lien le plus étroit et le plus doux qui nous unisse à notre *Alma Mater*, lorsque vous nous avez conviés à célébrer, avec vous, ce cinquantième anniversaire.

Sans doute, ils sont nombreux, et ils nous sont bien chers, les souvenirs qui nous rattachent à cette maison bénie. Oh ! nous le sentons bien, lorsque, après une longue absence, le cœur tout palpitant d'émotions, nous revoyons ces murs sacrés qui ont abrité notre jeunesse. Tout ici prend une voix, pour faire revivre, en notre âme, un temps qui n'est

plus. Les luttes de l'intelligence, les épanchements de l'amitié, le généreux dévouement des anges qui guidaient nos pas, les bruyants plaisirs auxquels on se livre tout entier à quinze ans, les espérances d'avenir, les châteaux en Espagne, tout ce bonheur d'autrefois revêt, à travers la distance qui nous en sépare, un charme inexprimable.

Mais, hélas ! tout cela est passé ! nous avons vécu, nous avons vu de près les hommes et les choses d'ici-bas, et nous avons perdu l'une après l'autre, sur le chemin de la vie, toutes nos joies, toutes nos illusions de vingt ans.

Cependant, Messieurs, il est un trésor que le temps n'a pas dissipé, il est un sentiment qui a conservé toujours sa suave fraicheur, il est une fleur de jeunesse que les années n'ont pas flétrie, et que le Ciel a gardée, en nos âmes, pour embaumer notre existence. C'est cette confiance, cet amour filial qui a pris naissance au pied de cet autel, où l'on nous réunissait pour chanter les louanges de la Vierge. Quelle délicieuse émotion nous avons éprouvée, lorsque nous sommes venus, un évangile à la main, nous enrôler dans la Congrégation des enfants de Marie et lui jurer amour et fidélité ! C'était en l'une de ces solennités, si pieuses et si suaves, dont on ne peut

plus être témoin sans verser des larmes d'attendrissement. Comme il fait bon de venir encore, avec le même abandon d'autrefois répandre nos cœurs dans le cœur de celle qui fut la confidente des joies, des luttes et des peines de nos jeunes années ! L'autel de Marie, et tout ce qu'il nous rappelle, voilà, ce qui, plus que tout le reste, donne à notre Alma Mater son cachet de ressemblance avec le toit paternel.

Le toit paternel ! Quel est le secret de la puissance exercée par ce mot magique, sur tout homme qui a un cœur ? C'est que là nous avons connu, nous avons aimé un être incomparable qui nous entourait de ses soins et de son dévouement, un être à part, qui s'appelle une mère et qui apparaît toujours aux regards de l'enfant, environné d'une auréole si élevée et si pure, que rien ici-bas ne peut lui être comparé : c'est la vivante image de la Providence de Dieu sur ses créatures.

Un des plus beaux cantiques de nos livres inspirés, c'est le chant que l'auteur de la sagesse a consacré à la louange de sa mère. C'était une femme faite de douceur et de force, *plus précieuse*, dit l'écrivain sacré, *que tous les trésors de la terre*. Son œil vigilant était attentif à tout ce qui pouvait apporter aux

siens la prospérité et le bonheur. *Consideravit semitas domus suæ.* Sa main laborieuse était toujours au travail pour procurer le bien-être à ceux de sa maison. *Operata est consilio manuum suarum.* Aussi, les heureux fils de cette femme se sont-ils levés, pleins de reconnaissance et d'amour, pour célébrer ses louanges. *Surrexerunt filii ejus et beatissimam prædicaverunt.*

Surrexerunt filii ejus !—C'est précisément de nous qu'il est parlé, Messieurs, dans ces paroles prophétiques. Car, selon les interprètes, la femme qu'exalte Salomon, n'est autre que la bienheureuse Vierge, que l'Esprit Saint montrait à son prophète à travers l'image de sa mère. Et, la maison où nous sommes, est bien la sienne.

C'est une loi de la Providence, depuis le drame du Paradis terrestre, que tous les bienfaits qui viennent du ciel à la terre, doivent passer par les mains de Marie, comme tout le bien, qui remonte de la terre au ciel, doit passer par son cœur, pour arriver à Dieu. C'est donc Elle qui a inspiré à notre héroïque fondateur, la sublime pensée de donner à la jeunesse de son pays, cette magnifique institution, dont nous avons tous vu les bienfaits. Aussi, les anciens nous racontent, que pour

abattre les arbres qui couvraient la colline sur laquelle il avait résolu d'asseoir son collège, M. Painchaud réunissait les jeunes gens de sa paroisse, et qu'avant de leur mettre en main la pioche et la hache, il allait chanter avec eux un cantique à la Vierge, dans l'église de Sainte-Anne. Ainsi, Marie prenait possession de sa maison, même avant sa naissance. Il n'est pas étonnant, après cela, qu'elle ait veillé, avec tant de soin, sur son berceau, sur son enfance, et sur sa jeunesse. *Consideravit semitas domus suæ.*

Certes, les épreuves n'ont pas manqué. Elles sont venues de tous les côtés à la fois. Mais il y eut toujours, pour les surmonter, un moyen infaillible. Quand un nuage paraissait à l'horizon et que l'orage grondait au loin, nos pieux directeurs disaient aux élèves de la congrégation : " Il faut prier bien fort, car nous avons une grâce importante à obtenir." Et la prière à Marie produisait toujours son effet. Si le collège de Ste-Anne a pu sortir victorieusement des dernières épreuves, si nous pouvons contempler avec bonheur cette apparence de joie et de prospérité dont il s'est revêtu, il faut en remercier, sans doute, les mains généreuses qui ont répandu sur lui leurs largesses princières ; mais il ne faut pas ou-

blier Celle qui, d'en haut, inspirait leur cœur, *consideravit semitas domus suæ.* Si, dans les luttes de l'intelligence, vous avez su, mes chers amis, conquérir une place si glorieuse, et remporter des succès qui font notre orgueil, n'oubliez pas que vous le devez à Celle que vous allez toujours saluer pieusement à l'heure du combat.

Mais la sollicitude de la mère ne se borne pas au soin général de la maison. Chacun des enfants qui composent la famille est l'objet de son attention. Elle veille sur ses besoins, étudie ses penchants, ses aspirations, ses désirs. Elle prodigue de telle façon son affection et son dévouement, que chacun semble, à lui seul, l'absorber tout entier.

Ainsi a fait cette mère que nous célébrons aujourd'hui. Comment rappeler les bienfaits particuliers dont chacun de nous a été l'objet de sa part ? Combien de fois nous sommes venus chercher à ses pieds, la lumière, la consolation et la force ? Combien de fois elle nous a pris par la main, pour nous aider à franchir un obstacle qui barrait le passage ?

J'ai connu, autrefois dans cette maison, un jeune homme qui avait senti, de bonne heure, pour la vie du sanctuaire cet attrait mystérieux que l'on regarde, à bon droit, comme un

appel d'en haut. Mais les parents de cet enfant n'avaient d'autres ressources que leur foi vive et leur ardente piété. Il fallait des protecteurs. Les protecteurs se présentèrent ; et l'enfant fut envoyé au collège. Il avait cru que, ce premier pas fait, tout irait à merveille. Mais quel désenchantement ! Des difficultés insurmontables vinrent se joindre à l'ennui qui le dévorait. Malgré un travail opiniâtre, la lumière ne se faisait pas dans son esprit ; tout était, pour lui, mystère impénétrable. Cependant les protecteurs exigeaient le succès. Mais le succès ne venant pas, l'enfant se recommanda à Marie, avec une entière confiance, et, devant son autel, il fit cette promesse : " Si je deviens premier, à mon tour, chaque fois que la première place me sera assignée, je vous dirai, dans la journée même, un chapelet d'actions de grâces. " Que se passa-t-il dans l'esprit du jeune écolier ? Je ne le sais pas. Mais toujours est-il, qu'à quelque temps de là, il prenait place parmi ceux de ses condisciples qu'il regardait auparavant comme des prodiges. Il fut premier à son tour. Puis, plus qu'à son tour. De temps en temps, il arrivait que sur trois ou quatre concours, en une même journée, il méritait trois et quatre fois le premier rang. Fidèle à sa promesse, on le voyait, ces jours-

là, égrener furtivement ses quatre chapelets, disant parfois à Marie : " Ça va bien, Mère, mais pas tout à la fois. " Seulement, en certaines matières, il était resté d'une faiblesse si désespérante, que c'était amusant. La Vierge le voulait ainsi, sans doute, pour préserver son protégé des atteintes de l'orgueil. L'enfant le comprit et ne s'en plaignit jamais.

Combien d'autres reçurent, ici, depuis cinquante ans, des faveurs analogues ? La Dispensatrice de tous les biens pourrait seule nous le dire.

Cependant, ces dons de la nature, ces richesses de l'intelligence ne sont que la préparation et le prélude des trésors infiniment plus précieux dont Elle a la garde.

Oui, elle est belle l'âme humaine avec ses nobles facultés. Elle est plus riche que tout ce que la terre peut étaler de trésors à nos yeux ; elle est plus grande et plus élevée que tous les soleils qui se promènent dans les espaces infinis. Et pourtant cette beauté, cette grandeur, ne sont que le commencement des largesses que Celui qui peut tout réservait à sa créature privilégiée. Il a saisi notre nature ; il l'a élevée jusqu'à lui, par sa grâce ; il l'a divinisée ; il nous a fait si grands,

que chacun de nos actes, fait avec sa grâce, est, à ses yeux, un acte quasi divin, digne d'une récompense infinie.

Or, ce trésor de grâces et de mérites, il nous faut lé porter sur une fragile nacelle, à travers une mer couverte d'écueils, et féconde en tempêtes. Heureusement, nous ne sommes pas abandonnés, seuls et sans guide, en notre périlleux voyage. C'est ici, surtout, que nous sommes sûrs de l'appui de cette Mère qui veille sur nous. Combien de fois, aux jours de tempêtes et d'orages, qu'a traversés notre jeunesse, nous lui avons crié avec effroi : " Mère, sauvez-moi ? Je vais périr ! " Et, la voix de Marie, puissante comme la voix de Jésus sur les lacs de Galilée, imposait silence à la tempête ; et le calme renaissait dans nos âmes. Combien doivent à sa protectrice, de n'avoir pas fait alors d'irréparables naufrages ?

C'est le souvenir de ces bienfaits, dont chacun se rappelle la touchante histoire, qui nous a fait lever, comme les fils de la femme forte, pour venir célébrer les louanges de notre Mère. *Surrexerunt filii ejus et beatissimam prædicaverunt.*

Et quand nous aurons chanté notre cantique d actions de grâces, resserrons les liens qui

nous unissent ensemble, autour de Marie, afin que notre prière commune soit plus puissante sur son cœur. Le souvenir que nous voulons laisser ici, dans cette chapelle, pour rappeler notre passage, sera en même temps un gage de notre mutuelle union. Il rappellera à nos jeunes frères qu'ils doivent prier pour leurs aînés, dispersés, de tous côtés, sur ce champ de bataille, qui s'appelle la vie. Et quand nous reviendrons, tour à tour, nous reposer un peu, à l'ombre de ce sanctuaire, nous aurons un souvenir pour les absents. Ainsi nous obtiendrons plus sûrement d'éviter les dangers, que l'on rencontre encore, en descendant cette pente rapide qui termine la vie. Et un jour, réunis autour de notre Mère, dans la grande congrégation des élus, nous chanterons, à jamais ! *Ecce quam bonum et quam jucundum, habitare fratres in unum.*

Voici quel était le programme de cette charmante fête religieuse :

LITANIES DE LA SAINTE VIERGE

Laudate, pueri, Dominum ..... GAETANO CAPOCCI
Société Ste-Cécile.

Ave, maris stella.—Parce Domine, et *Domine, salvâm fac Regem,* harmonisés.

Tantum ergo ..... R. P. LIGONNET
Société Ste-Cécile.

Le *Laudate* de Capocci est un morceau difficile d'exécution, et d'une beauté réelle. La Société Sainte-Cécile l'a rendu avec grand effet. Ainsi des autres morceaux d'église, que ce chœur puissant a su interpréter avec un bel ensemble et une harmonie parfaite.

Après la bénédiction du saint-Sacrement, à laquelle présidait M. l'abbé Joseph Pelletier, curé de Saint-Louis de Richibouctou, assisté de M. l'abbé H. Dubé, chapelain de l'hospice du Précieux Sang de Fraserville, et de M. le chanoine Maj. Bolduc, curé de Cacouna, eurent lieu la vénération de la relique de saint Louis de Gonzague et la bénédiction d'un tableau de saint Berchmans, don d'un ancien élève.

M. le directeur annonça ensuite que l'on allait transporter dans la chapelle, la bière contenant les os du fondateur, et que chacun aurait l'avantage de contempler une dernière fois ces restes précieux. En effet, quelques minutes plus tard, quatre écoliers venaient déposer précieu-

sement le cercueil dans le chœur. Et tous les élèves vinrent tour à tour, avec une émotion bien visible, jeter un regard sur ces ossements bien conservés et toucher avec respect ce crâne qui avait renfermé une si brillante intelligence.

La soirée était déjà avancée, quand se termina cette petite démonstration religieuse, qui a laissé dans l'esprit de tous des souvenirs qui ne s'effaceront jamais.

§ 2. LE SERVICE FUNEBRE A L'EGLISE DE LA PAROISSE

La translation à la chapelle mortuaire

C'est à 7½ heures du matin, le mardi, qu'eut lieu, du collège à l'église, la translation des restes vénérés de M. Painchaud. MM. L. P. Sirois, C. E. Rouleau, J. C. Chapais, et J. N. Castonguay, quatre anciens élèves, eurent l'honneur insigne de porter, sur un brancard recouvert de tentures funèbres, le cercueil qui renfermaient les ossements précieux. Les élèves du collège formaient la tête du convoi, et à la suite des porteurs venaient les membres de la

famille Painchaud, représentée par les Painchaud, les Lachaine et les Landry, puis les messieurs du clergé ; les anciens élèves et les paroissiens de Ste-Anne fermaient le cortège.

La belle et vaste église de Ste-Anne était déjà littéralement remplie, quand du haut du jubé de l'orgue, les premières notes du *Requiem* commencèrent à se faire entendre. M. le grand-vicaire B. E. Leclerc, curé de la Malbaie, célébrait l'office, accompagné de M. l'abbé A. Vallée, comme diacre, et de M. l'abbé N. Proulx, comme sous-diacre.

L'église avait été superbement décorée. Dans le chœur, des tentures blanches et violettes se déployaient gracieusement au-dessus du catafalque où le cercueil reposait dans un foyer de lumière. On lisait tout autour de l'église des inscriptions appropriées à la circonstance : *Je me susciterai un prêtre fidèle. Bienheureux l'homme qui a craint le Seigneur, toutes ses œuvres auront été un heureux succès. Le Seigneur gardera les os des justes. Pas un seul ne pourra être brisé. Heureux ceux*

qui en ont instruit plusieurs, ils brilleront comme des étoiles dans l'éternité.

Les élèves ont chanté la messe de *Requiem* harmonisée, avec accompagnement d'orgue par M. l'abbé Emile Dionne.

L'éloge funèbre, prononcé par M. l'abbé Gauvreau, curé de Lévis, a été une grande page d'éloquence sacrée. Quel souffle, quel mouvement, quelle élévation, quelle chaleur communicative. Ce magnifique panégyrique a transporté d'admiration l'auditoire d'élite qui se pressait dans l'église de Ste-Anne.

Sermon de M. l'Abbé A. Gauvreau

Dilectus Deo et hominibus cujus memoria in benedictione est.

Il a été aimé de Dieu et des hommes et sa mémoire est en bénédiction. — (Eccl. XLV. 1)

MES BIEN CHERS FRÈRES,

Inclinons-nous avec respect devant ce catafalque, nous sommes tous ici réunis autour de la tombe d'un grand homme qui, il y a

cinquante-trois ans, disparaissait de la scène du monde, enlevé soudainement à l'affection des siens et à l'admiration de tous. C'était un homme de bien, puissant en parole et en œuvres, un prêtre selon le cœur de Dieu, embrasé de la plus ardente charité et réunissant en sa personne toutes les qualités de l'esprit et du cœur qui opèrent des prodiges dans le monde physique et moral et qui rendent la vertu aimable et facile à tous. Il était l'appui du pauvre, le protecteur de l'enfance, l'ami de son pays et le bienfaiteur de son peuple. Voilà pourquoi sa mort fut un deuil public. On le pleura comme le peuple d'Israël pleura Moïse, Jonathas, David et Salomon. Ses paroissiens surtout le pleurèrent amèrement, parce qu'ils avaient appris à le connaître, les élèves du collège de Sainte-Anne, ses enfants d'adoption, le pleurèrent aussi et l'ont toujours pleuré. Mais cette " douleur, profonde comme la mer, " redoubla d'intensité, lorsqu'ils virent les restes de cet homme aimé et vénéré s'éloigner des rives de Sainte-Anne et aller s'ensevelir sous les sables d'une île presque perdue au milieu des ondes de notre grand fleuve, et se soustraire aux regards, j'allais dire au souvenir des hommes. Il fallait obéir à ses dernières volontés : expression de tendresse pour l'endroit qui le

vit naître, pour la paroisse de l'île aux-Grues qui peut avec raison s'enorgueillir de lui avoir donné le jour ainsi qu'à un de ses amis de cœur, une autre grande figure de notre histoire, un autre Charles-François : Monseigneur Baillargeon, de sainte mémoire, archevêque de Québec. Les uns disent que ça été chez le défunt un acte de faiblesse ; j'aime mieux croire et dire que ça été le fait d'une vertu consommée et purifiée par l'épreuve. Il voulait être effacé du souvenir des hommes, être éternellement voué à l'oubli, comme s'il était mort dans tous les cœurs ; *Oblivioni datus sum tanquam mortuus a corde* (*Ps. XXX*, 13), Cette volonté a été respectée, elle a été exécutée pendant cinquante-trois ans.

Cependant sur cette tombe à peine fermée il avait été prononcé une parole prophétique. Trois jours après le décès de cet homme extraordinaire, le 12 février 1838, un journal de Québec, le *Canadien*, disait après quelques mots d'éloge : " Voilà les hommes à qui l'on doit élever des monuments. " Cette parole ne devait pas demeurer stérile. Au reste elle n'était que l'écho fidèle du sentiment public, malgré ce qui arrive à la mort de la plupart des hommes. En effet un homme, même marquant, a-t-il disparu d'au milieu des siens,

on prononce à son éloge quelques paroles de regrets, d'admiration même, on verse quelques larmes sur son cercueil ; à peine ses cendres sont-elles refroidies, personne ne pense à lui, personne n'en parle. Mais le nom, mille fois béni et qui semble grandir toujours, le nom du révérend Charles-François Painchaud, curé de Ste-Anne de la Pocatière et Fondateur du collège de Ste-Anne, n'a pas été mis en oubli. Non, vénéré Fondateur, ne dites pas : *Oblivioni datus sum tanquam mortuus a corde*, vous n'avez jamais été oublié, votre souvenir a toujours été et est encore fort et ferme dans tous les cœurs. N'avez-vous pas entendu chaque année depuis votre mort votre nom prononcé avec l'émotion de la plus vive reconnaissance, et n'avez-vous pas vu votre image exposée à la vénération de tous, dans les circonstances solennelles de notre vie d'écolier, surtout aux séances si émouvantes de la fin de l'année scolaire ? Nous vous disions nos adieux comme à un père chéri. N'avez-vous pas vu tous les anciens élèves de votre chère maison de Sainte-Anne, notre *Alma Mater*, se lever comme un seul homme, et ne pouvant plus contenir les nobles sentiments si longtemps comprimés dans leur cœur, s'écrier d'un commun accord, et demander aux autorités ecclésiastiques et civiles : " Donnez-nous

le tombeau de notre Fondateur, nous voulons que ses restes reviennent chez nous, qu'ils reposent auprès de nous." Ne les avez-vous pas vus répandre de généreuses contributions pour élever à votre mémoire, auprès de votre cher collège, dans cette seconde patrie, la paroisse de Ste-Anne, un monument digne de vous et de leur piété filiale ? Ne convenait-il pas en effet que celui qui a élevé ce superbe monument, notre collège de Ste-Anne, à l'honneur de la religion et à la gloire de son pays, ce sanctuaire de la vertu et de la science, eut à son tour un monument qui dira aux générations futures la grandeur de son nom et la reconnaissance de ses enfants ! Quelques parents et paroissiens de l'île-aux-Grues ont fait opposition à notre projet, ils ont témoigné pour garder les restes de M. Painchaud, un dévouement que nous avons été tentés de taxer d'obstination, et ils ont bien fait ; ils comprenaient la valeur du trésor qu'ils possédaient ; mais ils ont encore mieux fait, et nous les en remercions bien sincèrement, lorsqu'ils ont compris que le nom de M. Painchaud est acquis à l'histoire, dont il sera une page glorieuse pour lui, pour son île et pour les siens, et que ses cendres appartiennent plutôt à sa famille d'adoption, le collège de

Ste-Anne. Et personne, j'en suis sûr, ne trouvera que le tombeau n'est pas digne de notre Fondateur ni de notre respect pour sa mémoire.

C'est donc une belle et grande démonstration que celle de ce jour, M. B. C. F., c'est la fête du cœur, la fête de la reconnaissance, la fête de la piété filiale, la fête enfin de tous ces sentiments délicats et nobles que la nature a gravés au fond des cœurs bien nés et que la religion ennoblit et sanctifie. C'est un acte de légitime réparation que nous venons faire, et aujourd'hui l'on peut dire, que par le retour des cendres de M. Painchaud et par leur déposition auprès de son collège, les choses rentrent dans leur état normal, au grand contentement de tous les cœurs, et au milieu du plus grand enthousiasme. *Omnes isti congregati sunt venerunt tibi, filii tui de longe venient.* Vois ici, o Painchaud, tous les cœurs réunis dans une seule pensée auprès de ton tombeau, ce sont tes enfants de toutes les générations qui viennent de tous les coins du pays pour honorer et éterniser ta mémoire dans la suite des siècles et redire à tous : " Notre Fondateur a été aimé de Dieu et des hommes et sa mémoire est en bénédiction—*Dilectus Deo et hominibus cujus memoria in benedictione est.*

Oui, il a été aimé de Dieu, qui l'a comblé de ses dons les plus précieux, dons de l'esprit, qualités du cœur, il a été aimé des hommes qui ont compris son œuvre et l'ont généreusement secondée, aimé des hommes qui ont bénéficié et bénéficient encore de ses travaux. Et voilà pourquoi sa mémoire est en bénédiction.

Je voudrais dire que M. Painchaud fut :

1. Un missionnaire d'un zèle ardent.
2. Un curé modèle.
3. Un grand bienfaiteur de son peuple.

On m'a prié d'être court, et je veux l'être, pour ne pas briser l'harmonie du brillant programme qui doit remplir cette journée.

Traçons à grands traits cette vie si bien remplie aux yeux de Dieu et des hommes.

Charles-François Painchaud naquit à l'île-aux-Grues en 1782 d'une famille patriarcale, qui ne put lui laisser pour héritage qu'un nom sans tache, mais chez qui la vertu était un bien depuis longtemps acquis et infiniment précieux. A l'âge de 11 ans il devint orphelin de père, et sa mère dut quitter son île solitaire pour assurer une vie meilleure à ses enfants, à

Québec. La Providence avait ses vues impénétrables alors, mais bien visibles aujourd'hui, et, comme elle ne frappe que pour bénir, on peut dire que l'épreuve, si cruelle qu'elle fût, devint une bénédiction pour la famille Painchaud. En effet, Monsieur Jos. Octave Plessis, le futur évêque de Québec, en était alors le digne curé. Il devint le protecteur de la famille Painchaud, et en particulier du jeune Charles-François. Disons immédiatement que ce fut Mgr Plessis qui l'ordonna prêtre et le nomma missionnaire de la Baie des Chaleurs et curé de Ste-Anne. Plessis et Painchaud : voilà deux noms qui s'appellent l'un l'autre, parceque Plessis donna Painchaud à l'église du Canada par sa protection, et parceque Painchaud avait un vrai culte pour Plessis. L'évêque avait senti toutes les ressources qu'il y avait dans l'esprit et surtout le zèle de feu, la brûlante charité du cœur du jeune prêtre qu'il venait d'ordonner. Voilà pourquoi il le fit missionnaire. Missionnaire ! quel mot ! quelles pensées il porte à l'esprit d'un catholique à la foi vive ! Missionnaire ! c'est avoir l'esprit même de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le missionnaire, c'est le jeune homme de vingt ans brillant aux yeux du monde, capable de fournir une carrière glorieuse, plein d'espérance de son avancement,

sentant le besoin d'aimer et d'être aimé, c'est enfin l'homme le mieux doué pour briguer tous les suffrages sur un théâtre mondain, (et c'était bien le jeune Painchaud) qui dit adieu à tout cela et s'en va loin des siens, loin de son pays, loin de sa mère, au milieu de la forêt, sur des rives rocailleuses, vivre de misères, de fatigues, de sacrifices de toutes sortes : chaleur de l'été, froid rigoureux de l'hiver, privation sous toutes ses formes, pour conquérir des âmes à Jésus-Christ. Il aime l'enfant de la forêt et s'attache à ses pas pour le mener au ciel, et cela pendant des semaines, des mois et des années. Le missionnaire c'est le martyr, parce qu'il sacrifie toute sa vie même pour J.-C. *Libentissime impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris*, je donnerai volontiers tout ce que j'ai et je me donnerai encore moi-même pour vos âmes (II Cor. XII. 15). Et plus que le martyr en un sens, parce que celui-ci voit bientôt le terme de ses souffrances, tandis que le missionnaire voit tous les jours recommencer sa vie de peines, de douleurs et de mort ; *quotidie morior*, dit-il avec saint Paul. Enfin le missionnaire, c'est l'apôtre plus grand que le martyr. C'est l'envoyé de Dieu, le messager de la bonne nouvelle aux nations infidèles et continuant la mission du divin Maître : " Comme mon père m'a envoyé, de

" même je vous envoie, allez, enseignez toutes " les nations, celui qui croira et sera baptisé " sera sauvé. " Tel fut notre jeune missionnaire sur les côtes de la Baie des Chaleurs, le long de la Ristigouche chez les Canadiens, les pauvres Acadiens et chez les sauvages. Impossible de dire tout ce qu'il endura de fatigues, de peines, de privations, durant les huit longues années qu'il passa en mission. Impossible aussi de dire tout le bien qu'il opéra dans les âmes. Sa parole ardente, son zèle infatigable, sa bonté de cœur, enfin son âme de missionnaire se fusionnait avec celles des pauvres pêcheurs pour les toucher et les convertir. On courait après lui pour l'écouter, il exerçait un véritable prestige sur les masses. On allait au missionnaire comme un enfant vers sa mère. Son nom est resté dans l'esprit et le cœur de toute cette population si croyante de la Baie des Chaleurs, et on ne le prononce qu'avec vénération et émotion. Missionnaire, moi-même, dans une région voisine,quarante ans plus tard, j'ai pu constater personnellement quelle profonde impression M. Painchaud avait su graver dans tous les cœurs. Plusieurs années après qu'il eût quitté ses chères missions, on voyait chaque été les sauvages de la Ristigouche, dans leurs pèlerinages à la bonne Ste-Anne de Beaupré, faire

halte à Ste-Anne de la Grande-Anse, ici, pour voir leur ancien missionnaire, le père de la prière. Et M. Painchaud pleurait d'attendrissement en revoyant ses chers enfants des bois, il partageait avec eux pendant plusieurs jours son toit et sa table hospitalière. Voilà de ces hommes à qui l'on doit élever des monuments. Et si les arrière-neveux refusent ce devoir, les générations entières protestent énergiquement en leur donnant un souvenir impérissable dans leur cœur. Oui, M. Painchaud fut un zélé, un intrépide missionnaire, et comme tel, il fut un grand homme aux yeux de la foi et même aux yeux du monde.

2. M. Painchaud fut encore un curé modèle. Le prêtre-curé nous apparaît d'abord comme un homme ordinaire, menant une vie tranquille au milieu de son petit peuple ; son influence est peu sensible, et le monde parfois sourit dédaigneusement lorsqu'on lui parle de l'importance majeure de la mission du prêtre-curé. M. B. C. F. pour rappeler par une seule pensée la mission du prêtre-curé, je ne ferai que cette considération : Le prêtre-curé est vraiment père au milieu de sa famille paroissiale. En prenant possession d'une paroisse au nom de Dieu et de l'Eglise, le curé, à la place de J.-C.

lui-même, a pris sur son âme la responsabilité de cultiver ce champ du père de famille qui est au ciel. Tous les paroissiens deviennent ses enfants spirituels. Il consacre tout son temps et sa vie à leur bonheur ; il se préoccupe sans cesse de leurs plus chers intérêts. Les yeux toujours fixés vers le ciel, il veut y conduire chacun de ses paroissiens. Il les aime tendrement, il les suit partout : conseils, exhortations, réprimandes même, s'il le faut, il emploie tous les moyens de détruire le règne du démon et d'établir le règne de J.-C. dans les âmes. Cette prévenance, ces attentions, ce dévouement, ce travail incessant sur les âmes ne demeurent pas infructueux. Les âmes sont sensibles à tant d'amour et y répondent par la confiance et par l'amour. L'amour appelle l'amour. Il s'établit comme un courant réciproque de dévouement et de confiance. On n'a plus de secret pour le prêtre-curé, on vient à lui en toute occasion. Dans le trouble, le chagrin et le deuil, son cœur sera le confident de tous les secrets, c'est le bon Pasteur qui connaît ses brebis et qui est connu d'elles. Elles entendent sa voix et l'écoutent avec docilité. Le pasteur conduit son troupeau dans les gras paturages de la doctrine chrétienne, il l'instruit, le nourrit du pain de la parole de Dieu et inocule dans son âme le germe de la vie spirituelle, la

grâce de Dieu. Oh ! qu'il est grand, qu'il est beau et sublime, le ministère du prêtre, du prêtre-curé baptisant, absolvant, instruisant et réconciliant l'homme pécheur avec son Dieu. Entendez ce criminel dire à l'oreille de son curé : *mon père*, et celui-ci lui répondre avec la tendresse de la charité ardente que Jésus a mise au fond de son cœur, entendez le, dis-je, lui répondre : *mon enfant*. Et vous croyez que tout cela se fait sans des prodiges de dévouement, de tendresse, de charité, vivifiés par d'autres prodiges encore plus grands de la grâce de Dieu. Ce travail du pasteur sur l'âme de ses paroissiens, le grave dans leur cœur et crée ces rapports intimes, ces liens étroits d'un amour plus fort que la mort. Et voilà un homme qui fait sa marque sur l'esprit et le cœur de tous ses paroissiens. Il aime ses paroissiens et en est tendrement aimé. Il les porte dans son cœur, et ses paroissiens se donneront à lui. Le curé Painchaud : c'était son nom, non seulement ici à Ste-Anne, mais partout où il était connu, le curé Painchaud portait ce nom parce qu'il était le modèle du curé. Paroissiens de Ste-Anne, je m'adresse aux vieillards de soixante et dix et quinze ans qui l'ont connu, dites-moi, n'est-il pas vrai qu'il était vraiment curé à l'autel, où sa voix angélique vous transportait

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

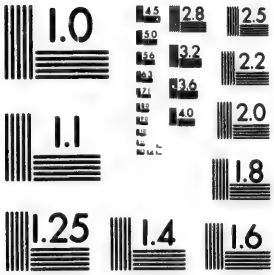

2.8
2.5
2.2
2.0
1.0

au ciel. Il était curé en chaire, pour vous instruire et vous reprendre, faisant déborder de cette chaire de vérité les flots d'une éloquence peu commune, dans cette voix mâle, et pourtant tendre et cordiale, qui savait subjuguer les esprits et les cœurs. Il était curé par son dévouement à vos plus chers intérêts et à ceux de vos familles. Il était curé par le respect, la vénération, la confiance, l'amour, le culte dont vous entouriez sa personne. Et ne nous étonnons pas qu'il en soit ainsi. Le curé est vraiment père dans sa paroisse. Il engendre ses paroissiens à la vie spirituelle de la grâce, comme le père selon la nature. Il est donc dans l'ordre que ses paroissiens s'attachent à lui pour répondre à son amour, à ses bienfaits. Le curé Painchaud a fait sa marque sur sa paroisse de Ste-Anne, et ce n'est pas un curé ordinaire, comme nous le verrons tantôt. Pour le moment je n'en veux pas d'autre preuve que la démonstration que lui ont faite ses paroissiens la semaine dernière. Il y a cinquante-trois ans que M. Painchaud est mort et mardi dernier, lorsqu'on rapportait ses restes au milieu des siens, ils sont venus en foule au devant de lui, lui faire cortège, se disputant l'honneur de porter ce précieux fardeau sur leurs épaules, entourer sa bière de toutes les marques du respect, de

la reconnaissance, de la mémoire du cœur. Il était beau, il était imposant, émouvant le spectacle que vous nous avez donné, paroissiens de Ste-Anne, et nous vous en rendons un public et solennel témoignage. Honneur à la paroisse qui se souvient ! Nous avons versé des larmes d'émotion en voyant cet enthousiasme régner, cette foule se pressant sur le passage des restes d'un homme mort depuis plus de 50 ans, cette longue procession qui semblait ne vouloir pas se terminer, c'était moins une cérémonie lugubre dans laquelle pourtant nous avons chanté le *Libera me Domine*, qu'un triomphe à la gloire d'un bienfaiteur, à l'honneur du curé Painchaud. Et que dire de la démonstration de ce matin à laquelle, paroissiens de Ste-Anne, vous prenez une si large part ? Ne nous dit elle pas que la paroisse se souvient de son cher curé et qu'elle porte son souvenir gravé en caractères ineffaçables dans son cœur. Honneur à la paroisse qui se souvient ! Honneur à l'homme qui a su faire une telle marque dans les cœurs ! Gloire immortelle au curé Painchaud.

3. Il me reste à dire que M. Painchaud fut un bienfaiteur de son peuple. Ici il faudrait élever nos pensées, faire de grandes considérations qui nous entraineraient bien loin, mais

j'ai le bonheur de parler de M. Painchaud 50 ans après sa mort. Les grands hommes, les hommes vraiment grands ont creusé un large sillon qui ne se referme pas aussitôt après leur mort ; ils ont fait des œuvres, créé des institutions qui chantent leurs louanges et les font connaître, apprécier et vénérer avec la suite des années et des siècles, d'une manière bien plus éloquente que la parole humaine. Je me trouve donc à l'aise pour dire que M. Painchaud a été un bienfaiteur de son peuple, en face de ce beau collège de Ste-Anne de la Pocatière qu'il a fondé pour l'Eglise de Québec et le bonheur de son peuple, et qui, depuis 50 ans, n'a pas dévié un instant de la voie où l'a mis son Fondateur.

Le curé Painchaud avec sa vaste intelligence et son grand cœur, n'a pas borné le théâtre de son action comme curé aux limites étroites de sa paroisse. Sen esprit cultivé connaissait le prix de la science, son cœur ardent voulait la prodiguer à un plus grand nombre, son âme de missionnaire, de martyr et d'apôtre voulait des âmes à J.-C., des prêtres à son Eglise, des citoyens instruits à son pays, et son indomptable énergie, sa volonté de fer appuyée sur une confiance inébranlable en la Providence, lui fera trouver le moyen de réaliser un

projet que plusieurs taxeront de folie. Le curé Brassard vient de fonder le séminaire de Nicolet, à mi-chemin entre Montréal et Québec, afin de procurer aux enfants de ces campagnes des moyens plus faciles de s'instruire. Le curé Painchaud en fera autant dans ce vaste district, qui s'étend, à l'est de Québec, jusqu'aux limites du territoire où il fut missionnaire autrefois. Il se disait avec raison : je m'emparerai de la jeunesse de cette région où les mœurs sont plus austères que dans nos villes, j'y aurai plus de chance de trouver des hommes pour le service de l'Eglise et du pays, de vrais chrétiens, de bons citoyens, et je veux fonder un collège qui sera une pépinière de prêtres. A l'œuvre donc, mais il n'a que de faibles ressources à sa disposition, et la lutte avec l'opposition des paroisses voisines sera terrible. Qu'importe ? la confiance en Dieu suffit à son cœur de prêtre pour trouver les moyens d'arriver à son but dans une si noble cause, et son énergie, qui ne connaît pas d'obstacle, est une réponse à l'opposition. Correspondance, plaidoyer, voyages pénibles à Québec, troubles, peines, démarches, fatigues du jour et de la nuit, etc, rien n'est épargné, et après deux ans de lutte, l'autorité ecclésiastique se déclare en faveur du projet Painchaud. Il n'a que sept ou huit cents

piastres, ses paroissiens lui promettent leurs bras et leur travail, c'en est assez, la Providence fera le reste. Le printemps de 1827 il voit creuser les fondations et bénir la première pierre du collège de Ste-Anne et à l'automne de 1829 on y ouvre les classes. M. Painchaud est heureux du bonheur d'un roi à qui le ciel a donné un héritier, d'un père qui baise son enfant nouveau-né. Le collège de Ste-Anne est fondé. Avec quel plaisir il y reçoit cette jeunesse pour laquelle il a créé cette institution au prix de tant de sacrifices ! Comme il se dévoue à leur bien-être, à leur avancement dans la vertu en même temps que la science ! Il se multiplie autour d'eux, il est père au milieu de ses enfants, et son cœur se dilate à mesure que sa famille d'adoption augmente. Son extérieur imposant inspire le respect, sa conversation fascine, son cœur ardent gagne la confiance et l'amour, les écoliers le vénèrent et ont un vrai culte pour sa personne. On peut croire que j'exagère, que je donne libre cours à l'imagination ; on ne comprend pas le rôle joué par le fondateur du collège de Ste-Anne sur l'esprit et le cœur de ses écoliers. S'il vous avait été donné de lire les lettres exhalant les sentiments de la plus profonde vénération, de la reconnaissance la plus vive, de l'enthousiasme le plus ardent qu'ont écrites les anciens

élèves qui ont connu M. Painchaud ! Permettez-moi une indiscrétion ; je ne puis résister à la tentation de lire ici en chaire une entre cent autres, une de ces lettres qui rendent si bien ce que je voudrais dire. Je tairai le nom de l'auteur (1). Cette lettre est adressée au vénérable curé de cette paroisse, quatrième successeur de M. Painchaud et supérieur de son collège.

Québec, 19 juin 1891.

Monseigneur POIRÉ, sup.,

Collège de Ste-Anne.

MONSEIGNEUR,

J'avais espéré comme ancien élève du collège de Ste-Anne pouvoir prendre part à la belle fête organisée en l'honneur de feu M. Painchaud, son fondateur, non seulement pour témoigner de l'estime si éminemment due à ce *grand homme de bien* qui s'est dévoué à la belle cause de l'éducation et a laissé comme fruit de ses labeurs cette maison de Ste-Anne, qui prend rang aujourd'hui avec les premières institutions du pays, mais encore pour satisfaire à *ce sentiment d'affection* que *son amour surtout pour les jeunes*, dont j'étais un, *a fait naître*

(1) J. Burroughs, protonotaire de Québec.

dans le cœur de tous les écoliers. Je me suis toujours rappelé le souvenir séduisant de son beau visage, lorsque nous allions en corps lui souhaiter sa fête, et combien son regard et ses paroles exprimaient l'affection que ressentait son âme pour ses chers écoliers. Hélas ! je parle de longtemps, car plus de cinquante ans se sont écoulés depuis lors ! Le collège de Ste-Anne, de petit arbuste qu'il était, est devenu un grand arbre étendant ses rameaux de tous côtés et protégeant de son ombre les plantes précieuses de tous les pays. Son digne fondateur aurait un bien légitime orgueil, s'il pouvait contempler aujourd'hui la grandeur et l'utilité de sa belle œuvre.

C'est avec un sincère regret que je me vois obligé de renoncer au plaisir que je m'étais promis. Veuillez, toutefois, croire que je me joins de tout cœur aux sentiments *d'estime, de reconnaissance et d'affection* dont cette belle démonstration sera l'expression et permettez-moi, tout en félicitant le collège de Ste-Anne de la haute position qu'il s'est acquise parmi nos maisons d'éducation, de me souscrire avec le souvenir affectueux d'un élève,

Votre très dévoué,

* * *

Cette lettre est un bel éloge du fondateur Painchaud et nous donne l'idée de son prestige sur ses élèves et de l'affection vraiment filiale que tous lui portaient et qu'ils lui conservent encore après cinquante ans. N'est-ce pas vraiment extraordinaire ? Un enfant n'en dit pas davantage de son père. Voilà un vrai protecteur de la jeunesse, un ami de son pays, un bienfaiteur de son peuple. Et si nous voulons nous convaincre plus profondément de cette vérité, jetons un regard sur ce beau collège de Ste-Anne que nous avons toujours aimé depuis notre plus tendre enfance, et que nous aimons davantage, il semble, à mesure que nous vieillissons. C'est l'œuvre de Painchaud et demandons-nous ce qu'il a fait. On juge un arbre par ses fruits, un homme par ses œuvres. Qu'a donc fait le collège de Ste-Anne depuis cinquante ans. A côté du cultivateur intelligent et chrétien, de l'industriel habile, nous rencontrons ses enfants et des enfants qui lui font honneur dans toutes les conditions de l'échelle sociale. Il compte, et en grand nombre, des médecins habiles, des jurisconsultes expérimentés, quelques-uns mêmes siègent avec honneur sur le banc des juges. Ste-Anne a ses écrivains et ses journalistes distingués, et surtout chrétiens. Compte-ra-t-on pour rien l'honneur qui revient à notre

Alma Mater d'avoir fourni près de 300 prêtres missionnaires et autres, tant dans les ordres religieux que dans le clergé séculier ? Et la dernière gloire que pouvait ambitionner Ste-Anne, il vient de la recevoir : un de ses enfants porte la crosse et la mitre et siège sur le trône épiscopal de St-Germain de Rimouski. C'est le complément de l'œuvre de Painchaud, l'arbre qu'il a planté sur la colline de Ste-Anne, a donné son fruit mûr et le plus beau. Gloire à Painchaud, fondateur de Ste-Anne, ami et bienfaiteur de son peuple. Voilà de ces hommes à qui l'on doit élever des monuments, car ils ont été vraiment grands.

Il manquait un degré de gloire à M. Painchaud, et le Seigneur qui voulait éprouver sa vertu, augmenter ses mérites, exalter sa mémoire, lui a donné cette gloire, celle des Fondateurs : le pain amer de l'épreuve. M. Painchaud l'a goûté ce pain de l'épreuve, et il en a senti toute l'amertume au fond de son âme si sensible. Les derniers jours du grand homme, du citoyen, du prêtre, furent tristes, profondément tristes. L'épreuve lui vint du côté de ceux qui devaient faire sa consolation. Avec les meilleures intentions, n'ayant en vue que la plus grande gloire de Dieu et le bien de tous, ils étaient des hommes et n'ont pas compris le fondateur, c'est là tout leur tort.

Les hommes ont pu les blâmer, Dieu les a récompensés tous. Au reste M. Painchaud avait joué son rôle de fondateur, et il s'en est acquitté si dignement, que cela suffit à sa gloire. Sa foi de prêtre lui fit accepter de bon cœur la tribulation, et c'est en face de son tombeau où la maladie le conduisit en peu de temps, que purifié par la main de Dieu, qu'il énonça ces sentiments de profonde humilité, de repentir sincère de ses fautes, de tendre piété et de confiance en Dieu qui arrachaient des larmes à tous ceux qui furent les heureux témoins de ses derniers moments. Il n'a donc rien manqué à M. Painchaud de tout ce qui fait les grands hommes aux yeux de Dieu et aux yeux du monde.

Vénéré Fondateur du collège de Ste-Anne, toi, l'ami de la jeunesse, bienfaiteur de notre pays, viens dormir en paix au pied de cette montagne, au milieu de tes enfants, près de ton cher collège. Dors en paix jusqu'au grand réveil de la fin des temps, dans cette chapelle funéraire, monument de la piété filiale. Nous le croyons digne de toi et de notre reconnaissance. Il redira aux générations futures ce que tu as été pour Ste-Anne et ses enfants, et ce que nous avons voulu faire pour toi ; couvre de ton ombre et de ta protection ton collège et cette

chère jeunesse qui vient ici demander aux continuateurs de ton œuvre vertu et science. Du haut du ciel tu dois tressaillir d'allégresse en voyant ton œuvre bénie de Dieu et aimée des hommes, et tes enfants tous réunis pour célébrer ta gloire et te redire amour et reconnaissance.

Et vous, vénérés confrères, directeurs de notre *Alma mater*, laissez-nous vous dire : courage dans la noble mission d'instruire notre jeunesse, de donner des prêtres à l'Eglise et de vrais citoyens à notre pays. Vous irez souvent prier sur cette tombe pour demander la continuation de l'esprit et du cœur de M. Painchaud pour ses enfants. Nous ne savons si tu es content de tes enfants, ô collège de Ste-Anne, mais nous redisons tout haut : nous t'aimons de toute l'ardeur de notre âme, nous sommes fiers de ta gloire et heureux de ton bonheur. Grandis, grandis encore, sois heureux et fais des heureux pour ce monde et pour l'autre. Nos meilleurs souhaits sont à toi.

Quant à vous, nos frères cadets, nous ne vous connaissons pas personnellement, mais vos voix limpides et sonores nous ont émus jusqu'aux larmes, lorsque nous vous avons entendus, il y a un instant, demander à Dieu pour notre Fondateur avec tant de cœur :

Requiem æternam dona ei, Domine, laissez-nous vous dire que vous ne nous êtes pas étrangers, nous vous suivons de l'esprit et du cœur, votre sort nous intéresse, vos succès nous réjouissent, et quand, dans ces joutes pacifiques de l'intelligence, comme dans le concours décennal universitaire de l'an dernier, deux d'entre vous sortent vainqueurs sur tous les élèves des divers collèges de la Province de Québec, nous applaudissons de tout cœur à vos succès et nous sommes fiers de vos triomphes, comme si c'était les nôtres. A vous je dis : *Depositum custodi,* gardez ce précieux trésor que nous, anciens élèves, nous vous confions. A vous la garde du tombeau Painchaud, respectez le comme le tombeau d'un grand homme, le tombeau d'un père. Ce jour laissera dans votre cœur un souvenir impérissable et vous transmettrez fidèlement ce souvenir à ceux qui viendront après vous.

Réjouis-toi, ô collège de Ste-Anne, en voyant tes enfants se réunir dans ton sein pour te témoigner leur attachement, t'apportant les restes de ton Fondateur, leur père chéri. Cette fête aura pour effet de graver de plus en plus le souvenir des bienfaits du curé Painchaud dans le cœur de tous, d'honorer justement sa mémoire, de resserrer davantage ces liens si

étroits et si forts de cette véritable fraternité qui unit tous les élèves du collège de Ste-Anne, entre eux d'abord, et aussi à leur *Alma Mater*. Et s'il est si bon de se rencontrer en passant sur cette terre : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum*, que sera-ce donc lorsque tous ensemble, ne formant plus qu'une seule famille dans le sein de notre Père commun, nous chanterons dans l'éternelle félicité la gloire de Celui qui a fait pour nous tous de si grandes choses sur cette terre ! C'est alors que nous redirons la gloire de Dieu en compagnie de ceux qui nous ont aimés et que nous aurons aimés sur cette terre. Ainsi soit-il !

A l'offertoire, la société Sainte-Cécile a rendu avec un grand effet le *Domine Jesu-Christe*, de Palestrina, sans musique instrumentale.

L'absoute terminée, le convoi se reforma dans le même ordre et l'on se rendit processionnellement à la petite chapelle élevée à la mémoire du fondateur, sur le terrain contigu au jardin du cours anglais, à deux pas de l'ancien balcon, lieu solitaire, et on ne peut mieux choisi, pour un cimetière. Quatre prêtres du

collège portaient le cercueil durant le trajet, qui se fit par l'allée principale des jardins des élèves. Pendant la procession, l'Union musicale exécuta plusieurs marches funèbres.

Mgr H. Têtu prononça les dernières prières sur la tombe du fondateur, et la foule se retira au milieu d'un silence vraiment touchant.

La pluie ayant empêché de suivre le programme, M. Chapais, directeur du *Courrier du Canada*, fut obligé de remettre à la séance de la distribution des prix le discours qu'il devait prononcer sur le champ mortuaire. Nous le reproduisons ici, afin de ne rien retrancher à ce magnifique morceau d'éloquence, que l'auditoire a applaudi avec tant d'enthousiasme.

Discours de M. Thomas Chapais

MESSIEURS,

L'un des maîtres de la poésie contemporaine a écrit ces vers dont l'accent est si profondément mélancolique :

Gloire, jeunesse, orgueil, biens que la tombe emporte !
L'homme voudrait laisser quelque chose à la porte,
Mais la mort lui dit non !
Chaque élément retourne où tout doit redescendre,
L'air reprend la fumée, et la terre la cendre,
L'oubli reprend le nom.

L'oubli reprend le nom ! Oui, messieurs, cette parole est vraie, pour les hommes qui ne se distinguent pas de la foule, qui fournissent paisiblement une tranquille carrière, qui traversent l'existence en ne traçant derrière eux qu'un sillon léger. Elle est vraie, souvent même pour des hommes de bien dont les vertus privées brillent d'un modeste éclat, durant leur vie, mais dont la mémoire est impuissante, après leur mort, à vaincre l'atmosphère de silence qui pèse sur les tombeaux. " Je le veux, s'écrie Lacordaire, une prière amie nous suit au-delà de ce monde, un souvenir pieux prononce encore notre nom ; mais bientôt le ciel et la terre ont fait un pas, l'oubli descend, le silence nous couvre, aucun rivage n'envoie plus sur notre tombe la brise éthérée de l'amour. "

Et cependant, messieurs, nous voici aujourd'hui réunis autour d'un cercueil qui contient une poussière humaine vieille déjà d'un demi-siècle. Et nous l'entourons de nos hommages, et nous l'entourons de nos respects, et nous

sommes accourus de toutes parts pour lui faire un triomphal cortège, pour lui apporter le tribut de notre admiration et de notre reconnaissance.

Pourquoi cela ? Pourquoi cette démonstration religieuse et cette pompe civique ? Pourquoi ces honneurs posthumes et ce concours populaire ? Ah ! c'est que la plainte émouvante du poète, c'est que le pathétique gémissement de l'orateur sacré n'ont pas toujours d'application pratique.

Il y a des noms qui défient l'oubli. Il y a des mémoires qui bravent le temps. Il y a des renommées que la mort ne peut entamer, pas plus que l'acier ne peut mordre le diamant. Il y a des gloires qui survivent à la tombe. Il y a des œuvres qui durent, lorsque s'est éteint depuis longtemps le souffle inspirateur qui les créa. Et le nom, la mémoire, la renommée, la gloire, l'œuvre de M. Charles-François Painchaud, fondateur à jamais illustre du collège de Ste-Anne, sont de ceux qui font violence à l'histoire et conquèrent l'immortalité.

En effet, parmi le cortège d'hommes illustres dont s'honore l'humanité, il n'est pas de groupe plus auguste et rayonnant d'un plus

pur éclat que celui des Fondateurs. Fondateurs de peuples ou d'empires, fondateurs d'Ordres ou de cités, fondateurs de grandes institutions intellectuelles, religieuses ou hospitalières, ils occupent une place à part au Livre d'or de la gloire humaine. Leur œuvre n'est presque jamais de celles qui coûtent au monde des larmes et du sang. Héros pacifiques, leur ambition se borne à conquérir la durée pour les créations de leur génie. Car c'est là le caractère spécial de leur mission. Fonder c'est jeter des assises sur un fond solide où s'appuieront les constructions futures. Fonder c'est vaincre le temps, et faire peser, cent ans d'avance, sa volonté et sa pensée sur les destinées des générations à naître. Fonder c'est franchir les limites étroites du présent, pour prolonger son action par un effort sublime jusque dans le domaine illimité de l'avenir.

M. Charles-François Painchaud fut un fondateur. Il fonda un collège catholique, l'une des plus grandes choses qui soient sous le soleil. Il créa une école de discipline, d'études, de progrès intellectuel et moral où des milliers d'esprits et des milliers de cœurs viendraient, dans le cours des âges, recevoir un aliment, une direction et une doctrine.

Quel don royal fait à la religion et à la patrie ! Et quelle influence féconde, la création de M. Painchaud n'a-t-elle pas exercée sur les progrès de notre cher pays, depuis un demi-siècle !

Je parcours par la pensée la liste déjà si longue des prélats éminents, des apôtres vénérés, des saints prêtres qui ont grandi à l'ombre de ces murs bénis, pour l'honneur du sacerdoce, pour la sanctification des âmes, et pour l'élévation morale de notre race. Sans le collège de Ste-Anne, combien de lointains territoires n'auraient pas connu la bonne nouvelle évangélique, combien de paroisses canadiennes ne seraient pas nées, combien de vocations précieuses ne seraient pas écloses. Et, dans la société civile, que de talents seraient restés stériles, que de belles intelligences n'auraient donné ni leurs fleurs ni leurs fruits. En un mot, que de citoyens distingués auraient manqué leur vie, si le phare allumé par la main de M. Painchaud, n'eut fait tomber sur leur front de quinze ans un de ces lumineux rayons qui ouvrent au regard des horizons nouveaux.

M. Painchaud a été un fondateur. Auparavant il avait été un apôtre. Durant huit ans il avait parcouru les missions de la Baie des

Chaleurs et s'y était dépensé avec un admirable zèle. Missionnaire, éducateur de la jeunesse, curé de paroisse dévoué au service des âmes, sa vie fut pleine d'œuvres, de labeurs et de vertus.

Son caractère était fait de grandeur, de noblesse, d'enthousiasme et de courage. C'était une âme ardente, un cœur chaud, une intelligence éprise d'idéal. Nous avons parlé du fondateur et de l'apôtre. Il suffirait de parcourir sa vaste correspondance pour découvrir l'artiste et le lettré. Il aimait les Arts qui sont un reflet terrestre de l'Eternelle Beauté. Il avait le culte des lettres qui donnent des ailes à la parole, et qui revêtent la pensée humaine de lumière et d'harmonie. Lisez son admirable lettre à Châteaubriand et vous saisirez sur le vif ce talent original et spontané, ce style rapide, plein de mouvement et de couleur, cette élévation de pensée, cette extraordinaire vivacité d'impressions qui a été à la fois l'un des charmes et l'un des tourments de sa vie.

Car il connut l'épreuve, cette pierre de touche des grandes âmes. Il laissa bien des gouttes de son sang aux aspérités et aux ronces du chemin. Il rencontra sur sa route les contradictions, la malveillance et la

calomnie. Et son cœur trop sensible en reçut d'incurables blessures.

Malgré tout cependant, malgré les obstacles et les épreuves, la grande œuvre de sa vie s'accomplit avant que la mort vînt le toucher de son doigt glacé. Et il put s'écrier, à son heure dernière, avec beaucoup plus de vérité que le poète latin :

Exegi monumentum ære perennius
Regalique situ pyramidum altius
Quod non imber edax, neque aquilo impotens
Possit diruere, nec innumerabilis
Annorum series, aut fuga temporum,
Non omnis moriar.

J'ai élevé un monument plus durable que l'airain, plus élevé que les royales pyramides ; rien ne pourra le détruire, ni la pluie qui ronge, ni l'aquilon impuissant, ni l'innombrable série des années, ni la fuite des temps. Je ne mourrai pas tout entier.

Non, il n'est pas mort tout entier. Il revit dans l'admiration et la gratitude de la postérité. Il revit dans cette maison glorieuse, notre chère et inoubliable *Alma Mater*, où nous avons passé quelques unes des années les plus ensoleillées de notre radieuse jeunesse. Il revit dans vous tous, messieurs, qui êtes sa gloire et sa couronne, parce que vous avez grandi à l'ombre tutélaire de l'arbre qu'il a

planté. Et devant cette bière glorieuse où les apparences de la mort ne peuvent réussir à voiler l'immortel rayonnement de la vie, en face de ce monument de la piété filiale, au milieu de cette pompe magnifique, il me semble qu'une parole admirable de nos Livres sacrés jaillit spontanément du cœur aux lèvres de tous : *Defunctus adhuc loquitur.*

Oui, du fond de la tombe, sa voix éloquente nous parle en ce moment avec une force et une autorité souveraines. " Ah ! si ma gloire et mon nom vous sont chers, nous dit-elle, soyez fidèles aux enseignements de ma vie. Méprisez les ambitions vulgaires, et ne laissez pas étouffer dans vos âmes au contact des réalités grossières la soif sacrée de l'idéal. Que vos cœurs tendent vers les sommets où règnent le Vrai, le Bien et le Beau. Aimez l'Eglise et la Patrie : l'Eglise, qui est la mère des nations, et qui a eu pour notre race de spéciales sollicitudes ; la Patrie canadienne, pour laquelle a coulé le sang des aïeux, et dont le fier drapeau vous a été confié, afin que vous le transmettiez sans tache aux générations qui vous suivront. Gardez les traditions de Ste-Anne, où mon esprit règne toujours. En un mot, aimez ce que j'ai aimé, combattez ce que j'ai combattu, servez ce que j'ai servi. "

Non, nous ne serons pas sourds aux accents de cette voix d'outre-tombe. Et, puisque nous formons tous une seule famille, à notre tour nous nous adresserons au grand ancêtre qui fait notre orgueil, en empruntant à un fils de Ste-Anne quelques strophes harmonieuses :

Tu fus grand, ô Painchaud ! Ta belle intelligence
Plana sur les plus hauts sommets ;
Et les âpres sentiers menant à la science,
Tu les suivais, tu les aimais.

Mais ton cœur, ô Painchaud, qui dira sa richesse !
Tous les nobles amours s'y donnèrent la main ;
Religion, Patrie, amis, savoir, jeunesse,
Tout cela, tu l'aimas d'un amour surhumain.

Et faisant un seul tout de toutes ces tendresses,
Tu voulus noblement les doter à la fois ;
Sainte-Anne vit le jour, et, riche de promesses,
Marcha vers l'avenir sous tes prudentes lois.

Un demi-siècle à peine, aujourd'hui nous sépare
Du jour de la fondation,
Et Sainte-Anne déjà brille au loin, comme un phare
Eclairant notre nation.

O Painchaud ! si ton œil revoyait la lumière
De notre Canada français,
Des larmes de bonheur mouilleraient ta paupière,
Et d'orgueil tu tressaillerais.

Car l'œuvre, sous tes yeux, dans la misère née,
Est grande et forte maintenant,
Elle porte bien haut sa tête couronnée
Et charme les yeux des passants.

De ses milliers d'enfants, à bon droit elle est fière ;
Elle peut, sans rougir, les presser sur son sein ;
Citoyens distingués, élus du sanctuaire,
Ils font son ornement, sa joie et son bonheur.

Et maintenant, messieurs, notre œuvre filiale est accomplie. Désormais, après plus d'un demi-siècle de séparation, les restes du Fondateur et du Père vont reposer sous la voûte de ce monument, au milieu du *sombre bocage* qui a souvent versé l'ombre rafraîchissante de ses rameaux sur son front brûlant. A son tombeau vénéré les héritiers de sa pensée pourront venir puiser force et lumière, et les fils de son œuvre viendront quelquefois méditer les grands exemples de sa vie.

Dormez votre sommeil, ô prêtre illustre, ô citoyen glorieux ! Nous savons que votre âme veille, que votre génie plane sur le toit qui abrita nos jeunes années, et que votre cœur paternel nous bénit.

Les prêtres et les anciens élèves furent ensuite invités à signer l'acte mortuaire, le premier inscrit au registre du collège. En voici la teneur :

Le 23 juin 1891, nous prêtre soussigné, Prélat de la maison du Pape et procureur de l'Archevêché de Québec, avons inhumé dans

la chapelle du cimetière du Collège de Sainte Anne, les restes de Monsieur Charles-François Painchaud, ancien curé de la paroisse de Sainte-Anne de la Pocatière et fondateur du dit Collège, lesquelsrestes ayant été exhumés le treize du même mois au cimetière de la paroisse de l'île aux-Grues où ils reposaient depuis cinquante-trois ans, et nous avons fait la dite inhumation en présence du Très Révérend Bruno Leclerc, vicaire général de Mgr l'Evêque de Chicoutimi, de Mgr Poiré, curé de la dite paroisse de Ste-Anne, et d'une foule de prêtres, paroissiens et d'anciens élèves du Collège susdit, dont plusieurs ont signé avec nous, lecture faite.

SIGNÉ : H. TÊTU, Ptre — B. E. LECLERC, Ptre — A. GAUVREAU, Ptre — E. FAFARD, Ptre — T. E. BEAULIEU, Ptre. — C. TRUDELLE, Ptre — E. V. DIOTTE, Ptre — A. VALLÉE, Ptre — Et une centaine d'autres.

§ 3. LE BANQUET

A onze heures, la cloche annonçait l'heure du banquet, et tous les élèves, depuis ceux qui assistèrent aux premières leçons du fondateur, en 1829, jusqu'à ceux du cours actuel, prirent place à des tables somptueusement servies, dans la vieille salle du cours anglais, remplie

de souvenirs de nos plus tendres années, et que l'on avait transformée en réfectoire pour la circonstance. Les vieux murs disparaissaient sous les tentures, les drapeaux et les ornements qui les recouvraient avec un art merveilleux. Des mains savantes avaient su enregistrer en quelques lignes les traits saillants de la vie de M. Painchaud, avec les dates principales. Les inscriptions suivantes ont surtout frappé nos regards :

NAISSANCE, ILE-AUX-GRUES, 1782.

BAIE DES CHALEURS, 1806.

SAINTE-ANNE, 1815.

COLLÈGE, 1827.

Puis l'on voyait défiler la liste des supérieurs de la maison, avec leurs portraits suspendus aux colonnes : MAILLOUX, GAUVREAU, PILOTE, LAGACÉ, PELLETIER, BUTEAU, POIRÉ, TRUDELLE.

Sur les murs latéraux, des souvenirs précieux à recueillir, étaient inscrits sur des banderolles de couleur :

Plessis, protecteur de M. Painchaud.

Panet, donne autorisation à fonder le collège.

Signay, qui s'intéresse aux Ecoliers

Turgeon, Baillargeon.

Taschereau, bienfaiteur insigne.

Dignitaires ecclésiastiqnes : Mgr Blais, Mgr Tanguay, Mgr Bossé, Mgr Têtu, Mgr Guay.

Partout enfin l'on aperçoit l'expression de la reconnaissance envers les anciens directeurs et de l'affection pour ceux qui marchent si courageusement sur leurs traces. Les conversations s'échangent, chacun rappelle des souvenirs, qui de trente, qui de quarante, qui même de soixante ans, car il y a là, au milieu de nous, des élèves de 1829, qui furent soumis à la direction de M. l'abbé Etienne Chartier, principal du petit collège de M. Painchaud. Ce sont MM. J.-B. Ouellet, Pierre Ouellet et Etienne Bois, citoyens de Sainte-Anne. Que n'étiez-vous là, leurs compagnons de classe,

pour nous rappeler les souvenirs de ce cours, si reculé déjà ? Que d'émotions vous auriez éprouvées en revoyant cette nombreuse phalange d'élèves de Sainte-Anne, groupés autour de leur *Alma Mater*, comme des enfants autour de leur vieille mère. Vous auriez applaudi, comme nous, aux belles paroles des orateurs qui, dans un langage plein d'enthousiasme, ont redit les charmes de la fraternité collégiale.

Le dîner allait se terminer, lorsque l'honorable M. Ernest Gagnon, shérif de Québec, se leva, et dans un discours d'une demi-heure, sut interpréter les sentiments de tous, en même temps que ceux qui lui étaient particuliers. " Vingt-huit ans, dit-il, depuis mon départ de cette maison bénie ! Quel monde de souvenirs ! Comment trouver un langage digne de rendre ce que j'éprouve en ce moment ? Que d'anciens confrères je revois pour la première fois depuis un quart de siècle ? Je retrouve d'anciens professeurs qui m'ont initié aux premières leçons de la science, qui m'ont guidé

dans les premiers sentiers de la vie intellectuelle. " Puis l'orateur, voulant faire l'éloge de M. Painchaud, ajoute : " Les voyageurs nous disent que pour mieux apprécier la hauteur d'une montagne, il ne faut pas en gravir les sommets, ni se tenir trop près de sa base. C'est à une certaine distance que l'on en saisit mieux les contours et l'altitude. Ainsi les grands hommes gagnent souvent à attendre le jugement de la postérité. Voilà pourquoi le fondateur du collège de Sainte-Anne voit grandir sa gloire avec les années. "

L'orateur fait ensuite la revue des anciens élèves qui se sont illustrés dans la carrière qu'ils ont embrassée. Dans le clergé, un evêque, plusieurs Prélats du Pape, des Oblats, des Jésuites, des Pères du Saint-Sacrement, des Trappistes, près de trois cents prêtres. Dans la société civile, des juges, des avocats, des médecins, des journalistes, etc.

M. Gagnon a terminé son discours en faisant un éloge bien mérité du vénérable

Mgr Poiré, supérieur actuel de la maison, et l'un de ses plus insignes bienfaiteurs.

Mgr Henri Têtu, aumônier du palais cardinalice, a ensuite donné lecture d'une dépêche de Son Eminence, qui se trouvait en ce moment à Saint-Ferdinand d'Halifax, chez M. l'abbé Gagné, l'un des nôtres, et qui, par une coïncidence tout à fait remarquable, faisait bénir, ce jour-là, par le cardinal, le petit collège académique fondé par ses soins.

Voici cette dépêche :

Saint-Ferdinand d'Halifax,

23 juin, 1891.

A Monseigneur Têtu,

Collège de Sainte-Anne de la Pocatière.

Je bénis de tout cœur tous les prêtres et tous les élèves de Ste-Anne. Je m'unis à leur allégresse en ce jour de la translation des restes de leur illustre et bien-aimé fondateur. Honneur à ces restes ! Honneur à sa mémoire !

E. A. Card. Taschereau,

Arch. de Québec.

Cette communication fut le signal d'un tonnerre d'applaudissements. Aussi fut-il décidé sur le champ de transmettre à Son Eminence les remerciements et les vœux de l'assemblée pour son attention si délicate. Mgr Têtu dressa le télégramme suivant, qui fut accueilli au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

Collège de Sainte-Anne de la Pocatière,
23 juin 1891.

A S. E. le Cardinal TASCHEREAU,
Archevêché de Québec.

Les enfants du Collège de Sainte-Anne vous remercient mille fois, pour votre bénédiction et souhaitent santé et longue vie à Votre Eminence.

LES ÉLÈVES DU COLLÈGE DE STE-ANNE.

Mgr Têtu prononça ensuite un charmant petit discours, dans lequel l'expression de la reconnaissance des élèves à Son Eminence le Cardinal eut libre cours. Cet hommage avait bien sa raison d'être, car personne ne pourra oublier cette attitude aussi noble que généreuse qui a sauvé notre maison dans un moment de crise financière.

Discours de Mgr H. Têtu

S. E. le cardinal Taschereau vient de montrer une fois de plus l'intérêt qu'il porte au collège de Sainte-Anne ; notre *Alma mater* n'a pas de plus sincère ami ni de plus puissant protecteur. C'est le grand oncle, Mgr Panet, qui a approuvé la fondation du collège en 1827, et c'est l'arrière-neveu, Mgr Taschereau, qui, en 1871, l'a sauvé du désastre. L'on peut dire que, depuis Mgr Plessis jusqu'à Son Eminence le Cardinal, tous les évêques de Québec ont été les bienfaiteurs de cette maison.

Vous êtes peut-être étonnés d'entendre parler de Mgr Plessis, mais c'est lui qui a donné M. Painchaud à l'église de Québec, et sans Painchaud, pas de collège de Sainte-Anne. Le jeune Painchaud venait d'entrer au séminaire de Québec, lorsque son père mourut, laissant une veuve avec neuf enfants en bas âge. Mgr Plessis prit la veuve et ses enfants sous sa protection, et confia le jeune Charles-François au curé de l'Ange-Gardien qui lui fit terminer ses études.

C'est Mgr Plessis qui plaça M. Painchaud, devenu ecclésiastique, comme précepteur dans la famille de Sir Robert Milnes, gouverneur

du Canada. Le séjour qu'il y fit le mit en relation avec les premières familles du pays et lui donna une influence qui lui fut plus tard très utile. Mgr Plessis aimait M. Painchaud comme son enfant. Il le fit prêcher, n'étant encore que diacre, dans sa cathédrale, le nomma ensuite vicaire à la même église, plus tard, missionnaire à la Baie des Chaleurs, et enfin en 1814, curé de la paroisse de Sainte-Anne de la Pocatière.

M. Painchaud aimait et vénérait Mgr Plessis. C'est lui qui disait en parlant de l'illustre prélat : " Si j'avais offensé cet homme-là, je consentirais à me traîner sur les genoux, depuis mon presbytère jusqu'à Québec, pour lui demander pardon de ma faute ". Quand Mgr Plessis mourut, M. Painchaud en éprouva une douleur extrême ; et en terminant la lettre remarquable qu'il écrivait alors à Chateaubriand, il disait : " Notre église vient de faire une perte incalculable dans la personne de son cher évêque, Mgr J. O. Plessis, décédé subitement le 4 *ultimo.* "

Mgr Panet permit à M. Painchaud de fonder un collège à Sainte-Anne, et je crois qu'en cela il eut un grand mérite.

On sait qu'il y eut une grande discussion pour savoir où serait bâti le collège. Kamou-

raska voulait posséder la nouvelle institution. Une autre paroisse remarquable ambitionnait aussi cet honneur. Je dis, une paroisse remarquable, non pas parce qu'elle est ma paroisse natale, mais parce qu'elle est l'une des plus anciennes du pays et qu'elle a produit grand nombre d'hommes vraiment distingués.

C'est à la Rivière-Ouelle, si je ne me trompe, qu'était né l'honorable M. Chapais, qui fut pendant longtemps député, et ministre du gouvernement. Plusieurs d'entre nous ont eu la bonne fortune de l'entendre parler, et dans cette salle même où nous sommes réunis. Ceux qui ne l'ont pas entendu, seront amplement dédommagés dans quelques instants, car M. Thomas Chapais doit parler, et il a hérité des vertus et de l'éloquence de son père.

Il est légataire universel !

La Rivière-Ouelle a donné à la Province de Québec, un gouverneur, l'honorable M. Luc Letellier de St-Just. Il fut l'un des premiers élèves de M. Painchaud et toute sa vie il conserva pour ce digne prêtre un souvenir de religieux respect et de profonde reconnaissance. En 1869, M. Letellier assistait à la distribution des prix, présidée par Monseigneur Baillargeon. A la prière de l'évêque, il consentit à porter la parole et ceux, qui, comme

moi, étaient présents, n'oublièrent jamais avec quelle émotion et quelle éloquence il nous parla du fondateur de notre bien aimé collège.

Un seul prêtre canadien a été couronné par l'Académie Française, et c'est M. l'abbé H. R. Casgrain. C'est un enfant du collège de Sainte-Anne, mais ne l'oublions pas, c'est aussi un enfant de la Rivière-Ouelle.

Et n'est-ce pas à la Rivière-Ouelle qu'est né l'honorable M. Pantaléon Pelletier, qui a été député, puis ministre fédéral, et qui est actuellement l'un des membres les plus distingués du Sénat ? Lui aussi a fait ses études à Sainte-Anne et, ce qui n'est pas un défaut, il est le neveu de M. Painchaud.

Et mon ami et compagnon de classe, l'honorable M. Gagnon, que vous venez d'entendre, a été député, ministre du gouvernement local et occupe l'une des plus belles positions du pays. Cela n'empêche pas qu'il est né lui aussi à la Rivière-Ouelle, et qu'il ajoute à cela d'avoir étudié à Ste-Anne et d'être l'arrière-neveu du fondateur du collège.

Mgr Panet ne prévoyait peut-être pas que la Rivière-Ouelle serait aussi fertile en personnages illustres, mais ce qu'il savait bien, c'est qu'il avait été curé de cette belle paroisse

pendant quarante-quatre ans. Néanmoins il donna gain de cause à M. Painchaud, et décida que le nouveau collège serait bâti à Sainte-Anne.

Mgr Signay fut, on le sait, l'ami le plus dévoué du collège de Sainte-Anne, et n'eût-il fait que lui donner pour patron le grand saint Louis de Gonzague, cela suffirait pour lui mériter notre éternelle reconnaissance. Son coadjuteur et successeur, Mgr Turgeon sera toujours regardé comme un bienfaiteur insigne de cette maison. Je viens de lire les nombreuses lettres qu'il écrivait aux supérieurs d'alors, et j'ai eu la preuve de l'intérêt qu'il porta toujours à l'œuvre de M. Painchaud. Quant à Mgr Baillargeon, il fut l'ami de cœur de M. Painchaud, son consolateur et son soutien au milieu de ses épreuves et de ses travaux, et jusqu'à la fin de sa vie, nous en avons été les témoins, il ne cessa de donner au collège des témoignages de son affection paternelle.

Comme ses prédécesseurs, et plus qu'eux, S. E. le cardinal Taschereau a droit à toute notre gratitude.

Lui aussi est l'ami de M. Painchaud. Il a travaillé efficacement à sa gloire ; car sans

lui jamais nous n'aurions eu le bonheur de posséder ces restes vénérés. Il est l'ami de M. Painchaud, car il est l'ami de son collège. Son nom sera toujours béni par les élèves de Sainte-Anne. Santé et longue vie à Son Eminence !

M. l'abbé Fafard, curé de Saint Joseph de Lévis, prit ensuite la parole, et parlant au nom du comité des élèves, il nous fit connaître les dépenses du monument Painchaud et les souscriptions recueillies pour y faire face.

Discours de M. l'abbé E. Fafard

Un mandat bien agréable à remplir m'a été confié par mes confrères et autres amis du comité Painchaud, c'est celui d'exprimer notre plus vive reconnaissance ; et vraiment je suis heureux de pouvoir m'acquitter de ce devoir dans une circonstance aussi solennelle que celle-ci.

La translation des restes du vénérable fondateur de cette maison est donc aujourd'hui un fait accompli ! En présence de tout ce que nous avons vu et entendu depuis plus d'une semaine, serait-il encore permis d'entretenir

quelque doute sur l'opportunité de la démarche que nous avons faite ?..... Non, MM., la marche triomphale qui a suivi ces restes que la mort a respectés, a été un spectacle tellement grandiose, qu'il laissera un souvenir ineffaçable dans le cœur de notre grande famille. Ajoutons aussi qu'il sera une réponse éloquente aux objections soulevées dès le commencement, et qui étaient sincères, nous voulons le croire.

En effet il est un élan qu'aucune puissance ne saurait arrêter, un langage sorti du cœur, qui finit toujours par triompher du temps et des obstacles !

Dorénavant la dépouille mortelle de l'illustre Painchaud formera une partie précieuse du patrimoine de cette maison ! Dorénavant il continuera à dormir son sommeil ; mais cette fois ce sera au milieu de ses enfants, à l'ombre de cet établissement, qui, depuis l'époque du décès, a pris un développement considérable, grâce au dévouement de ses successeurs si distingués.

Vous le savez, MM. il y a trois lieux sur la terre que nous devons aimer plus que les autres . la maison paternelle !—l'église !—le cimetière !.....

Pour nous, élèves du collège de Ste-Anne, nous trouverons toujours ces trois choses ici : Cette maison qui nous a donné comme une seconde naissance ; qui nous a faits ce que nous sommes aujourd'hui, et qui nous accueille toujours avec tant de bienveillance, chaque fois que nous venons frapper à sa porte hospitalière. Certes, le spectacle dont nous sommes actuellement les témoins en est une preuve évidente.....

Cette chapelle, qui tant de fois a été témoin de nos vœux, de nos humbles prières ;— —ce sanctuaire si pieux, où nous allions nous reposer souvant des fatigues et des labeurs du jeune âge, où nous allions retremper nos forces, puiser un nouveau courage.....

Le cimetière enfin, où va reposer le corps de notre vénéré fondateur, de celui qui fut notre père à tous, notre insigne bienfaiteur, et où viendront plus tard dormir plusieurs de ses enfants, après les combats de la vie.

O collège de Ste-Anne, *mon Alma mater* ! je te salue aujourd'hui ; et je te remercie d'avoir ainsi préparé un coin de terre pour recevoir les cendres de ce mort, qui te donna la vie !... Cet acte te fait honneur et nous attache à toi par de nouveaux liens, liens indissolubles !....

Et vous, jeunes amis, élèves actuels du collège, permettez à l'un de vos frères, (déjà un peu ancien) de vous féliciter, de ce qu'il va vous être donné de voir ce que vos devanciers ont souhaité voir et n'ont pas vu..... Ah ! sachez bien apprécier la valeur du dépôt qui vous est confié ; entourez-le de votre respect et de votre amour ;—que ce lieu soit pour vous comme une oasis délicieuse, où vous irez apprendre à pratiquer la vertu, à devenir des hommes de sacrifice, des hommes de cœur !... C'est bien là que vous irez apprendre l'art si précieux de bien vivre, et la plus nécessaire des sciences, celle de bien mourir !..

Mais je m'aperçois que je m'écarte un peu des limites qui m'ont été tracées. Pardon, MM. et permettez que, de suite, je vous exprime au nom de tous, notre plus sincère reconnaissance.

Merci donc, dirai-je à tous ceux qui nous ont aidés dans l'accomplissement d'une œuvre entreprise pour la glorification d'un nom déjà inscrit dans les pages de l'histoire !....

Merci, à tous les souscripteurs qui nous ont mis en demeure de donner cours à nos projets !... Merci, au digne pasteur de cette paroisse, qui a ouvert les portes de son église

pour recevoir la dépouille de celui qui fut son prédécesseur, comme curé et supérieur ! Ce vénérable octogénaire est le seul prêtre dans cette assemblée, qui ait été contemporain de Mons. Painchaud.

Merci, aux deux prédicateurs, qui ont si bien parlé : —l'un de l'action de Marie sur le collège, par l'établissement de la congrégation de la Ste-Vierge, il y a aujourd'hui *cinquante ans* ;— l'autre, de la grandeur d'âme, du dévouement sans borne, du cœur noble et généreux de notre fondateur.

Merci, aux MM. du collège !... Mais c'est bien ici qu'il faudrait tout un volume pour exprimer ce que nous leur devons !... Pour ma part je reconnais d'avance mon incompétence à entreprendre un semblable travail.

A tous et à chacun de nos amis je dirai donc, au nom de notre *comité-Painchaud* : Merci ! Merci ! ! mille fois, merci ! ! !

A la suite de ces paroles, le Révérend M. Fafard donne à l'assemblée un état des finances et démontre par des chiffres que jusqu'à ce jour, les dépenses se sont élevées à près de *deux mille piastres* ;— que le déficit actuel est de *deux-cent-vingt-sept piastres.*

Après quoi, il fait un chaleureux appel à la générosité des anciens élèves, et leur annonce que, dans le cours de l'an prochain, le comité exercera sur eux une *douce violence*, afin de leur fournir les moyens d'entourer le nouveau cimetière, digne du collège qu'il a fondé, digne des élèves que ce dernier a formés.

Enfin M. Fafard suggère, que les élèves actuels du collège soient les architectes du petit autel, qui devra servir à la célébration des Saints Mystères dans la chapelle mortuaire. De cette manière, dit-il, tous les élèves anciens et nouveaux auront contribué à élever ce monument, qui sera pour tous les âges, un témoignage durable de la reconnaissance des enfants de l'Illustre Painchaud, fondateur du collège de Ste-Anne.

Mgr Poiré prit ensuite la parole et prononça les paroles suivantes, au milieu d'un silence presque religieux de la part de l'auditoire. Se faisant l'interprète des directeurs de la maison, Mgr le

Supérieur offrit ses remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, avaient contribué à accomplir ce grand acte de reconnaissance à l'égard du Fondateur. Dans la bouche de ce vénérable Prélat que tous les élèves se plaisent à considérer comme un autre fondateur du collège, ces remerciements revêtaient un caractère de solennité bien facile à comprendre, et nous étions tentés de l'interrompre pour ajouter à la série des personnes qu'il remerciait, le nom du supérieur actuel dont le dévouement à notre *Alma Mater* est vraiment admirable.

Mgr Poiré s'est exprimé ainsi :

MESSIEURS,

Si, le lundi quinze juin dernier, tous les paroissiens étaient remplis de joie, en voyant arriver au milieu d'eux les restes vénérés de leur ancien et bien aimé curé M. Charles-Frs Painchaud, personne, assurément, n'a éprouvé une plus vive allégresse que les Directeurs et élèves du collège de Ste-Anne. En voyant cette foule recueillie venue en si grand nombre à la gare, et accompagnant, dans un défilé

presque interminable, ces précieuses dépouilles jusqu'à l'église, en voyant aujourd'hui ce grand nombre de dignitaires ecclésiastiques, de religieux, de membres distingués du clergé du diocèse de Québec, de maisons d'éducation, de diocèses même éloignés, cette foule de citoyens, appartenant à tous les rangs de la hiérarchie sociale, accourus en si grand nombre pour faire cortège à notre bien cher et vénéré Père, les Directeurs du collège de Ste-Anne éprouvent le besoin de dire à tous ceux qui ont pris quelque part à cette fête de famille combien vive est notre reconnaissance. Aussi, nous faisons-nous un indicible plaisir d'offrir ici publiquement nos actions de grâces, nos plus sincères remerciements, d'abord à l'auteur de tout bien, au Sacré-Cœur de Jésus, (car c'est le jour où nous fêtions sa solennité que se sont aplanies les dernières difficultés), à Son Eminence le Cardinal Taschereau, aux six membres ecclésiastiques et laïques du comité chargé d'organiser cette belle fête, à tous les membres du clergé ici présents, aux éminents prédicateurs et orateurs, à tous les anciens élèves qui, par leurs généreuses offrandes, ont édifié ce superbe monument où repose maintenant notre illustre fondateur ; à tous les membres de la famille Painchaud, à monsieur le curé, aux fabriciens de l'île-aux-

Grues, à M. le curé, à MM. les vicaires, aux communautés de Frères et de Sœurs, aux citoyens de Montmagny, au maire et aux citoyens de Ste-Anne, à MM. les officiers supérieurs du chemin de fer Intercolonial, à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à rehausser l'éclat de cette journée à jamais mémorable.

Le banquet se termina, comme il avait commencé, au son de la musique donnée par les élèves.

§ 4. LA DISTRIBUTION DES PRIX

La dernière partie du programme était la séance de distribution des prix aux élèves. A deux heures, tout le monde se réunissait de nouveau dans la salle du cours anglais pour applaudir les heureux lauréats. Mgr Poiré présidait, ayant à ses côtés les membres du clergé, par ordre de dignitaires ; plus en arrière, c'étaient les anciens élèves et les parents des enfants. Cette séance fut également bien remplie. La Société Sainte-Cécile fit les frais de la musique vocale. Toujours guidés par son habile

directeur, M. l'abbé Lessard, ces chanteurs méritent plutôt le nom d'artistes. Quelle puissance de voix et quel harmonieux ensemble dans l'exécution de ce petit chef-d'œuvre de Laurent de Rillé : *La grenouille et le bœuf.* Encore une fois, il faut avoir entendu ces voix pour pouvoir en apprécier tout le charme.

M. L. P. Pelletier a prononcé un superbe discours, superbe et pour le fond, et pour la forme et pour le débit. Il a été applaudi à outrance, et il peut être fier à bon droit du grand succès qu'il a remporté. Son éloge de l'*Alma Mater* a dû faire tressaillir celle-ci d'un légitime orgueil.

Discours de M. L. P. Pelletier, M. P. P.

MESSEIGNEURS,

Mesdames et Messieurs,

La Province de Québec a un culte qui lui est cher. Elle aime à recueillir les ossements de ses morts illustres, et à les ramener à l'endroit véritable où ils doivent reposer et dormir.

C'est en 1855 que fut ici inaugurée surtout, d'une manière solennelle, cette apothéose du tombeau qui est une vraie religion.

A quelques milles de Québec, sur cette belle route, ombragée de grands arbres, qui se rejoignent comme une couronne de verdure sur nos têtes, et qu'on appelle le chemin Sainte-Foye, il y a un mausolée connu sous le nom de monument des braves.

Des hommes étaient morts pour nous et pour la France dans la mémorable journée du 28 avril 1760, et leurs ossements avaient été inhumés quelque part, un peu partout, là où ils avaient succombé ; après chaque bataille, on met à la hâte, à l'endroit où on les trouve, un peu de terre sur la tête de ces victimes du devoir accompli, et puis l'on passe.

C'est à la postérité qu'il appartient de faire entrer au Panthéon ces héros, qui réclament leur pierre tumulaire à l'endroit même où ils ont souffert et travaillé, à l'endroit où ils sont morts.

C'est ce que nous avons fait en 1855, en élevant le monument des braves, et c'est à ceux qui étaient morts depuis un siècle que l'honorable P. J. O. Chauveau disait à cette

époque : " Guerriers que nous vénérons, vous " avez payé votre dette à la Patrie. Vous " êtes maintenant couchés dans la gloire. " Dormez en paix, sous la base de ce monu- " ment, entourés de notre vénération, de notre " amour, de notre perpétuel enthousiasme. "

Eh bien, ce sont des paroles, non pas semblables à celles-là, mais aussi éloquentes et ayant le même sens que nous avons entendues ce matin. Nous avons élevé un monument, non plus à un guerrier des luttes sanglantes, mais à un soldat du Christ, qui a combattu et qui est mort au service de son pays, en préparant un temple à la jeunesse et à l'éducation.

Citoyens de Ste-Anne, qui commémorez votre pasteur et votre ami, nous sommes venus nous joindre à vous, d'abord parceque nous sommes un peu des vôtres, ayant passé ici, six, huit ou dix des plus belles années de notre vie, et aussi parceque cet homme, qui fut au milieu de vous un apôtre, a été pour nous, un père. Nous sommes venus, avec vous, avec les directeurs de notre *Alma Mater*, pour reconduire jusqu'à sa dernière demeure les restes funèbres d'un grand mort.

C'était pour une cérémonie funèbre qu'on nous avait conviés. Comment se fait-il qu'en

nous éveillant ce matin, au lieu d'apercevoir partout des signes de deuil, nous avons vu des drapeaux flotter à vos fenêtres, sur vos toits et devant vos demeures ?

Ah ! je le comprends, ce ne sont pas des funérailles que vous faites ici ; c'est presque une résurrection qui s'opère. C'est Dieu qui a parlé et qui a rendu son fils à la veuve de Naïm, c'est la pierre d'un tombeau que vous êtes allés soulever dans une île du grand fleuve. A genoux, vous en avez précieusement recueilli la poussière, vous l'avez apportée chez vous, et vos cœurs ont tressailli d'allégresse.

Eh bien, le fondateur de cette maison de Ste-Anne aura eu deux résurrections. En attendant celle de la transfiguration, dont Dieu seul marquera l'époque, qui se fera par delà l'histoire et par delà tous les temps, vous avez voulu en avoir une autre, moins complète, mais à la fois pieuse et symbolique.

Vous avez compris que, pour un croyant, la tombe n'est après tout qu'un lieu de repos en attendant l'immortalité promise ; et, avant que ne sonnât le clairon de Dieu pour sa grande revue, vous avez voulu que, doucement et sans troubler son sommeil, celui qui est mort vînt, comme un somnambule, passer devant

votre presbytère et votre église, entrer de nouveau dans son collège, par cette porte du cours latin qu'il a franchie si souvent, et aller enfin continuer la nuit commencée ailleurs sur la *Butte* du cours anglais, au milieu des plus petits, parmi ceux qu'il a surtout aimés.

Eh bien ! un jour comme celui-ci n'est pas un jour de tristesse, c'est une fête.

1. C'est la fête de la religion et des souvenirs.

2. C'est celle de l'*Alma Mater* et de l'éducation.

3. C'est celle de la patrie.

Des bouches plus éloquentes que la mienne vous ont fait l'éloge de celui dont nous célébrons la mémoire. Je me contenterai donc de développer en quelques mots ces trois points d'un discours où je laisserai surtout parler les sentiments du cœur, et que je n'ai pas l'intention de vouloir offrir comme modèle à mes jeunes amis de Rhétorique et de Belles-lettres.

Religion et Souvenirs

J'ai dit que cette célébration était d'abord celle de la religion et des souvenirs.

Le collège de Ste-Anne est un temple religieux et historique. Voici ce qu'en dit le docteur Meilleur dans son Mémorial de l'éducation : " Le beau collège de Sainte-Anne de " la Pocatière, dans le district de Kamouraska, " fut fondé en 1827, par Messire Charles F. " Painchaud, curé de la paroisse, à 25 lieues " de Québec. Il fut bâti avec ses épargnes " et les contributions volontaires de ses parois- " siens et des amis de l'éducation, résidant " dans le voisinage et l'aide de la législature. " L'hon. Amable Dionne se distingua parmi les " contribuables. Messire Ant. Langevin, V.- " G., curé de Madawaska, dans le diocèse du " Nouveau-Brunswick, a été aussi un des bien- " faiteurs de Ste-Anne. Il est décédé en 1857 " à l'âge de 55 ans. M. L. Proulx V.-G., décédé " curé de Ste-Marie de la Beauce, le 6 juillet " 1871, a aussi beaucoup aidé à établir cette " florissante institution sur une base solide et " durable. M. Chs-Frs Painchaud, né à l'île- " aux-Grues, le 9 septembre 1782, ordonné " prêtre le 21 septembre 1806, est décédé le " février 1838, à l'âge de 55 ans et six mois. Il " fut, suivant sa demande, inhumé dans l'église " de sa paroisse natale. Aucun n'a combattu " plus courageusement que ce digne compa- " triote pour la cause de l'éducation, et aucun " ne l'a fait avec plus de succès lorsque tout

" paraissait s'insurger contre lui. La fatigue,
" la peine et la sollicitude qu'il éprouva
" nécessairement dans ce combat où tout
" semblait désespéré, étant au-dessus de ses
" forces, le précipitèrent prématurément,
" l'arme à la main, vers le tombeau ; mais il y
" descendit plein d'espérance dans l'avenir, et
" persuadé d'ailleurs que son œuvre religieuse
" et patriotique demeurerait après lui. "

M. Chauveau, dans son livre de l'instruction publique au Canada, redit les mêmes éloges dans un style admirable.

M. Painchaud a été l'un de ces hommes prédestinés par Dieu pour l'accomplissement d'une grande œuvre : il a été de ceux dont on peut dire, empruntant le langage toujours éloquent et sympathique de l'honorable juge Routhier, qu'ils sont un image fidèle de l'action de Dieu sur les hommes et des vocations qu'il leur inspire.

" Que de grands hommes, dit-il, ont, à
" certains moments de leur existence, senti
" tout-à-coup une idée sublime, une résolu-
" tion généreuse s'emparer de leurs esprits et
" de leurs cœurs, les envahir, les absorber et
" leur communiquer une direction presqu'irré-
" ristible ! C'est la main du Très Haut dans

" les cheveux du prophète, c'est son esprit
" soulevant et emportant les intelligences et
" les volontés pour en faire les exécuteurs de
" ses mystérieux décrets ! Parcourez l'histoire
" avec l'œil scrutateur du philosophe-chrétien,
" et vous verrez la main de Dieu planant à
" certaines époques au-dessus de l'humanité,
" y choisissant un homme entre des milliers,
" le touchant à la tête et au cœur comme pour
" lui conférer un sacrement et lui inspirer
" une mission supérieure. "

Permettez-moi, messieurs, de comprendre notre fondateur dans cette superbe définition de l'homme providentiel. Architecte divin, il a construit pour la religion et la patrie. Aussi son souvenir est resté et son nom réveille de mystérieux échos dans le cœur de la nombreuse famille spirituelle qui lui survit. Les hommes passent vite dans le monde, mais la Patrie reste toujours ; pour avoir été véritablement grand il n'est pas nécessaire d'avoir gagné de grandes batailles, d'avoir foulé l'Europe sous le sabot de son cheval, de s'être appelé César, Alexandre, ou Napoléon. Quand même vous vous êtes fait un nom dans l'histoire, quand même vous vous seriez élevé des pyramides dans les solitudes de la mémoire, vous n'avez qu'une œuvre creuse et vide de

sens, si vous n'avez pas travaillé pour Dieu et pour la Patrie, et si vous n'en avez pas laissé des traces derrière vous. Si vous n'êtes pas de cette opinion, vous êtes, comme le dit le père Lacordaire, semblable au pâtre qui s'assied au bord d'une eau courante et qui bat le flot qui passe en s'amusant du bruit qu'il cause; l'éternité vous permet cette distraction, comme elle permet à l'enfant qui trébuche dans ses premiers pas de monter aux bras de sa nourrice pour s'enorgueillir d'y être plus grand qu'à terre.

Cette commémoration, que j'appelle d'abord celle de la religion et des souvenirs, nous montre un homme qui a été grand sans le savoir, et qui est de ceux dont on peut dire qu'ils ne meurent jamais tout entiers : *non omnis moriar.*

Pour moi, messieurs, il y a des hommes dont le front dépasse tous les fronts et qui nous apparaissent [illegible] onnés d'une auréole parceque tout ce [illegible] ont fait de grand dans le monde, ils l'[illegible]ait au cri du devoir. Au premier rang, parmi ceux-là, je place l'humble prêtre de nos campagnes, qui élargit les horizons de son presbytère en se dévouant à la grande cause de l'éducation.

Nos collèges français ont été fondés par le dévouement et la charité, ils ont été en grande partie le fruit des économies de notre clergé. Il y eut un temps où, plus encore qu'aujourd'hui, on nous jetait sans cesse à la figure l'épithète de race inférieure, où on nous appelait un peuple d'ignorants ; il y en avait alors des souffrances indicibles et des déchirements intimes dans nos vieux presby tères. Aussi on vit un beau spectacle : nos protecteurs d'autrefois, nos amis de tous les jours, nos vieux prêtres descendirent pour nous dans l'arène. Ouvrant les tiroirs poudreux dans lesquels ils avaient conservé leurs économies, et peut-être aussi leur part du patrimoine de famille, ils se donnèrent la main et fondèrent nos maisons d'éducation supérieure, les disséminant un peu partout dans la province.

Autrefois la dime était plus abondante et le clergé s'en servait pour faire plus de bien ; et cette dime qui venait du peuple, lui retournait, sanctifiée par la charité de ceux qui l'avaient reçue, et servait à l'instruction de la jeunesse.

Ainsi ce prêtre dont nous célébrons la mémoire, a donné trois cents prêtres à l'église du Canada.

C'est donc bien ici la fête de la religion, puisque son histoire nous redit partout les

desseins de la providence et nous montre à chaque instant l'action et [la main bienveillante du clergé.

C'est aussi la fête des souvenirs.

Quel monde de pensées nous vient, en contemplant ces murs de notre collège, où nous avons vécu, à cet âge où les impressions sont si faciles et si durables, cette salle du cours anglais où je vous parle et ou nous avons tant pleuré lorsque, pour la première fois—tout petits, n'ayant jamais auparavant laissé nos mères—nous y nous sommes trouvés si seuls, malgré le grand nombre de ceux qui nous entouraient. Les pauvres petits nouveaux, comme ils en ont eu ici de ces chagrins de l'enfance qui paraissent inconsolables et qui durent trois jours!

Ce bocage, témoin de nos jeux, ces grands arbres où nous cherchions l'ombre, dont les branches mouvantes s'appuyaient sur nos fronts de quinze ans, et qui vont maintenant abriter la tombe de notre père spirituel, cette chapelle où l'on nous faisait prier et où l'on essayait de nous rendre meilleurs! Tout ici nous reporte aux années d'autrefois et, en paraissant sur cet estrade où je suis venu pour la dernière fois il y a aujourd'hui quinze ans—quinze ans! c'est à peine croyable, ai-je déjà

tellement vieilli ?—je retrouve devant moi, au nombre des principaux directeurs de cette maison, les hommes de mon temps qui rendent aux autres les bienfaits qu'ils ont reçus de leurs devanciers, tandis que nous, nous sommes allés planter notre tente ailleurs, cherchant quelque part notre place au soleil.

Et puis, cette distribution des prix, ces beaux livres que nous allions—fous de joie, comme si nous avions vaincu le monde—jeter en triomphateurs dans les tabliers de nos bonnes mamans !

Et elles pleuraient de joie nos mères : c'étaient leurs enfants à elles qui avaient gagné tout celà ! Comme elles étaient alors récompensées de leurs souffrances, de leur amour, de leurs bénédictions !

Triomphes de l'enfance, comme vous étiez purs et sans nuages ! Combien de fois nos pieds ont saigné depuis aux ronces du chemin, et comme nous avons mieux compris depuis cette époque la mission qu'on nous confiait alors ! Il nous a fallu, pour cela, sortir de ces horizons et prendre place sur la mer mouvementée où se balance la barque qui porte nos destinées. Après avoir descendu l'escalier paternel et celui du collège, nous sommes allés sur la

place publique, et là nous avons entendu les bruits singuliers des ambitions qui grandissent et se froissent ; nous avons vu se faire la lutte du bien contre le mal, et comme une feuille que le flot humain reçoit à sa surface et fait osciller avec lui, nous avons commencé à éprouver de près les mystères de la vie et à connaître le prix qu'ils coûtent.

C'est alors qu'on commence déjà à se ressouvenir et qu'il nous faut les saines et pieuses impressions reçues au collège pour nous guider dans le chemin à parcourir. J'ai connu des enfants de cette maison—et notre monde en est presque plein maintenant—que les luttes de la vie ont rangés les uns contre les autres, sur des questions où le doute est plus permis, mais qui se retrouvaient presque invariablement ensemble lorsqu'il s'agissait d'un principe à défendre, d'une idée saine à faire prévaloir. Ce spectacle consolant est dû aux précepteurs d'autrefois.

Ceux qui les remplacent aujourd'hui marchent, je le sais, sur leurs traces. Aussi, lorsqu'un jour, des infiniment petits vers lesquels mon cœur me guidait, furent lancés sur le chemin de la douleur, avant de pouvoir la comprendre, et qu'ils se trouvèrent à demi

seuls dans le monde, avant d'avoir pu réaliser tout ce qui se met dans une tombe quand on la ferme, je les ai pris par la main et je suis venu les conduire ici, à l'ombre de ce sanctuaire, pour qu'ils puissent y recevoir au moins la science, les principes et l'éducation qui nous viennent sous cette coupole.

Successeurs de M. Painchaud, j'espère que vous en ferez des hommes !

" Alma Mater " et Education

Cette célébration est celle de l'*Alma Mater* et de l'Education.

On a dit que tout homme avait deux patries, la sienne et puis la France. A mon tour je dirai que chacun de nous à deux mères, la sienne et son *Alma Mater*.

Quand il a fallu trouver un terme générique pour désigner l'endroit où l'on est venu recueillir cette manne bénie de l'éducation dont l'intelligence se nourrit, on ne pouvait mieux faire que de choisir ce nom symbolique d'*Alma Mater*. Une mère auguste ! que de choses dans ces deux mots. On enlève un enfant à sa mère suivant la loi de Dieu, et on le confie à une autre mère qu'on appelle auguste et qui l'est réellement par sa tendresse et sa mission.

A l'âge où l'on entre au collège, l'être mystérieux et sacré que chacun de nous appelle sa mère nous est presque indispensable. C'est pour cela qu'il faut la remplacer par une autre, jusqu'à ce que cette jeune intelligence, ces petits bras et ces jambes fragiles puissent trouver eux-mêmes leur voie dans les poussées de la vie et le tumulte du monde.

L'homme le plus éloquent de ce siècle disait un jour, sous les voutes de Notre-Dame de Paris, que Dieu, en nous appelant à naître, n'avait cru suffire à sa bonté qu'en nous donnant pour berceau le cœur d'une mère :

" Tandis que toute créature, dit-il, est
" emportée par l'égoïsme, qui lui cache le
" vrai pour elle-même et pour les autres, le
" cœur d'une mère s'en va de tout son poids
" sur la pente du sacrifice et y puise une sorte
" d'infaillibilité morale, qui ne lui permet pas
" de se tromper, pour ainsi dire, sur l'aliment
" spirituel qui convient au bonheur de son
" fils. Païenne ou chrétienne, musulmane ou
" adorant les fétiches, la femme, en mettant
" un homme au monde, est investie d'une foi
" en Dieu de qui elle tient sa maternité, et
" encore qu'elle ne le connut pas tel qu'il est
" sorti lui-même du sein d'une vierge, elle
" épure sa croyance au feu de son amour, et

" jamais le blasphème ne tombera de ses
" lèvres sur l'âme qu'elle a conçue. L'erreur
" qu'elle lui donnera, par ignorance, contiendra
" toute la vérité qu'elle possède, et l'enfant
" bercé sur ses genoux croira et priera, parce
" que la foi et la prière sont les deux grands
" biens de l'homme. Voilà, messieurs, comment
" s'inaugura votre vie et quelle est la première
" séduction dont vous fûtes victimes. Votre
" mère vous oignit d'une onction de croyance
" et d'amour, cette onction était ineffaçable ;
" elle vous toucha de ses lèvres, et ce baiser,
" tombé du ciel sur vous, est le premier
" sacrement que vous ayez reçu.

" Temps précieux que la Providence ne
" voulut point borner au soleil d'un seul jour !
" Sept ans vous sont donnés sous cette tutelle
" de l'âme ! sept ans entiers, nul ne vous
" disputera aux embrassements et aux leçons
" de votre mère. Celui qui vous aime le
" plus après elle, n'a pas, comme elle tous ses
" devoirs dans sa tendresse : il est homme.
" Chaque matin, prêt à franchir le seuil de son
" foyer, il s'arrête un moment à votre berceau
" et, déjà tout pensif des soucis de la journée,
" il sourit et passe. Sa forte main doit manier
" le hoyau, peut-être l'épée ou le sceptre
" pesant de la justice, mais, soit qu'il descende

" au *Forum*, ou qu'il aille tracer dans la
" terre un obscur sillon, il vous laisse à la
" merci d'un amour plus heureux et plus
" parfait que le sien ; le soir, sa tâche rem-
" plie, le cœur content mais las, il vous donne
" un second regard, et se dit dans un soupir :
" j'ai gagné aujourd'hui le pain de ma femme
" et de mon fils, Dieu soit béni !

" Ainsi coulent vos premiers ans, seuls
" avec une âme qui verse dans la vôtre sa
" vie, sa pensée, sa foi, sa physionomie, sa
" vertu, et qui, fût-elle dépravée, vous invite-
" rait encore au bien par le seul effet d'un
" sacrifice réel et persévérant pour vous.

" Là cependant ne s'arrêtent point les pré-
" cautions divines pour assurer au bien, dans
" sa lutte avec le mal, les prémices de la ten-
" tation. Lorsque votre raison s'allume et
" que la main d'une femme, si sublime
" qu'elle soit, devient trop faible pour retenir
" la vôtre, ne croyez pas que Dieu va vous
" livrer sans transition au rude attouchement
" des hommes. Non, il n'est pas temps encore.
" L'homme n'est pas assez pur pour que Dieu
" lui confie l'innocence et la faiblesse de votre
" âge. Au dévouement de la mère, succède le
" dévouement du prêtre, au sacrement de
" l'ordre naturel, le sacrement de l'ordre surna-

" turel. Dieu s'est choisi dans l'humanité, une
" tribu particulière, image plus parfaite de son
" fils, vouée à la douceur, à la pureté, au sacri-
" fice, et dont les membres, quel que soit leur
" âge, revêtent le nom de prêtres, c'est à-dire de
" vieillards, parcequ'ils ont reçu de la grâce
" divine une paix prématurée dans leur cœur
" et ce je ne sais quoi de pieux, d'aimable et
" de bon qui descend d'en haut sur la vieillesse
" et en fait une si belle couronne de la vie.
" Le prêtre a la force de l'homme, tempérée
" par la bonté de Dieu, il est après la mère la
" seconde représentation de la paternité divine,
" plus élevée, parcequ'elle est surnaturelle,
" plus entière, parcequ'elle répond à tous les
" degrés de notre existence. C'est donc au
" prêtre que la mère, à demi détrônée par le
" temps, conduit son fils ; elle lui cède une part
" de son empire, afin qu'il cultive cette âme et
" y fasse éclore les germes précieux qui y
" furent déposés ; et de même que l'enfant
" croyait à Dieu sur l'autorité de sa mère,
" l'adolescent y croira sur l'autorité du prêtre.
" Son premier amour lui donne sa première
" foi, son second amour lui donne sa seconde
" foi. Il croyait et priait au pied du crucifix
" de sa mère, il croit et prie aux pieds de
" l'homme qui lui rend une image vivante du
" Christ."

Voilà nos deux mères, messieurs ! En fêtant la dernière aujourd'hui, il est naturel que le cœur et la pensée se reportent vers la première. A toutes deux nous devons l'amour, le respect et la reconnaissances de fils bien nés. Sans doute, il y en a une que l'on doit aimer plus que l'autre, parcequ'elle partira et que la vie d'une femme est bien courte pour que son fils ait le temps de lui payer en amour tout ce qu'il lui doit de reconnaissance ; mais toutes les deux nous imposent des devoirs.

Le vieux Tobie disait à son fils sur son lit de mort : " Ecoute, mon fils, les paroles de ma bouche, et pose les dans ton cœur, comme la base de ta conduite. Lorsque Dieu aura reçu mon âme, ensevelis mon corps, tu honoreras aussi ta mère tous les jours de sa vie, car tu doit te rappeler combien grands ont été les périls qu'elle a essuyés à cause de toi. Et quand elle aura aussi elle-même achevé le temps de sa vie, ensevelis-la près de moi : *Sepelies eam circa me.*"

Voilà nos obligations envers la première de nos mères. Envers la seconde aussi, elles sont les mêmes, sauf en ce qui concerne les derniers devoirs, car *l'Alma Mater*, M. Painchaud l'a voulu immortelle pour les siècles, tandis

que l'autre n'est pour nous immortelle que par le désir ou le souvenir.

De *l'Alma Mater* à l'éducation la transition est facile. C'est l'une qui donne l'autre comme un bienfait de Dieu. Et ici il n'y a plus d'horizons, si je veux rendre justice au sujet que je traite, mais je me bornerai à le considérer à un seul point de vue.

Quelle est la mission que l'on vient chercher ici ?

L'antiquité d'avant Jésus-Christ, et il paraît que le monde y retourne sous certains rapports, l'antiquité païenne, dis-je, faisait sortir l'enfant du cercle de la famille et le considérait comme une chose de l'Etat. Partant de cette erreur fondamentale, les grands peuples de ce temps là—les hommes d'Athènes comme ceux de Rome—faisaient de l'éducation une entreprise publique et surtout une œuvre dont l'idée de Dieu était bien souvent bannie. Lorsqu'il y a dix-huit siècles le christianisme fit son entrée triomphale dans le monde, et qu'il décréta l'existence des grandes vérités dont il se faisait un cortège, on commença à comprendre que l'éducation de l'enfance appartenait à l'Eglise et qu'elle devait se faire sous son égide.

Cela dura - époque de gloire indiscutée sous ce rapport—jusqu'à ce que l'impiété moderne ait cru devoir saper la foi, qui est la base de l'éducation chrétienne, pour la remplacer par la " Déclaration des droits de l'homme. "

L'Eglise a toujours lutté contre cette erreur, qui n'était ni plus ni moins que la négation de la véritable autorité -l'autorité du père de famille qui représente celle de Dieu—et c'est pour cela que l'éducation est devenue aujourd'hui une œuvre militante. C'est l'avenir social et religieux des nations qui est l'enjeu de cette bataille, et j'estime qu'ils sont bienheureux les peuples, chez qui le *progrès moderne* n'a pas encore détrôné la religion et le crucifix, dans l'école. Notre chère province est de ce nombre, et je crois qu'elle en sera longtemps.

Pour cela il faut que chaque homme soit à son poste, que chacun se fasse vigile et signale le danger. Sentinelles avancées du devoir et de la vérité, c'est à nos évêques et à nos prêtres qu'il appartient surtout d'y voir. Mais l'homme du monde est un apôtre aussi, et chacun de nous, en grandissant, devrait se bien pénétrer de cette grande vérité, qu'il y aura pour lui autre chose à faire dans les batailles de la vie, que de se choisir une carrière et de vivre le plus commodément possible.

Ainsi je vois devant moi en ce moment cette intéressante jeunesse qui est l'espoir de la patrie. Sur ces fronts intelligents, dans ces regards qui brillent, il y a des espérances à fonder pour l'avenir : ces soldats des luttes futures ont-ils bien compris leur mission ?

Enfants de M. Painchaud, qu'êtes vous venus faire ici ? Pourquoi ces palmes et ces couronnes que je vois là et que vous allez venir chercher dans un instant ? Etes-vous seulement venus ici pour vous instruire ? Vous l'avez cru peut-être, avant de scruter vos horizons, mais vous vous êtes trompés, car vous êtes venus faire plus que cela. Dans le plan divin, est-ce que les sacrifices de vos parents n'ont eu d'autre but et ne doivent avoir d'autre effet que de faire de vous des hommes instruits ? Non, mes jeunes amis, cela est un but, mais ce n'est pas le but. Un homme instruit aurait dû toujours rester ignorant, s'il n'est pas en même temps et avant tout l'homme du devoir. Prenez cet enfant, par exemple, que la providence a fait choisir, dans l'essaim d'une grande famille, au milieu de tous ses petits frères, pour l'envoyer au collège. Quels sacrifices, quelles privations souvent, quelles gêne au foyer quelquefois, pour mettre et garder au collège celui qui devait y aller : j'ai connu des

parents qui se sont privés du nécessaire pour faire instruire leurs enfants.

Quel souffle mystérieux et inspirateur a donc passé dans les cheveux de cet homme qui supporte le poids du jour, qui ne sait rien, lui, de ce que connait l'homme instruit, et qui parait s'absorber exclusivement dans le sillon qu'il trace ? Si vous allez le lui demander, il ne vous le dira peut-être pas, peut-être l'ignore-t-il aussi, et n'est-il qu'un instrument docile, mais inconscient, dans le grand rôle qu'on lui fait jouer ; obscur ouvrier d'une vie sans lendemain, cet enfant du sol, qui vit et meurt à l'ombre du clocher de son village, a contribué pourtant à laisser derrière lui quelque chose qui restera : il a donné l'éducation à un homme qui peut devenir utile à son pays, à ses compatriotes.

Vous autres, les élèves de cette maison, vous êtes l'objectif de ces dévouements de vos pères. Aussi, je vous le répète, vous aurez un rôle à jouer. Peut être monterez-vous à l'autel et réaliserez-vous pour vos parents ce rêve si cher à nos foyers canadiens : un prêtre dans la famille ! Combien d'entre eux ont caressé toute leur vie cette idée, qui voltige sur leur front le soir quand vient le sommeil, d'aller mourir dans un presbytère, près de l'église, et

de recevoir de leur enfant l'onction suprême qui ouvre les portes de l'éternité !

Dans tous les cas, que vous soyez appelés à gravir les marches du sanctuaire, ou que le doigt de Dieu vous indique une autre voie, vous exercerez toujours un sacerdoce, si vous comprenez bien votre mission.

Quels que soient vos goûts, vous n'avez pas été appelés ici pour devenir prêtre, avocat, notaire ou médecin : vous y avez été conviés pour devenir des hommes. Avez-vous lu ce beau livre d'Ernest Hello intitulé l'*Homme ?* Il était ici de mon temps et il doit encore occuper une place d'honneur dans la bibliothèque. Lisez-le et vous saurez ce que c'est que d'être un homme.

Je n'ai pas le temps de vous le dire aujourd'hui, et du reste vous l'apprendrez mieux comme cela.

Fete de la Patrie

J'ai dit que cette fête était celle de la Patrie. Et je ne crois pas me tromper en plaçant au nombre des fêtes religieuses et nationales cette superbe démonstration dont nous sommes les témoins et à laquelle prennent part tous les hommes distingués qui sont venus ici pour

revivre un instant les années déjà vécues et retremper leur foi et leurs souvenirs à la source pure qui les a alimentés et vivifiés autrefois.

Pour démontrer la propositon que j'émets, il convient de se demander brièvement ce que veut dire ce grand mot: *La Patrie.*

Pour la foule qui peine et qui travaille, pour celui qu'entraine le torrent du monde et qu'absorbent les soucis du lendemain, pour celui qui ne s'arrête jamais dans sa course, afin de jeter un regard autour de lui, la Patrie c'est seulement la terre dont le laboureur entr'ouvre les entrailles afin que, comme une bonne mère, elle féconde pour lui la déchirure qu'il a faite dans son sein ; la patrie, c'est la maisonnette du hameau qui abrite les espérances du père de famille, les grands bois et les érablières qui bornent la vue et limitent l'horizon ; c'est le ruisseau qui chante dans la plaine, près de chez soi ; ce sont les petits oiseaux qui viennent au matin d'un beau jour gazouiller sous les fenêtres ; c'est le troupeau qui mugit au paturage ; c'est la cloche natale qui invite à la prière et à la méditation.

Tout cela, c'est la Patrie, qui se voit par tout le monde ; mais il y a une autre patrie que celle-là pour l'observateur qui monte sur la

montagne, afin de dominer le bruit qui se fait en bas, pour le patriote catholique qui demande à tous les échos d'alentour comment il se fait que son cœur bat si fort, quand on lui parle de son pays, de ses gloires et de ses souvenirs.

Alors la patrie s'étend jusqu'aux frontières, elle renferme dans son sein de grandes cités, des champs de bataille où les nôtres se sont illustrés, de riches usines, des universités catholiques, des séminaires et des collèges où la jeunesse se prépare à entrer dans la carrière. Alors la patrie, c'est l'histoire, les grands noms du passé, les monuments qui racontent chacun leur muette épopée.

Ainsi, pour nous de la Province de Québec, la Patrie, ce n'est pas seulement le territoire qui s'étend depuis Pontiac jusqu'à Gaspé, depuis la rivière Outaouais jusqu'au golfe, ce n'est pas seulement le fleuve géant qui arrose dans son majestueux parcours la vallée du St-Laurent; ce n'est pas seulement notre histoire, ce ne sont même pas à eux seuls la Monongahéla, Oswégo, le chevalier de Lévis, le drapeau de Carillon, Brébeuf et Lalemant, Frontenac et Champlain, Mgr de Laval et Montcalm, Dollard et d'Iberville. Non, cela c'est la Patrie d'autrefois, celle de la grande gloire et des grands souvenirs, mais c'est la

patrie qui agonisait et voulait mourir, lorsque, suivant l'expression du poète, le drapeau fleurdelisé ferma son aile blanche et repassa les mers. Si nous avons aujourd'hui dans la grande patrie canadienne une petite patrie française et catholique, drapée comme une petite reine dans sa majesté, et formant un des plus beaux joyaux du diadème transatlantique de celle que d'Israëli a fait appeler l'Impératrice des Indes, nous pouvons dire que nous la devons à peu près toute entière à notre clergé national, à son dévouement, à ses sacrifices et aux maisons d'éducation françaises et catholiques qu'ils nous ont données.

J'avais donc bien raison de dire tout à l'heure que la fête d'aujourd'hui était celle de la patrie. Car M. Painchaud à Ste-Anne, M. Girouard à St-Hyacinthe, M. Brassard à Nicolet, M. Ducharme à Ste-Thérèse, M. Labelle avec les Drs Meilleur et Cazenave à l'Assomption, et les autres fondateurs de nos collèges et séminaires ont plus fait pour l'honneur et l'avancement de la Province de Québec, et pour son progrès moral et intelligent, que nos soldats sur les champs de bataille. Ils ont été les continuateurs d'une œuvre, que la conquête n'a pas tuée : celle de Mgr Laval, des Jésuites et des Récollets, de madame de la Peltrie et de la mère de l'Incarnation.

Vous vous rappelez de cette poésie superbe qu'Octave Crémazie adressait, en 1855, à M. de Belvèze qui, debout sur la dunette de la *Capricieuse,* faisait arborer au grand mat, dans le port de Québec, le drapeau de la France, qu'on n'y avait pas vu depuis un siècle :

Tu l'as dit, o vieillard, la France est revenue,
Au sommet de nos murs voyez-vous, dans la nue,
Son noble pavillon dérouler sa splendeur ?
Ah ! ce jour glorieux où les français nos frères
Sont venus pour nous voir au pays de nos pères
Sera le plus aimé de nos jours de bonheur.
Et puis, on entendit le soir, sur chaque rive,
Se mêler au doux bruit de l'onde fugitive
Un long chant de bonheur qui sortait des tombeaux.

Tout cela est bien beau et va droit au cœur, mais ce n'était qu'une allégorie basée sur une erreur de faits car, en réalité, le drapeau de la France catholique et chrétienne n'a jamais disparu ici tout entier.

Lorsqu'il descendit, criblé de balles, du promontoire de Québec, nos Evêques et nos prêtres de cette époque et leurs successeurs, puis, avec eux les Painchaud, les Labelle et les Girouard, en recueillirent pieusement les lambeaux et les firent flotter partout dans nos campagnes, sur le clocher de chaque village,

sur le dôme de chacune des maisons d'éducation, que ces pionniers du sanctuaire nous ont données, pour y faire instruire nos enfants dans la langue et la religion de leurs pères. Ces modestes héros ont reconquis le Canada pour la France, en nous fournissant ces forteresses pacifiques, mais imprenables, qui sont devenues des asiles de science où l'on apprend à être loyal à l'Angleterre, mais Français par le cœur, la langue et la religion.

Oui, cette fête est celle de la Patrie.

Le véritable Canada reconquis par la France, c'est cela, et M. Painchaud fut du nombre de ceux qui ont contribué à l'accomplissement de cette grande œuvre.

En le fêtant aujourd'hui, nous célébrons donc aussi la fête de la Patrie.

Nos collèges et nos séminaires sont des monuments.

De tout temps, les peuples ont consacré des monuments et des statues à ceux de leurs grands hommes qu'ils ont jugés dignes de cet honneur ; mais les plus beaux bronzes, élevés par la main des hommes ou le caprice des peuples, ne me disent rien de plus que la coupole de mon *Alma Mater* et cette chapelle

qui a reçu aujourd'hui, ce que l'épreuve et la morsure du tombeau nous ont laissé de notre fondateur.

A l'entrée du port de New-York, une statue gigantesque se dresse et attire les regards. Deux grandes républiques, celle de la Révolution en Europe et celle de Washington en Amérique, se sont donné la main par delà l'océan pour la construire. La France—qui, jadis, élevait des monuments religieux et historiques—a cru qu'elle ne pouvait mieux clore l'ère pourtant inachevée de ses révolutions, qu'en offrant à sa sœur d'outre-mer une statue qui devait s'appeler " La Liberté éclairant le monde ". Le socle a été fourni par la République Américaine, et celle de là-bas a envoyé le granit du monument.

Cette géante a le bras droit levé et elle tient dans sa main une torche que la lumière d'Edison embrase tous les soirs de ses feux ardents. Je me suis arrêté un jour en face de cette déesse contemporaine, j'ai vu au loin rayonner le jet électrique qu'elle projette et je me suis demandé s'il y avait là dedans quelque chose qui parlait au cœur ou à la pensée. C'est beau, pourtant, comme œuvre artistique, mais il me semble que c'est froid et vide de sens.

J'ai dit que nos collèges étaient des monuments. Le nôtre, celui de M. Painchaud, en est un aussi. Il ne s'élève pas pompeusement sur une île qui domine la grande métropole commerciale de l'Amérique ; il ne distribue pas la lumière artificielle aux campagnes d'alentour ; il ne s'appelle pas non plus de ce grand nom de " liberté moderne ", qui bien souvent n'éclaire le monde que pour nous montrer la servitude morale et la licence la plus absolue : modestement caché dans un bouquet d'arbres, ce monument, le nôtre, est plus grand cependant que celui de Bedloes Island. Il ne s'élève pas sur un piédestal afin d'être vu de très loin, et cependant, avec les yeux de la reconnaissance, de la religion et des souvenirs, on l'aperçoit de partout ; vous ne voyez pas de torche à son sommet, et cependant il répand une lumière abondante— celle de l'éducation religieuse et nationale— sur le vaste territoire dont il est le centre.

Charles-François Painchaud, un humble curé de campagne, a édifié à lui seul un monument au côté duquel il paraît petit le grand bronze qu'ont élevé à frais communs la France républicaine et la République américaine.

Celles ci ont cru édifier la liberté éclairant le monde, mais, lui, a combiné la statue de la

Religion sauvant le monde, et la statue de l'Education sauvant un peuple.

Avant de clore ces quelques remarques, un peu trop longues peut être déjà pour le programme, il me semble que j'ai un devoir à remplir qui s'impose à la reconnaissance et à l'attention des anciens élèves de Ste-Anne.

Nous avons beaucoup parlé aujourd'hui du fondateur du collège et des continuateurs de son œuvre. Parmi ces derniers, il en est un auquel nous avons tous élevé un monument dans nos cœurs : je veux parler de celui qui méritera le titre de second fondateur de cette maison, et auquel le Père commun des fidèles a déjà conféré un honneur insigne, pour le remercier de son dévouement à la cause de l'éducation ; je veux parler de ce bon prêtre et de cet homme de cœur qui est venu ici faire de sa générosité et de son dévouement un rempart contre les vicissitudes matérielles que la Providence avait sans doute envoyées pour fournir à cet apôtre l'occasion d'ajouter un fleuron de plus à la couronne d'une vie déjà si bien remplie.

Monseigneur Poiré, au nom des anciens élèves, je vous remercie de ce que vous êtes venu faire ici. Si M. Painchaud pouvait se

lever en ce moment, pour une dernière et suprême bénédiction, c'est sur vous le premier qu'il imposerait les mains.

Il ne me reste plus qu'à dire le bonheur que nous a fait éprouver un événement récent qui a eu ici et dans nos cœurs un écho dont vous vous rappelez. Ste-Anne a été une pépinière de prêtres ; il ne lui restait plus qu'à fournir des évêques au clergé canadien ; aujourd'hui c'est fait.

Mgr de Rimouski a été sacré chef de peuple et cet honneur a rejailli sur nous, comme sur la maison de M. Painchaud. Il a été appelé à ce poste éminent par l'élection de Dieu lui-même agissant par son vicaire sur la terre.

Autrefois, à cette époque d'ignorantins dont parle Voltaire, on comprenait cependant que tout pouvoir devait venir de sa véritable origine. Aujourd'hui on a tout transformé : la suprématie est censée venir de la foule, au lieu de descendre d'en haut, c'est le fleuve qui remonte vers sa source ; mais, dans ces âges de foi qu'on ne peut même plus admirer parfois sans se faire appeler réactionnaires, on considérait qu'un homme, quoiqu'il fût, n'avait vraiment de pouvoir et d'autorité que s'ils

émanaient ou au moins, s'ils étaient ratifiés, par la Source de tout pouvoir et de toute autorité.

Les êtres fragiles appelés à gouverner leurs semblables, en attendant qu'ils meurent, montaient par là sur un piédestal. C'est ainsi qu'à Reims, où se faisait alors le sacre des Rois Très-chrétiens, il y avait de Saintes Ampoules d'où coulait sur le front des têtes couronnées, l'huile mystérieuse qui leur conférait, presque comme un sacrement, le droit de gouverner les peuples au nom de Dieu.

Aujourd'hui, avec la liberté moderne éclairant le peuple, on n'a pas plus besoin de cela, parait-il. Pour ceux-là seuls dont le règne sur le monde est resté doux et suave, on a conservé l'onction du sacerdoce.

Sur le front de monseigneur Blais les Saintes Ampoules ont versé leur parfum divin.

Et, lorsque ce fils de notre *Alma Mater*, debout avec sa croix d'or sur la poitrine, tenant dans sa main gauche le sceptre de sa puissance, fait descendre des parvis célestes sur la foule inclinée le *Benedicat vos omnipotens Deus*, on sent que c'est Dieu qui parle par la bouche d'un enfant du collège de M. Painchaud.

Après la distribution des prix et des médailles, un des élèves finissants, M. Isaac Thériault, s'avança sur l'estrade et prononça le discours d'adieu dans les termes suivants :

Discours d'adieu des Finissants

MONSEIGNEUR,

MESDAMES ET MESSIEURS,

Lorsque, quittant pour la première fois le foyer paternel, nous sommes entrés au collège, la vie de l'écolier nous parut bien triste. Elle commençait pour nous dans les larmes de la séparation et la crainte instinctive de l'inconnu. Il nous semblait que, loin de nos bons parents, nous ne trouverions plus la douce confiance, l'heureuse sécurité, le vrai bonheur dont nous avions joui auprès d'eux. Cette illusion disparut bientôt : nous avons trouvé ici une seconde famille, des maîtres affectueux et dévoués, de véritables amis. Pendant huit ou dix ans, nous avons joui des douceurs de cette vie d'étude et de prière ; mais le temps a marché, nous avons grandi, l'heure des adieux et du départ va bientôt sonner pour nous.

Parmi les sentiments qui débordent de nos cœurs en ce moment solennel, nous en distinguons deux : le sentiment d'une profonde admiration des bienfaits sans nombre de l'éducation chrétienne, et celui de la reconnaissance envers ceux qui nous les ont si largement départis. Ici, Messieurs, nous avons vu la religion travaillant à sa fin sublime : le perfectionnement de l'homme pour le mettre à la hauteur de ses devoirs envers Dieu, envers ses semblables, envers la patrie. Telle est la mission de l'éducateur chrétien, et il n'en est pas de plus haute, de plus sublime, je dirai de plus divine, parmi toutes les missions confiées à la faiblesse humaine. Cette mission associe l'homme à l'action créatrice de Dieu dans ce qu'elle a de plus beau, de plus divin, la création des âmes. Elle perfectionne, elle achève, pour ainsi dire, les âmes que Dieu a créées. " Qu'est-ce qu'un maître chrétien chargé de l'éducation des jeunes gens, se demande Rollin ? C'est, ajoute-t-il, un homme entre les mains de qui Jésus-Christ a remis un certain nombre d'enfants, qu'il a rachetés de son sang, et pour lesquels il a donné sa vie, en qui il habite comme dans sa maison et dans son temple, dont il veut faire autant de rois et de prêtres, qui règneront avec lui et par lui pendant toute l'éternité, et

il les lui a confiés pour conserver en eux le précieux et inestimable dépôt de l'innocence." Cet idéal de l'éducateur chrétien, nous l'avons vu réalisé par ces maîtres dévoués qui nous ont guidés dans les voies de la science et de la vertu. Dans leur aimable société, nous avons respiré l'atmosphère embaumée de la charité chrétienne, et nos cœurs se sont épanouis sous les rayons de leur enseignement. Sous ce nouveau toit paternel, préparé par l'Eglise, nous avons coulé des jours paisibles dans la solitude et la joie. Et, cependant, c'est ce port heureux et tranquille que nous devons quitter, c'est à de tels jours qu'il nous faut dire adieu.

Oui, mais avant de consommer cette séparation, nous sentons un irrésistible besoin d'exprimer nos sentiments de reconnaissance à ceux qui ont tant travaillé pour nous. Une seule parole peut les rendre dignement ; nos cœurs la répètent avec amour : merci ! merci !

Merci à vous, vénéré Supérieur, bien-aimé Directeur, sous la conduite desquels nous avons été l'objet d'un zèle et d'une sollicitude que le sacrifice et le dévouement inspiraient, et qui méritez plus que l'humble tribut de notre reconnaissance. Merci à vous, dévoués professeurs, à qui notre intelligence est rede-

vable de l'aliment scientifique qui la rend capable d'affronter les luttes de l'avenir. Les sages conseils, les instructions salutaires, que vous nous avez prodigués pour fortifier nos volontés et nos cœurs, seront toujours dans les combats que la vie nous réserv , l'écho de cet heureux temps qui s'épanouit et vers lequel nous aimerons à reporter notre souvenir. O vrais amis de la jeunesse, c'est avec douleur que nous vous quittons ! Mais Dieu le veut, il faut partir. Merci et adieux.

Adieu, estimés confrères, dont la société nous était si douce. Pour la dernière fois nous vous appelons du nom de confrères, mais toujours vous serez nos amis.

Adieu aussi, second berceau, foyer de science, de religion et de paix. Ne pouvons nous pas dire de toi ce que Lacordaire disait de la famille : " O foyer sacré où dès nos plus jeunes ans nous avons respiré avec la lumière l'amour de toutes les saintes choses, nous aurons beau vieillir, nous reviendrons à vous avec un cœur toujours jeune, et, n'était l'éternité qui nous appelle en nous éloignant de vous, nous ne nous consolerions pas de voir chaque jour votre ombre s'allonger et votre soleil pâlir. "

Adieu, gracieuse butte, gais parterres, arbres protecteurs, vastes salles, tant de fois témoins de nos ébats. Votre vue nous rappellera toujours de doux souvenirs.

Adieu, ô temple saint, où tant de fois nous avons été nourris de la parole sainte, et fortifiés par le pain des anges. Que de fois tu as retenti des accents de nos prières, de nos chants d'allégresse et de reconnaissance ! Les échos ne répèteront plus nos joyeux concerts, nous ne reviendrons plus au pied de tes autels pour louer la Vierge-Mère et prier le Sacré-Cœur. Réunions de l'archiconfrérie, mois de mai, mois de juin, que vous étiez beaux au collège ! Adieu !

En ce moment solennel, pouvons-nous oublier votre mémoire, ô vénérable fondateur de ce collège ? Lorsque vos enfants sont venus de loin à votre glorieux tombeau, lorsque les cœurs, les voix, les monuments chantent votre gloire, pouvons-nous ne pas exalter vos bienfaits ! Oui, honneur et reconnaissance à vous, homme puissant en œuvres et en paroles, prêtre saint, grand patriote, père d'une famille bénie de Dieu, insigne bienfaiteur de la jeunesse !

Maintenant, Monseigneur, veuillez accepter de notre part une humble promesse. On dit que lorsque la reine d'Angleterre est sacrée

elle place elle-même la couronne sur sa tête. Puis, les nobles lords se viennent ranger autour d'elle, et, dans le vieux français qui date de Guillaume Conquérant, ils disent en portant la main à la couronne royale : " Je maintiendray ! " Au moment de quitter cette maison, nous prenons cette parole pour devise. Oui, partout où la Providence nous placera, nous maintiendrons ces principes de foi, d'honneur et de charité que vous avez su nous inspirer. Nous tâcherons de les propager et d'acquitter ainsi une partie de la dette de reconnaissance que nous avons contractée envers vous.

La séance était terminée, et il restait encore un devoir bien doux à accomplir, c'était de remercier la sainte Vierge des bienfaits obtenus, et d'invoquer sa protection pour le temps des vacances qui allaient s'ouvrir. Tout le monde se rendit à la chapelle où l'on chanta le dernier cantique de l'année scolaire :

Jours heureux, jours de vrai plaisir.

Deux cents voix puissantes font retentir les voutes du temple du refrain joyeux. Puis M. le directeur récite une dernière prière, qui est suivie de la séparation générale.

Nous ne saurions terminer ce compte-rendu, sans offrir à Son Eminence le Cardinal Taschereau l'expression de la plus vive gratitude des élèves, pour le bienveillant accueil qu'Elle a fait à leur demande d'exhumation des restes du Fondateur. La large part que Son Éminence a prise dans le règlement de cette affaire, rendra son nom plus cher à la grande famille de Sainte-Anne, qui connait tout le dévouement et la sollicitude dont Elle a fait preuve dans le passé à l'égard de notre chère institution.

L'auteur de cette brochure croirait manquer à son devoir s'il ne remerciait en même temps, ceux qui l'ont aidé à rendre aussi complet le récit des fêtes du mois de juin dernier, entre autres, M. l'abbé Fafard, M. l'abbé Gauvreau, M l'abbé Collet, et M. l'abbé D. Pelletier.

En terminant, nous devons déclarer que nous assumons toute la responsabilité des appréciations qui se trouvent dans ce volume. Les croyant conformes à la vérité, nous avons cru, après consultation,

qu'il valait mieux les faire connaître publiquement, plutôt que de laisser planer, en les taisant, des soupçons injustes sur le caractère de certains hommes qui n'ont rien à perdre à être mieux connus.

APPENDICE

Liste des invités présents au banquet des anciens élèves au Collège de Sainte-Anne, le 23 juin 1891.

A LA TABLE D'HONNEUR

Mgr C. E. Poiré, curé de Sainte-Anne et supérieur du collège.

Mgr H. Têtu, procureur du palais du cardinal-archevêque de Québec.

Rév. M. Joseph Pelletier, curé de Saint-Louis de Richibouctou.

Rév. M. Clovis Roy, curé de Saint-Alexandre.

Rév. M. Edouard Fafard, curé de St-Joseph de Lévis.

Rév. P. M. J. Royer, O. M. I.

Rév. P. L. G. Fournier, C. SS. S.

Rév. M. B. Leclerc, V. G. curé de la Malbaie.

Rév. M. T. E. Beaulieu, chapelain de l'Hôtel-Dieu, Q.

Rév. M. Ant. Gauvreau, curé de Notre-Dame de Lévis.

Rév. M. P. Plante, collège de Lévis.

Rév. M. Chs Baillargeon, curé de Saint-Pascal.

Rév. M. Chs Trudelle, chapelain de l'Hôpital du S. Cœur, Q.

L'hon. C. E. Gagnon, shérif de Québec.

M. L. P. Pelletier, M. P. P., Québec.

M. F. DeGuise, N. P., Québec.

Ths Chapais, directeur du *Courrier du Canada*.

L. P. Sirois, N. P., Québec.

Ph. Landry, villa Mastaï, la Canardière.

Joseph Painchaud, Ile aux-Grues.

Chs. Painchaud, Ile aux Grues.

Narcisse Lachaîne, Ile aux-Grues.

Eugène Garon, maire de Sainte-Anne.

Pierre André Ouellet, Sainte-Anne.

Joseph Pelletier, Rivière-Ouelle.

AUX AUTRES TABLES

Léopold Pelletier, Fraserville.

Herman Pelletier, Fraserville.

Arthur Deschênes, Rivière-Ouelle.

F. C. Simard, Sainte-Anne.

Wenceslas Simard, Sainte-Anne.

Joseph Desjardins, Saint-André.

François Richard, arpenteur, Sainte-Anne.

Dr Alphonse Sirois, Sainte-Anne.

Révd Pierre Grondin, Saint-Raphaël.

Révd Joseph Richard, Sainte-Perpétue.

Révd Arsène Hudon, Lotbinière.

Révd Salluste Richard, Charlesbourg.

Révd Bruno Desjardins, Saint-Antonin.
Révd A. Cantin, Saint-Damase.
Révd Georges Pelletier, Saint-Nérée.
Révd M. Fillion, Saint-Cyrille.
Révd C. E. Frénette, Saint-Jean.
Révd Ls C. Bacon, L'Islet.
Révd Georges Miville, Lévis.
Révd Joseph Gingras, Fraserville.
Révd Denis Garon, Saint-Basile.
Révd Louis Garon, Deschambault.
Révd Joseph Lavoie, Québec.
Revd Narcisse Dégagné, Chicoutimi.
Révd Emile Poirier, Saint-Raymond.
Révd Zébédé Jean, Sainte-Françoise.
Révd Hospice Desjardins, Saint-David.
Révd Narcisse Proulx, Saint-Evariste.
Révd Herménégilde Dubé, Fraserville.
Révd Fernand Dupuis, Lévis.
Révd Alphonse Talbot, Saint-Thomas.
Révd Chs Gagné, Sainte-Marguerite.
Révd Antoine Bérubé, St-François-Xavier.
Révd Omer Tanguay, Saint-Paul du Button.
M. l'abbé Alphonse Lemieux, Sainte-Anne.
M. l'abbé Régis Gagnon, diocèse de Chatham.
M. l'abbé Armand Verrault, St-Jean Port-Joli.
Révd Cyrille Samson, Lévis.

Révd Félix Sirois, Rimouski.
Eugène Bourgault, arpenteur, Saint-Jean Port Joli.
Alexandre Martin, Sainte-Anne.
Ildefonse Ouellet, Sainte-Anne.
Révd E. V. Dion, Rivière-Ouelle.
Révd Georges Beaulieu, Saint-Onésime.
Révd H. Kéroack, Jonquière.
Révd Philippe Morault, N. D. du Lac.
Révd Joseph Desjardins, Sainte-Louise.
Révd Jean-Baptiste Vallée, Saint Jérôme.
Dr Edmond Casgrain, Québec.
Révd Achille Vallée, Saint-Flavien.
Révd Majorique Bolduc, Cacouna.
Révd Réné Casgrain, Sillery.
Révd Théodule Delagrave, Saint-Pierre.
Révd Camille Brochu, Saint-Denis.
Dr N.-E. Dionne, Québec.
Rév Bernard Bernier, Québec.
Révd Omer Normandin, Saint-Eloi.
Révd Auguste Caron, Lorette.
Révd Théophile Montminy, Saint-Georges.
Dr Chs Collet, Lévis.
Révd Charles Leclerc, Saint-Aubert.
Révd Ferdinand Garneau, Beaumont.
Révd Clément Lévesque, Sainte-Croix.
Joseph Lavery, avocat, Québec.
Révd Chs Richard, N.-D. de la Garde.
Dr L. N. Fortin, Cap St-Ignace.

Révd Joseph Dumais, Sainte-Alexandre.
C. S. Gamache, Cap Saint-Ignace.
George Lebel, avocat, Fraserville.
Joseph Anctil, notaire, Sainte-Anne.
Elie Mailloux, régistrateur, Ile Verte.
Révd F. X. Méthot, Saint-Eugène.
Révd J. O Soucy, Saint-Roch.
Révd C. L. Parent, Escoumins.
Notaire Boucher, Rivière-Ouelle.
Révd Ad. Girard, Saint-Louis de Chambord.
Cléophas Michaud, arpenteur, Saint-André.
Eugène Pelletier, Saint-Roch.
J. S. Vallée, notaire, Saint-Thomas.
Alfred Lépine, Saint-Thomas.
Dr Narcisse Tremblay, Saint-Alexandre.
Philippe Pelletier, avocat, Ottawa.
Capt Alfred Potvin, Sainte-Anne.
Joseph Landry, Beauport.
Joseph Tremblay, ingénieur civil, Saint-Roch.
Alfred Paquet, marchand, Sainte-Anne.
Narcisse Castonguay, arpenteur, Arthabaska.
Alphonse Marquis, Québec.
Charles Rouleau, journaliste, Québec.
Eustache Sirois, arpenteur, Sainte-Anne.
Langlois, Saint-Thomas.
Onésime Beaubien, Québec.
Stanislas Dionne, Saint-Denis.
Notaire Paul St-Pierre, Sainte-Hélène.

Cyprien Martin, Saint-Basile.
François Pelletier, Rivière-Ouelle.
Dominique Lévesque, Rivière-Ouelle.
Révd J. B. Ruest, Rimouski.
Wenceslas Lebel, Kamouraska.
Docteur S. Bolduc, Saint-Michel.
Joseph Frénette, libraire, Fraserville.
Mazenod Pelletier, commis, Fraserville.
L'abbé Emile Martin, Saint-Siméon.
Ludger Lévesque, ass-maître de poste, Ste-Anne.
Herménégilde Bourassa, St-Joseph de Lévis.
Charles Dionne, marchand, Rivière Ouelle.
Jean Pelletier.
Jules Casgrain, notaire, l'Islet.
Etienne Lavoie.
Wilfrid Lavoie.
H. J. J. B. Chouinard, greffier du conseil de ville, Québec.
Révd Chs Galarneau, Saint-Pacôme.
Thomas Breen, Québec, ingénieur.
J. Pelletier, protonotaire, Fraserville.
Révd Jean Gosselin, N.-D. des Anges.
Révd Joseph Lizotte, Roberval.
Révd Magloire Moreau, Mont-Carmel.
Révd Roger Boily, Malbaie.
Horace Dumais, Saint-Louis de Chambord.
Thomas Pelletier, marchand, Trois-Pistoles
Louis Lavergne, N. P. Arthabaska.

Révd Et. Grondin, Saint-Hélène.

L. J. Demers, éditeur, de l'*Evénement*, Québec.

Charles Pelletier.

Louis Vincent Dumais, avocat, Fraserville

Docteur Philibert Tanguay St-Gervais.

Emile Hudon, conducteur de malles, Fraserville.

Louis Desjardins, télégraphiste, Fraserville.

Ernest Ouellet, Fraserville.

J. L. Pelletier.

Frs Alph. Sirois.

Révd B. C. Guy, Sacré-Cœur, Beauce.

J. D. Schmouth, Sainte-Anne.

Aristide Genest, clerc-médecin, Saint Henri.

Philippe Collet, Saint Henri.

Ludovic Verrault, clerc notaire, St-Jean.

Arthur Dionne, Sainte-Anne.

Hector Proulx, éditeur, Sainte-Anne.

Charles Hudon.

Emile Hamelin, ecclésiastique, Deschambault.

Joseph Rouleau, ecclésiastique, Ste-Anne.

Armand Proulx, ecclésiastique, Ste-Anne.

Aug. Martin, notaire.

Joseph Fafard, l'Islet.

Henri Collet, Saint-Henri.

Révd M. Ph. Ouellet, Sainte-Anne.

74 prêtres étrangers.
17 prêtres du collège.
10 ecclésiastiques du collège.
7 ecclésiastiques étrangers.
200 élèves du collège, anciens et actuels.
15 élèves de l'école d'agriculture.
——
323 convives.

Autres personnes qui ont assisté au commencement de la fête :

Révd L. Blais, Fraserville.
Révd Chs Bacon, l'Islet.

SOUSCRIPTEURS AU MONUMENT PAINCHAUD

Son Eminence le cardinal Taschereau archevêque de Québec.

Sa Grandeur Monseigneur A. A. Blais, évêque de Rimouski.

Monseigneur F. X. Bossé, Préfet apostolique, Labrador.

Monseigneur Chs Guay, Protonotaire apostolique, Lévis.

Monseigneur Henri Têtu, Prélat. Domestique, Procureur, Archevêché, Québec.

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

2.8
2.5
2.2
2.0
1.0

Monseigneur C. E. Poiré, C. S., curé de Ste-Anne.

Révd Bruno Leclerc, V. G. curé, Hébertville.

Révd Amb. Fafard, V. F. curé, Baie St-Paul.

Révd L. Parent, V. F., curé, Escoumins.

Révd E. Fafard, curé de St-Joseph.

Révd Ths Beaulieu, chapelain, Hôtel-Dieu, Québec.

Révd Ant. Gauvreau, curé de Lévis.

L'hon. C. A. P. Pelletier, sénateur, Québec

L. P. Sirois, Ecr.. L. L. D., Québec.

Ths Chapais, Ecr, avocat, Québec.

L'hon. juge Elzéar Taschereau, Ottawa.

L'hon. L. P- Pelletier, Québec.

L'hon. C. A. Gagnon, shérif, Québec.

J Allyre Roy, étudiant, Montréal.

Louis Lavergne, N. P., Arthabaska.

Révd N. Dégagné, Chicoutimi.

Révd Théodule Delagrave, curé St-Pierre.

Révd B. C. Gay, curé Sacré-Cœur de Jésus.

Charles Caron, Fraserville.

Révd Jos Girard, curé de N. D. du Portage.

Révd Elz. Auclair, curé St-Urbain.

Robert Sasseville, ecclésiastique, Rimouski.

Révd J. Dumais, vicaire, St-Alexandre.

Révd Narc. Proulx, curé St-Evariste.

F. DeGuise, N. P., Somerset.

Révd Geo. Pelletier, curé St-Nérée.

Révd Jos. Desjardins, curé Ste-Louise.

Révd Luc Lévesque, curé La Patrie.
Révd J. E. Grondin, curé Ste-Hélène.
Révd Salluste Richard, vicaire à Charlesbourg..
Révd Joseph Ouellet, curé Kent, C. B.
Révd Ls J. Gagnon, curé Ste-Famille I. O.
J. A. Audet, St-Anselme.
Révd Magloire Moreau, curé N. D. du Mont Carmel.
Révd Joseph Michaud, curé de Bouctouche, N. B.
Révd C. Lucien Gauvreau, vicaire N. D. de Lévis.
J. Lavery, Ecr, avocat, Québec.
Winceslas Larue, Ecr, N. P., Québec.
J. G. Pelletier, Ecr, Prot. Fraserville.
Révd Félix Dumontier, Lévis.
Révd Chs Bacon, curé l'Islet.
Révd Maj. Bolduc, chanoine, curé Cacouna.
Révd Chs Trudelle, chapelain, Québec.
Révd Chs Pouliot, curé Pembina.
Révd A. O. Hudon, vicaire, Lotbinière.
Révd Ls N. Bernier, curé St-Epiphane.
Révd J. B. Thiboutot, miss. Ile d'Anticosti.
Révd Max. Hudon, curé Berthier.
Révd Edouard Leclerc, curé St-François I.O.
Jos. Anctil, Ecr, N. P., Ste-Anne.
Révd C. A. Collet, directeur collège Ste-Anne.

Révd L. N. Lessard, collège Ste-Anne.
Révd E. A. Richard, collège Ste-Anne.
Révd Alphonse Têtu, collège Ste-Anne.
Révd Dominique Pelletier, collège Ste-Anne.
Révd François Têtu, collège Ste-Anne.
Révd Jos. Lavoie, asse-chapelain Québec.
Révd Aug. Caron, vicaire Ancienne-Lorette.
Révd Omer Normandin, curé de St-Eloi.
Révd Bernard Bernier, chapelain B. P. Québec.
M. Napoléon Lavoie, St-Roch de Québec.
Antoine Painchaud, Ecr, Québec.
Magloire Déchênes, Ecr, Fraserville.
Albert Lemieux, Fraserville.
Révd. P. Geo. Miville, vicaire Lévis.
M. Georges Blais, Lévis.
Révd Ach. Vallée, curé St-Flavien.
Révd Alfred Dionne, vicaire Cap St-Ignace.
M. Solyme Gamache, Cap St-Ignace.
Révd Ad. Michaud, procureur collège Ste-Anne.
Révd Eug. Frénette, curé St-Jean Port Joli.
Révd Onés. Cantin, curé St-Damase.
Révd Z. Jean, curé Ste-Françoise.
Révd Clément Lévesque, vicaire Ste-Croix.
Révd H. R. Casgrain, Québec.
Révd F. X. L. Blais, curé Fraserville.
Révd. J. Bte Gosselin, curé N. D. de Montambault.

Révd Joseph Pelletier, curé St-Louis de Kent N. B.

Révd Omer Tanguay, curé St-Paul de Montminy.

Cyprien Chamberland, St-Philippe.

David Gastonguay, St-Roch.

Révd Fortunat Pelletier, vicaire Grondines

Révd Alph. Hudon, vicaire Richibouctou.

Révd P. P. Dubé, curé Ste-Julie.

Révd Lucien Gagné, curé St-Ferdinand.

Révd Pierre Gingras, vicaire Fraserville.

Révd Eloi V. Dion, curé Rivière-Ouelle.

L. P. Chaloult, Ecr, Québec.

L. N. Blais, Ecr, Montmagny.

Arth. Desjardins, M. D., Ste-Anne.

David Ouellet, architecte, Québec.

J. C. Chapais, St-Denis.

Geo Pelletier, Ecr, M. D., Matane.

Ths Pelletier, Ecr, Trois-Pistoles.

Révd Jos. N. Sirois, curé Cap St-Ignace.

Révd Alph. Talbot, vicaire Montmagny.

Révd G. A. Girard, curé St-Prime.

Révd Ant. Ouellet, curé Shédiac.

Révd Jos. Fernand Dupuis, professeur collège de Lévis.

Révd Théop. Montminy, curé St-Georges Beauce.

Louis Gauvreau, Ecr, N. P. Bic.

Révd Frs. L. Paradis, curé St-Raphaël.

Philippe Paradis, St-Raphaël.
Philippe Pelletier, Ottawa.
Jules Vézina, Ecr, St-Joseph, Beauce.
Dr Venner, Québec.
Révd Philippe Moreau, curé N. D. du Lac Témiscouata.
Révd A. Lacasse, Etats-Unis.
Révd Chs Richard, curé N. D. de la Garde.
Révd Ernest Hudon, curé Ste-Jeanne.
C. R. Rodrigue, Ecr, N. P., Québec.
Chs Dionne, Ecr, Rivière-Ouelle.
Un ancien élève.
Révd Oct. Soucy, curé St-Roch des Aulnaies.
Révd Hubert Kirouac, curé St-Dominique.
Révd Réné Casgrain, curé Sillery.
Révd Jos. Richard, curé Ste-Perpétue.
Révd Chs Leclerc, curé St-Aubert.
Révd Louis Bacon, vicaire Islet.
Joseph Grondin, Ste-Anne.
John Burroughs, Ecr, Québec.
Arthur Dionne, Ste-Anne.
Elie Mailloux, Ecr, Témiscouata.
Cyprien Martin, Témiscouata.
J. E. Livernois, Ecr, Québec.
H. J. J. B. Chouinard, Québec.
Révd Louis Garon, vicaire.
Révd J. B. Vallée, curé St-Jérôme Lac St-Jean.
Pantal. Pelletier, Ecr, M. D., Sherbrooke.

Joseph Frénette.
L. J. Demers, éditeur, Québec.
Thomas Breen, ingénieur, Québec.
Ths Lévesque, St-Pacôme.
Dom. Lévesque, Rivière Ouelle.
Aristide Genest, Sherbrooke.
Révd Jos. Lizotte, curé Roberval.
Charles Hudon, St-Denis.
Révd Denis Garon, vicaire.
Ant. A. Boucher, Ottawa.
Révd Roger Boily, Malbaie.
C. E. Rouleau, journaliste, Québec.
Adélard Boucher, Ecr., N. P., Rivière-Ouelle.
Arthur Deschênes, St-Roch.
Alfred Lépine, St-Thomas de Montmagny.
Ernest Ouellet, Fraserville.
Chs Eug. Bourgault, St Jean Port Joli.
J. Laughlin Anctil, Québec.
Amédée Beaubien, Cap St-Ignace.
Zéphyre Duval, Ecr, N. P., St-Jean Port-Joli.
O. H. Dumais, St Louis de Chambord.
Onésime Beaubien, Québec.
Cléophas Michaud, St-André.
Octave Dionne, Ottawa.
Ferréol Dionne, Ottawa.
Frs Richard, Ecr, arpenteur, Ste-Anne.
Ths Ennis, Ecr, M. D., Grande-Rivière.
J. B. Ouellet, Ste-Anne.

Alfred Marquis, St-André.
Philibert Tanguay, Ecr, M. D. St Gervais.
Eugène Garon, Ste-Anne.
J. Deschènes.
L. V. Dumais, Fraserville.
Révd Gabriel Cloutier, Manitoba.
Dr J. R. Beaulieu, St-Joseph de Lévis.
F. D. Gauvreau, Ecr, avocat, Québec.
C. F. Langlois, imprimeur de la Reine, Lévis.
Révd. F. Garneau, curé Beaumont.
Herménégilde Bourassa, St-Joseph de Lévis.
Révd. Bruno Desjardins, curé St-Antonin.
Révd Père Ls Fournier, du St-Sacrement, Montréal.
Révd Père Jos Pelletier, du St-Sacrement, Montréal.
Pamphile Verrault, Ecr, N. P., St-Jean Port Joli.
Ludovic Verrault, St-Jean.
Gustave Verrault, St-Jean.
Albert Verrault, St-Jean.
Edmond Casgrain, dentiste, Québec.
Auguste Fafard, Ecr, Islet.
J. E. Sirois, Ecr, arpenteur, Ste-Anne.
L. J. Bérubé, Ecr, N. P., Ste-Anne.
N. A. Sirois, Ecr, M. D., Ste-Anne.
Charles Dionne.
W. Simard.

E. M. Poirier, vicaire St-Raymond.
L. A. Paquet, Ste-Anne.
Alph. Blais, Thetford Mines.
Mazenod Pelletier, Fraserville.
Nap. Fortier, Ecr, M. D., Cap St-Ignace.
N. Tremblay, Ecr, M. D., St-Alexandre.
Révd Emile Dionne, collège de Ste-Anne.
Révd F. Chabot, collège de Ste-Anne.
Révd L. A. Tremblay, collège de Ste-Anne.
Révd Aug. Taschereau, collège Ste Anne.
Révd Geo. Goudreau, collège Ste Anne.
Révd M. Destroismaisons, collège Ste-Anne
Révd Philippe A. Bérubé, curé Rimouski.
Révd Geo. Beaulieu, curé St-Onésime.
Révd F. X. Casgrain, Fall River.
Un ancien élève, St-Johnsbury.
Frs Pelletier, Rivière-Ouelle.
Odilon Pelletier, St-Roch des Aulnaies.
Jos. Ths Jones, Ecr, N. P., Rivière-du-Loup.
Révd Chs Richard, senior, curé Ste-Sophie.
C. A. Collet, Ecr, M. D, Lévis.
Henri Collet, St-Henri.
Sylvio Pelletier, Fraserville.
Paul St-Pierre, Ecr, N. P., Ste-Hélène.
Révd L. Dumais, collège de Ste-Anne.
Geo. Lebel, Ecr, avocat, Fraserville.
Ls. Emile Hudon, Ecr, Fraserville.
Révd Félix Sirois, séminaire de Rimouski.

A. J. Tremblay, Ecr, arpenteur, St-Roch des Aulnaies.

Révd Henri Paquet, curé St-Casimir.

Révd L. P. Delisle, vicaire St-Roch de Québec.

Dr C. F. Painchaud, Varennes.

Révd J. E. Hudon, vicaire St Jean Deschaillons.

Ildefonse Ouellet, Ste-Anne.

Révd Hosp. Desjardins, curé St-David de Lauberivière.

Ths Lessard, Ecr, N. P., Ste-Marie, Beauce.

Révd J. Pelletier, curé Anse St Jean.

F. X. Simard, Ste Anne.

Révd Hyac. Gagnon, curé St-Edouard de Lotbinière.

Révd Clovis Roy, curé St-Alexandre.

Révd George Guy, curé Cranbourne.

Révd Siméon Beaulieu, curé Ottawa.

Révd Levasseur, curé Chicago.

Révd P. Watters, curé Ontario.

Octave Bérubé, Québec.

Grégoire Lapointe, Québec.

Castonguay, N. Arthabaskaville.

Dr N. E. Dionne, Québec.

DERNIERS SOUVENIRS

I. Un monument en marbre dans l'église de l'île-aux-Grues

II. Bénédiction du monument-Painchaud

Les anciens élèves n'ont pas voulu dire un dernier adieu à la paroisse de l'île-aux-Grues, sans y laisser un souvenir à la mémoire de M. Painchaud. Un marbre blanc de deux pieds et demi sur deux pieds, artistiquement travaillé par M. Olivier Jacques, de Notre-Dame de Lévis, placé le 21 août dernier dans l'église, redira aux générations futures de l'île la reconnaissance des enfants du collège de Sainte-Anne.

L'inscription se lit comme suit :

A la mémoire du
REV. CHS-FRS. PAINCHAUD
Enfant de cette paroisse
Fondateur du collège de Ste-Anne
Inhumé dans l'ancienne église
14 février 1838
exhumé et transporté à Ste-Anne de la Pocatière
13 juin 1891

Trois de ses os sont déposés ici

"*In memoria æterna erit justus*"
R. I. P.

LES ELEVES DE STE-ANNE RECONNAISSANTS

Nous sommes heureux d'annoncer à nos confrères que la chapelle dite monument-Painchaud est complètement terminée, à l'intérieur comme à l'extérieur.

On y a installé un magnifique autel en noyer noir et au-dessus de l'autel un beau grand crucifix de six pieds, importé de Belgique. Jeudi soir, le 3 septembre, M. l'abbé Collet, vice-supérieur du collège de Ste-Anne, a fait la bénédiction de cette chapelle, puis de l'autel et, en dernier lieu, du crucifix.

Le lendemain, M. l'abbé Gauvreau a eu le bonheur de dire la première messe dans cette chapelle pour le repos de l'âme de M. Painchaud et des bienfaiteurs du collège.

L'autel de cette chapelle, est un beau morceau d'architecture. Il est en noyer noir poli et verni avec sculptures et moulures dorées. Il sort des ateliers de M. Olivier Michaud, de Lévis.

s con-
Pain-
érieur

noyer
grand
gique.
Collet,
fait la
l'autel

a eu le
s cette
. Pain-

au mor-
oir poli
dorées.
aud, de